

ACCES INDUSTRIE



+43,00  
+42,00  
+41,00  
+40,00

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2008





## Rapport Financier Annuel

**2008****ACCES INDUSTRIE****SOMMAIRE**

Page 3	Attestation de l'émetteur
Page 5	Rapport de gestion
Page 35	Comptes et annexe consolidés au 31 décembre 2008
Page 83	Comptes et annexe sociaux au 31 décembre 2008
Page 107	Rapports des Commissaires aux comptes
Page 113	Modalité de mise à disposition du rapport financier annuel





## ATTESTATION DE L'EMETTEUR

« J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes clos le 31 décembre 2008, présentés dans le rapport financier qui suit, sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés. »

Tonneins, le 26 mars 2009

**Daniel Duclos**  
Président du Directoire







# RAPPORT DE GESTION

**Mesdames, Messieurs,**

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.



# 1 RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

Le périmètre de consolidation est constitué des sociétés suivantes :

- ACCES INDUSTRIE,
- ACCES INDUSTRIE ESPAÑA,
- ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.,
- MAROC ELEVATION.

## 1.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Durant l'exercice 2008, le Groupe ACCES INDUSTRIE a poursuivi la croissance entamée en 2006 et permise par les diverses opérations de refinancement réalisées en avril 2006 et novembre 2007. Ainsi, 5 nouvelles agences ont été ouvertes en France, en Espagne et au Maroc. Le parc s'est accru de 671 machines (+ 13,92 % par rapport au 31/12/2007). La croissance du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent est de 16,6 %.

La crise économique actuelle, particulièrement sévère en Espagne, a impacté défavorablement les résultats de la filiale espagnole du Groupe. Un plan de restructuration a été mis en place dès le début du dernier trimestre 2008 : fermeture d'une agence, réduction d'effectifs, rapatriement sur la France des machines sous-utilisées, changement du management de la filiale.

Afin de poser les bases de son futur développement, le Groupe a créé une filiale au Maroc. Conformément à l'avis CNC 2008-06 du 6 mars 2008, les comptes pro forma complets ne sont pas présentés suite à cette variation de périmètre, d'autant que la nouvelle entité n'implique pas d'incidence significative dans les comptes du Groupe : elle n'a réalisé en 2008 qu'un chiffre d'affaires de 31 K€ pour un résultat de -135 K€ soit une contribution au résultat consolidé de -167K€.

## 1.2 SYNTHÈSE DES RESULTATS 2008 ET PRINCIPAUX INDICATEURS

Le chiffre d'affaires s'élève à 66,5 M€ au 31 décembre 2008 contre 57,1 M€ au 31 décembre 2007.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 8,3 M€ au 31 décembre 2008 contre 8,0 M€ au 31 décembre 2007.

Le résultat net part du Groupe s'élève à + 0,2 M€ au 31 décembre 2008 contre 9,8 M€ au 31 décembre 2007.

### Financement des machines et du matériel de transport :

Depuis la signature, le 8 octobre 2007, du contrat de crédit syndiqué, ACCES INDUSTRIE finance ses acquisitions de machines par l'emprunt et l'autofinancement.

A des fins de présentation des comptes comptables consolidés, les contrats de crédit-bail répondant aux critères de l'IAS 17 sont capitalisés et traités comme si les immobilisations concernées avaient été acquises avec des fonds mis à disposition selon les termes d'un crédit bancaire.

ACCES INDUSTRIE enregistre en résultat financier les intérêts liés au mode de financement et en résultat d'exploitation l'amortissement de l'équipement dans ses comptes de résultats consolidés.

## 1.3 CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 66,5 M€ en hausse de 16,6 % par rapport à l'exercice 2007.

ACCES INDUSTRIE tire son chiffre d'affaires principalement des montants facturés aux clients pour la location de nacelles élévatrices et de chariots télescopiques, incluant la refacturation de services accessoires (assurance, transport, carburant) et la facturation de réparations imputables au client.

### 1.3.1 CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Valeurs en K€	31.12.2007		31.12.2008		Evolution du CA
	CA IFRS	CA en %	CA IFRS	CA en %	
France	43 292	75,87 %	53 086	79,80 %	+ 22,6 %
Espagne	10 363	18,16 %	9 460	14,22 %	- 8,7 %
Portugal	3 403	5,96 %	3 943	5,93 %	+ 15,9 %
Maroc			31	0,05 %	
<b>Total Groupe</b>	<b>57 058</b>	<b>100,00%</b>	<b>66 520</b>	<b>100,00%</b>	<b>+ 16,6 %</b>





### 1.3.2 LOCALISATION DES AGENCES

Le Groupe a ouvert trois nouvelles agences en France au cours de l'exercice 2008 : Fréjus (83) , Perpignan (66) et Strasbourg (67).

Les agences de Bordeaux et Le Mans ont été transférées à Canéjan (33) et Trangé (72) dans des nouvelles agences construites sur mesure pour ACCES INDUSTRIE.

Suite à la création de la filiale Marocaine, « MAROC ELEVATION », une agence a été ouverte à Casablanca en septembre 2008.

L'agence de Tarragone, ouverte en avril 2008, a été fermée en décembre 2008.

Au 31 décembre 2008, le Groupe compte ainsi **36 agences** dont 27 en France, 6 en Espagne, 2 au Portugal, et 1 au Maroc contre 32 au 31 décembre 2007.

## 1.4 RESULTATS CONSOLIDES 2008

### 1.4.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en milliers d'euros	31.12.2007	En % du CA	31.12.2008	En % du CA	Evolution en %
Ventes de marchandises / Produits	748	1,31%	93	0,14%	-87,57%
Prestations de services	56 310	98,69%	66 427	99,86%	17,97%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>57 058</b>	<b>100%</b>	<b>66 520</b>	<b>100,00%</b>	<b>16,58%</b>
Achats consommés	-2 368	-4,15%	-2 694	-4,05%	13,77%
Charges externes	-17 269	-30,27%	-18 872	-28,37%	9,28%
Charges de personnel	-14 345	-25,14%	-17 372	-26,12%	21,10%
Impôts et taxes	-1 915	-3,36%	-2 270	-3,41%	18,54%
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)	-12 864	-22,55%	-17 100	-25,71%	32,93%
Autres produits	0	0%	147	0,22%	
Autres charges	-326	-0,57%	-61	-0,09%	-81,29%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>7 971</b>	<b>13,97%</b>	<b>8 298</b>	<b>12,47%</b>	<b>4,10%</b>
Autres produits et charges opérationnels	-252	-0,44%	-817	-1,23%	224,21%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>7 719</b>	<b>13,53%</b>	<b>7 481</b>	<b>11,25%</b>	<b>-3,08%</b>
Produits financiers	236	0,41%	976	1,47%	313,56%
Charges financières	-11 161	-19,56%	-7 852	-11,80%	-29,65%
<b>Résultat financier</b>	<b>-10 925</b>	<b>-19,15%</b>	<b>-6 876</b>	<b>-10,34%</b>	<b>-37,06%</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-3 206</b>	<b>-5,62%</b>	<b>605</b>	<b>0,91%</b>	<b>NS</b>
Impôts	12 961	22,72%	-452	-0,68%	NS
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>9 755</b>	<b>17,10%</b>	<b>153</b>	<b>0,23%</b>	<b>NS</b>



## 1.4.2 ANALYSE DU RESULTAT

### Charges d'exploitation

Achats consommés : ce poste comprend les coûts liés aux pièces utilisées pour la réparation et la rénovation des machines louées.

### Charges externes

Ces charges se décomposent de la façon suivante :

en milliers d'euros	2007	% CA	2008	% CA	Evolution des charges externes en %
Achats sous-traitance	421	0,74%	465	0,70%	10,45%
Achats non stockés - Matériels et Fournitures	2 946	5,16%	3 072	4,62%	4,28%
Sous traitance	119	0,21%	129	0,19%	8,40%
Redevances et charges locatives	3 785	6,63%	4 703	7,07%	24,25%
Entretien et réparations	1 779	3,12%	2 159	3,25%	21,36%
Primes d'assurance	950	1,66%	1 154	1,73%	21,47%
Services extérieurs - Divers	63	0,11%	76	0,11%	20,63%
Personnel extérieur	71	0,12%	58	0,09%	-18,31%
Honoraires	990	1,73%	791	1,19%	-20,10%
Publicité	724	1,27%	512	0,77%	-29,28%
Transports	3 488	6,11%	3 156	4,74%	-9,52%
Déplacements, missions & réceptions	1 212	2,12%	1 491	2,24%	23,02%
Frais postaux & télécommunications	629	1,10%	699	1,05%	11,13%
Services bancaires	86	0,15%	84	0,13%	-2,33%
Autres services	595	1,04%	748	1,12%	25,71%
Transfert de charges	-589	-1,03%	-424	-0,64%	-28,01%
<b>Total des charges externes</b>	<b>17 269</b>	<b>30,27%</b>	<b>18 872</b>	<b>28,37%</b>	<b>9,28%</b>

Ces charges comprennent les coûts directs, tels que les locations de nacelles en « Operating Lease », les coûts de carburant, de transport, d'assurance, de maintenance et de rénovation ordinaire des machines ainsi que les coûts administratifs. Les coûts directs sont parfois facturés au client ou sont compris dans les tarifs de location à la journée, selon les accords passés avec les clients.

La maintenance ordinaire des machines représente le coût variable lié à la réparation et à la rénovation des machines.

Les évolutions significatives portent sur les postes suivants :

- **Achats sous-traitance** : Ce poste subit une augmentation proportionnelle à l'évolution du parc de machines et du nombre d'agences.
- **Redevances et charges locatives** : Les locations immobilières augmentent fortement en raison de

l'ouverture de nouvelles agences, le plus souvent, dans des zones où les loyers sont élevés. De plus, en 2007, pour les agences de Rennes et Artenay, un loyer n'a commencé à courir qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

- **Entretien et réparations** : Ce poste progresse bien sûr en raison de l'accroissement du parc de machines, véhicules et agences, mais aussi en raison du vieillissement du parc de machines.
- **Assurances** : Les assurances de véhicules progressent du fait de l'accroissement du parc (voir le point « transport ») et de la sinistralité. Par ailleurs, l'assurance SFAC de couverture du risque client suit l'évolution du chiffre d'affaires de la France (plus importante que celle du Groupe) : de plus le taux de cette couverture a été augmenté au cours du second semestre.
- **Honoraires** : Ce poste est en diminution du fait de l'internalisation ou de la suppression de certaines prestations (internalisation de la communication financière), d'un recours plus sélectif aux intervenants extérieurs et de l'absence d'opération particulières



qui nécessitent les conseils et la validation des commissaires aux comptes.

- **Publicité** : Les insertions publicitaires ont été davantage ciblées, permettant de réduire ces coûts. Les campagnes de mailing ont été en partie remplacées par des actions du service phoning.
- **Transports** : Ce poste ne concerne que le transport externe. La diminution de ce poste provient de l'augmentation du parc de véhicules du Groupe (limitant ainsi le recours à la sous-traitance) et d'un tassement des taux d'utilisation en Espagne.
- **Déplacements, missions et réceptions** : En augmentation les frais de déplacements, missions et réceptions sont passés de 1 212 K€ en 2007 à 1 491 K€ en 2008, du fait de :
  - la création de postes d'animateurs techniques amenés à effectuer de fréquents déplacements,
  - des déplacements aux Pays-Bas dans le cadre de nos relations avec notre principal fournisseur de machines,
  - la prospection pour le Maroc et l'Italie, le démarrage de la filiale marocaine et son fonctionnement (filiale dirigée par le directeur de la filiale portugaise) qui ont nécessité de fréquents déplacements,
  - la création et les constructions de plusieurs agences qui ont nécessité de nombreux déplacements du service immobilier : recherche de terrains, locaux, surveillance des travaux, état des lieux des locaux quittés,
  - l'anniversaire des 11 ans de la société organisé à Tonneins a entraîné le déplacement et l'hébergement de la plupart des salariés de la société.
- **Autres services** : Les charges nouvelles suivantes sont apparues :
  - prestation ATN : la société a eu recours aux services du personnel d'ATN pour la rénovation de nacelles,
  - informatique : mise en place avec l'aide de prestataires extérieurs et au niveau du Groupe d'un réseau de secours et d'un système de surveillance du réseau,
  - prestations bennes : il s'agit d'un reclassement des charges de traitement des déchets qui étaient auparavant comptabilisées en location.
- **Transferts de charges** : Les points de ce poste en réduction sont :
  - les indemnités reçues de la SFAC en raison de la diminution de la sinistralité sur les créances irrécouvrables,
  - les indemnités sur sinistres nacelles qui ont légèrement diminué,
  - les refacturations de formation à l'OPCAIM du fait de la diminution des coûts de formation par rapport à ceux de 2007.

### Charges de personnel

Ce poste inclut les salaires et les charges sociales.

L'augmentation de ce poste est due à l'accroissement des effectifs suite à l'ouverture d'agences, ainsi qu'à l'application de primes liées aux résultats et à la création d'un poste de Directeur Général des Opérations. Par ailleurs, le changement de management en Espagne (ayant eu un effet de chevauchement des salaires et ayant occasionné le versement d'indemnités), alors que le chiffre d'affaires de cette entité a baissé, a accru significativement le poids de ce poste pour cette filiale.

### Impôts et taxes

Ce poste comprend principalement la taxe professionnelle et les impôts fonciers calculés sur la base des propriétés immobilières d'ACCES INDUSTRIE. La société bénéficie du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée.

### Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)

Les dotations aux amortissements concernent l'amortissement du parc machines d'ACCES INDUSTRIE, y compris les machines objet des crédits-bails. Les machines sont amorties selon la méthode linéaire sur 10 ans, sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction d'une valeur résiduelle évaluée à 15 %; ceci est conforme aux pratiques du secteur industriel d'ACCES INDUSTRIE et reflète au mieux la durée de vie économique de ses machines.

Les amortissements comprennent par ailleurs l'amortissement des actifs incorporels, à savoir les logiciels et les droits au bail. Les provisions comprennent les provisions pour stocks et créances douteuses et les provisions pour risques et charges.

Les amortissements augmentent davantage que l'évolution du parc entre 2007 (-12 864 K€) et 2008 (-17 100 K€) traduisant l'important effort d'investissement réalisé sur la fin de l'exercice 2007 et le premier semestre 2008.

### Autres charges / produits

Ces postes sont principalement constitués de plus ou moins-values sur la cession de nacelles obsolètes.

Les autres produits regroupent divers éléments, notamment la récupération de créances qui avaient été, auparavant, considérées comme étant irrécouvrables.



## Résultat financier

Le détail du résultat financier net est le suivant :

en milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2008
<b>Charges financières</b>		
Emprunts bancaires	806	5 457
Intérêts sur emprunt obligataire	456	456
Intérêts sur crédit bail	3 647	195
Intérêts d'affacturage et d'escompte	391	485
Actualisation des dettes	1 566	384
Juste valeur des instruments de couverture de taux	0	291
Frais liés aux financements	129	569
Restructuration financière	3 929	0
Dotations aux provisions	10	2
Autres charges financières	227	14
<b>TOTAL</b>	<b>11 161</b>	<b>7 852</b>
<b>Produits financiers</b>		
Abandons de créances	133	0
Revenu de créances	66	75
Actualisation des créances	0	26
Changement d'évaluation	0	864
Autres produits financiers	36	11
<b>TOTAL</b>	<b>236</b>	<b>976</b>

### Charges financières

- **Intérêts d'emprunts bancaires** : il s'agit des intérêts financiers des emprunts contractés auprès des établissements de crédit et des crédits-bails passés en charges. Ils augmentent significativement du fait de la mise en place fin 2007 d'un crédit syndiqué. La société ACCES INDUSTRIE a utilisé ce crédit syndiqué le 07/11/2007 pour refinancer la partie du parc machines préalablement financées par crédit-bail. C'est pourquoi les intérêts bancaires augmentent significativement entre 2007 et 2008 alors que les intérêts sur crédit-bail deviennent très faibles. Seule reste financée par crédit-bail une partie du parc de véhicules.
- **Coûts d'actualisation des dettes** : il s'agit des coûts annuels de l'actualisation des dettes. Une modification d'estimation du taux de financement retenu par la société a eu pour effet une diminution de ce coût d'actualisation et la constatation d'un produit d'actualisation de 862 K€ au titre des exercices précédents.
- **Coûts de restructuration financière** : ces coûts concernaient en 2007 le refinancement Natixis. Aucune opération de restructuration n'a eu lieu en 2008.
- **Frais liés aux financements** : il s'agit de l'étalement des frais de financement liés au crédit syndiqué ; ils sont en année pleine en 2008.
- **Juste valeur des instruments de couverture de taux** : La comptabilisation pour leur juste valeur des instruments de couvertures de taux mis en place en début d'exercice 2008 dans le cadre de la convention du crédit syndiqué s'est traduite par la constatation d'une dette financière de 291 K€ dont la contrepartie a été comptabilisée en charges financières

### Produits financiers

**Changement d'évaluation (voir coûts d'actualisation)** : ils s'agit de produit d'actualisation constaté au titre des exercices précédents en raison du changement d'estimation comptable du taux de financement.



## 1.5 GESTION DES RISQUES

### 1.5.1 RISQUES LIÉS À L'ENDETTEMENT D'ACCES INDUSTRIE

Taux moyen de financement par emprunt en 2008 : 6,236 %

Durée moyenne des financements : 7 ans

Le Groupe a levé la totalité des tranches A (crédit moyen terme) et B (crédit confirmé) du crédit syndiqué mis en place en 2007. Ce crédit syndiqué contient divers engagements limitant les capacités pour le Groupe à émettre de nouveaux emprunts et à procéder à de nouveaux investissements. L'endettement du Groupe va donc décroître durant les prochains exercices. L'endettement financier net du Groupe s'élève à 104 756 K€ au 31 décembre 2008.

### 1.5.2 DEPENDANCE À L'EGARD DES TAUX DE FINANCEMENT

Le refinancement de novembre 2007 a donné lieu au refinancement d'une partie importante du parc existant par un crédit syndiqué à taux variable et les investissements réalisés depuis sont financés exclusivement par cet emprunt. Le montant en principal dû au titre de cet emprunt s'élève à 88 000 K€ au 31 décembre 2008.

Au 31 décembre 2008, des contrats de couverture de taux ont été mis en place pour un montant total de 80 000 K€ :

- un contrat portant sur un montant de 30 000 K€ limitant le taux à 4,25 % jusqu'au 7 janvier 2011,
- un contrat portant sur un montant de 30 000 K€ limitant le taux à 4,25 % jusqu'au 7 janvier 2011,
- un contrat portant sur un montant de 20 000 K€ limitant le taux à 4,10 % jusqu'au 7 mai 2009.

La société n'est donc soumise à un risque de taux que sur sa trésorerie passive à hauteur de 5 544 K€ et son endettement à moyen terme à hauteur de 8 000 K€, soit 12,8 % de son endettement financier net.

### 1.5.3 EXPOSITION AU RISQUE DE CHANGE

ACCES INDUSTRIE est légèrement exposée au risque de change :

- au titre de ses coûts d'approvisionnement en machines : une évolution brutale des taux de change de l'euro contre dollar US pourrait entraîner des changements dans ses coûts d'approvisionnement,
- au titre de sa filiale marocaine : la facturation établie par MAROC ELEVATION est libellée en Dirhams. Le poids de cette facturation dans le chiffre d'affaires du Groupe est marginal (0,05 % du CA consolidé en 2008) et le risque est donc extrêmement limité.

Il n'existe pas d'opération de couverture du risque de change.

### 1.5.4 EXPOSITION AU RISQUE DE LIQUIDITE

La société ne dispose d'aucune ligne de crédit ou découvert.

La société dispose d'un contrat d'affacturage qui est sa principale source de financement court terme. La société n'utilise pas la totalité du montant disponible dans le cadre de ce contrat.

Enfin, la société dispose, dans le cadre du crédit syndiqué, d'une partie de crédit réutilisable d'un montant de 10 000 K€ entièrement disponible.

Les lignes d'affacturage et de crédit bancaire sont donc suffisantes pour faire face aux passifs courants du Groupe et le risque que celui-ci ait des difficultés à honorer ses dettes à leur échéance est donc minime.

### 1.5.5 EXPOSITION AU RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

L'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables est limitée du fait de la politique crédit mise en place :

- la clientèle est diluée : le client le plus important ne représentant que 1,1 % du chiffre d'affaires,
- la généralisation des paiements d'avance pour les clients nouveaux ou de faible importance,
- le recours systématique à l'information financière pour tous les autres clients.

### 1.5.6 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Néant.



## 1.6 PASSAGE AUX NORMES IFRS (INTERNATIONAL FINANCIAL REPORTING STANDARD)

Le règlement du Parlement européen et du Conseil de juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, a rendu obligatoire l'utilisation des IFRS pour les comptes consolidés des sociétés cotées en Europe, au plus tard en 2005.

ECOFIN et l'ARC (Accounting Regulation Comitee) se sont prononcés en juillet 2003 sur l'adoption du référentiel IFRS.

En application du règlement européen sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés du Groupe ACCES INDUSTRIE au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont établis selon les normes comptables internationales IAS (International Accounting Standard) / IFRS.

Les Normes d'information financière (IFRS) sont les normes comptables et les interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), l'organisme indépendant créé pour établir des normes comptables d'application mondiale.

L'IASB s'est engagé à élaborer, dans l'intérêt général, un jeu unique de normes comptables de haute qualité, compréhensibles et que l'on puisse appliquer dans le monde entier, imposant la fourniture dans les états financiers et autres informations financières, d'informations de haute qualité, transparentes et comparables. Dans la continuité de cet objectif, l'IASB collabore avec des normalisateurs comptables pour atteindre une convergence des normes comptables du monde entier.

En ce qui concerne la qualité de l'information délivrée, l'application de ces normes n'a pas apporté une meilleure comparabilité des comptes.

De plus, avec l'environnement économique actuel nous voyons aujourd'hui des grands acteurs économiques français ou internationaux devoir déroger à certaines de ces normes (banques notamment).

Pour une PME comme ACCES INDUSTRIE, le principal impact porte sur la comptabilisation d'écritures de consolidation peu compréhensibles de manière générale.

Ces écritures sont principalement celles concernant le traitement de l'obligation convertible et le traitement de l'attribution d'actions gratuites. En effet, ces deux traitements IFRS impactent notre résultat net d'environ -6,4 M€ sur la période 2006/2016 alors qu'il n'y a aucun effet cash pour la société.

Les principes comptables appliqués en 2008 font l'objet de développements dans les notes annexées aux comptes consolidés.

## 1.7 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE 2009

Aucun fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe n'a été relevé. A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe.

Le 18/12/2008, un contrat « swap » a été signé, portant sur un montant de 40 000 K€, et en vertu duquel, à compter du 07 janvier 2009 et jusqu'au 07 janvier 2010, le taux EURIBOR 1 mois sera transformé en taux fixe de 2,20 %.

Le 06/01/2009, un second contrat « swap » a été signé, portant sur 40 000 K€ ; selon ce contrat, à compter du 09/02/2009 et jusqu'au 07/01/2010, le taux EURIBOR 1 mois sera transformé en taux fixe de 2,00 %.

En février 2009, l'agence de Saragosse, en Espagne, a été fermée compte tenu de son faible volume d'activité.

## 1.8 EVOLUTION PREVISIBLE DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Du fait du plafonnement des investissements lié aux covenants du crédit syndiqué et de la crise économique internationale l'activité du Groupe en 2009 devrait connaître une stabilisation et même un tassement notamment plus marqué en Espagne.

Les mesures de soutien prises par le Groupe en faveur de sa filiale ACCES INDUSTRIE ESPAÑA (voir à ce sujet le point 2.11.1 ci-dessous) permettent d'envisager, selon les plans pluriannuels établis, un retour de cette société à un résultat bénéficiaire dès l'exercice 2011. Les comptes 2008 ont été établis dans le respect du principe de la continuité d'exploitation de cette entité.



## 2 RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIÉTÉ ACCÈS INDUSTRIE

### 2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires s'élève pour l'année 2008 à 57 997 K€ contre 47 972 K€ pour l'année 2007, soit une augmentation de 20,90 %. Cette évolution, conforme aux prévisions, a été réalisée grâce à l'accroissement du parc machines et à l'ouverture de nouvelles agences au cours des exercices 2006 – 2007 – 2008.

Il se décompose de la façon suivante :

en euros	31.12.2007	31.12.2008
Ventes de marchandises	301 043	24 447
Production vendue de biens	447 020	0
Production vendue de services	47 224 190	57 972 464
<b>Chiffre d'affaires nets</b>	<b>47 972 253</b>	<b>57 996 911</b>

### 2.2 BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Principes, règles et normes comptables :

Les comptes annuels sont établis conformément au plan comptable général 1999 et aux principes comptables généralement admis en France.

L'exercice 2008 n'a pas fait l'objet de changement de méthode comptable.

### 2.3 RESULTAT DE L'ACTIVITE – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice se solde par un bénéfice de 413 119,98 €. Il est proposé d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

#### Origine

Bénéfice 413 119,98 €

#### Affectation

- Dotation de la réserve légale 20 656,00 €  
- Report à nouveau 392 463,98 €

### 2.4 DIVIDENDES

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

### 2.5 MONTANT DES CHARGES NON DEDUCTIBLES

Le montant des dépenses et charges visé à l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élève à la clôture de l'exercice à 24 185 €. Ce montant correspond à la part non déductible des loyers sur les véhicules de tourisme utilisés par la Société.

### 2.6 ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant.

### 2.7 EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société a prévu de continuer son développement principalement aux travers d'ouvertures d'agences en France et à l'étranger.

### 2.8 SITUATION DE LA SOCIETE AU REGARD DE L'ENDETTEMENT

Les machines financées précédemment par crédit-bail ont été refinancées par une ligne de crédit syndiqué de 100 M€, arrangé par la banque Natixis. Au 31 décembre 2008, la banque Natixis a débloqué le prêt à hauteur de 90 M€.

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont passés de 77 259 K€ en début d'exercice à 88 200 K€ en fin d'exercice.

### 2.9 PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

La société a vu son chiffre d'affaires progresser et a continué à ouvrir de manière progressive de nouvelles agences.

### 2.10 GESTION DES RISQUES

Cf. paragraphe 1.4 du rapport de gestion de Groupe.

### 2.11 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les filiales ACCES INDUSTRIE sont présentées ci-dessous :



### 2.11.1 ACCES INDUSTRIE ESPAÑA

ACCES INDUSTRIE ESPAÑA est une société anonyme de droit espagnol au capital de 4 096 977,38 € créée en mars 1998. Elle a pour activité la location de matériel auxiliaire pour le bâtiment et l'industrie.

ACCES INDUSTRIE a porté sa participation dans ACCES INDUSTRIE ESPAÑA de 99,78 % à 99,99 %, en suite à l'acquisition de 149 actions auprès de l'ancien dirigeant.

Le chiffre d'affaires s'établit à 9 522 K€ en diminution de 8,17 % par rapport à 2007 (10 369 K€).

La crise internationale, particulièrement marquée en Espagne, a été d'autant plus vivement ressentie par ACCES INDUSTRIE ESPAÑA, en raison du contexte concurrentiel. La régression du chiffre d'affaires a été particulièrement sensible au cours du second semestre 2008.

Face à cette situation, diverses mesures ont été prises :

- fermetures d'agences : les agences les moins rentables ont été fermées : Tarragone en novembre 2008 et Saragosse en février 2009,
- transfert sur la France d'une partie du parc de machines, compte tenu des faibles taux d'utilisation,
- changement du management,
- réduction des effectifs,
- octroi par ACCES INDUSTRIE d'un prêt participatif à ACCES INDUSTRIE ESPAÑA, ce prêt est constitué des factures échues entre les deux sociétés pour un montant total de 1 541 K€.

Ces mesures doivent permettre à ACCES INDUSTRIE ESPAÑA de traverser cette crise en 2009, d'équilibrer ses comptes en 2010 et de retrouver sa capacité bénéficiaire à partir de 2011.

### 2.11.2 ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.

ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. est une société anonyme de droit portugais au capital de 900 000 € créée en 2001. Elle a pour activité la location d'équipements élévateurs pour le bâtiment et l'industrie.

ACCES INDUSTRIE a porté sa participation dans ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. de 99,83 % à 99,87 %, en suite de l'acquisition de 149 actions auprès de l'ancien dirigeant.

L'exercice 2008 a vu une progression du chiffre d'affaires de 15,87 % pour s'établir à 3 943 K€ (3 403 K€ en 2007). Cependant, les charges ayant davantage progressé que le chiffre d'affaires, le résultat net s'établit à 401 K€ en 2008 contre 817 K€ en 2007.

Même si l'activité a été globalement bonne sur l'exercice 2008, la virulence de la crise en Espagne s'est répercutée en fin d'exercice sur le Portugal. La faiblesse des coûts de structures de cette filiale et sa taille réduite vont lui permettre de passer ce cap sans difficulté.

### 2.11.3 MAROC ELEVATION

MAROC ELEVATION est une société anonyme de droit marocain au capital de 300 000 dirhams créée en 2008. Elle a pour activité la location d'équipements élévateurs pour le bâtiment et l'industrie.

Le capital de MAROC ELEVATION est détenu à hauteur de 99,87 % par ACCES INDUSTRIE.

L'exercice 2008 est le premier exercice social de la société et n'a eu une durée que de six mois ; de plus, l'activité n'a vraiment démarré qu'au cours du dernier trimestre 2008. Pour ce premier exercice, le chiffre d'affaires s'est élevé à 31 K€ et, compte tenu des coûts de démarrage, le résultat ressort à - 135 K€.

### 2.12 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE 2009

Aucun fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe n'a été relevé. A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe.

Le 18 décembre 2008, un contrat « swap » a été signé, portant sur un montant de 40 000 K€, et en vertu duquel, à compter du 7 janvier 2009 et jusqu'au 7 janvier 2010, le taux EURIBOR 1 mois sera transformé en taux fixe de 2,20 %.

Le 6 janvier 2009, un second contrat « swap » a été signé, portant sur 40 000 K€ ; selon ce contrat, à compter du 9 février 2009 et jusqu'au 7 janvier 2010, le taux EURIBOR 1 mois sera transformé en taux fixe de 2,00 %.





# 3 INFORMATIONS SUR LA MANIÈRE DONT LA SOCIÉTÉ PREND EN COMPTE LES CONSÉQUENCES SOCIALES

## 3.1 INFORMATIONS SOCIALES

### 3.1.1 EFFECTIF ET EMBAUCHES

#### 3.1.1.1 EFFECTIF TOTAL AU 31 DECEMBRE 2008

L'effectif total du Groupe ACCES INDUSTRIE était de 457 personnes au 31 décembre 2008 dont 360 en France.

#### 3.1.1.2 NOUVELLES INITIATIVES DE RECRUTEMENT

ACCES INDUSTRIE a effectué 130 embauches dont 7 étaient des cadres.

ACCES INDUSTRIE ne rencontre pas de difficultés en matière de recrutement, que ce soit pour les cadres ou les autres catégories de personnel.

ACCES INDUSTRIE poursuit et renforce ses initiatives auprès des jeunes diplômés de gestion et d'universités, et ceux issus d'autres formations (techniques...) en leur proposant des stages en entreprise afin de leur permettre de découvrir les diverses facettes des métiers et de réfléchir sur le sens du travail, de se trouver en situation d'autonomie, en dehors de l'établissement scolaire. En ce sens, le stage participera à la construction de l'identité et plus globalement à la connaissance de soi. Les valeurs recensées lors de ces stages peuvent faire l'objet de futurs recrutements.

ACCES INDUSTRIE a aussi développé son partenariat avec les différents CFAI. Cette collaboration permet à ACCES INDUSTRIE d'employer 25 personnes en contrat d'apprentissage et 2 personnes en contrat de professionnalisation.

#### 3.1.1.3 SORTIES CHEZ ACCES INDUSTRIE

En 2008, il n'y a pas eu de licenciement à caractère économique.

Sorties :

EN NOMBRE	2007	2008
CONGES SABATIQUE	1	0
DECES	1	0
DEMISSION	37	24
DEPART RETRAITE	1	1
FIN CAP	1	4
FIN CDD	14	7
FIN CP	0	2
FIN DE PERIODE D'ESSAI	21	16
LICENCIEMENT	26	28
RUPTURE CONVENTIONNELLE	0	1
TRANSFERT SALARIE	0	1
<b>Total</b>	<b>102</b>	<b>84</b>

#### 3.1.1.4 RECOURS AUX HEURES SUPPLEMENTAIRES

Hormis les heures supplémentaires effectuées entre les 36 et 39ième heures avec l'application du repos compensateur de 25 % suite à la loi des 35 heures, il n'y a pas d'heures supplémentaires effectuées au sein d'ACCES INDUSTRIE au delà de la 39ième heure.

#### 3.1.1.5 RECOURS A L'INTERIM

En 2008, ACCES INDUSTRIE a eu recours à 1 735 heures d'intérim soit l'équivalent d'environ 0,86 salarié à temps complet.

### 3.1.2 INFORMATIONS RELATIVES AUX PLANS DE REDUCTION DES EFFECTIFS ET DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI, AUX EFFORTS DE RECLASSEMENT, AUX REEMBAUCHES ET AUX MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Il n'y a pas eu chez ACCES INDUSTRIE de plan de réduction des effectifs en 2008.

### 3.1.3 ORGANISATION DU TRAVAIL EN FRANCE

ACCES INDUSTRIE applique les conventions collectives départementales et nationale de la Métallurgie.

#### 3.1.3.1 HORAIRES

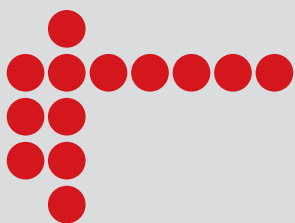
L'horaire hebdomadaire moyen affiché pour les salariés ETAM à temps pleins est de 39 heures.

Les cadres ont des contrats de travail en forfait jours (soit 218 jours de travail par an).

#### 3.1.3.2 DUREE DU TRAVAIL DES SALARIES A TEMPS PARTIEL

Les collaborateurs qui ont fait le choix de travailler à temps partiel se retrouvent dans toutes les catégories.

Sur un effectif de 13 collaborateurs à temps partiel, la grande majorité travaille à 4/5ème, principalement dans le cadre de congés parentaux ou d'absences le mercredi.



### 3.1.3.3 ABSENTEISME PAR MOTIF - FRANCE

Motifs d'absentéisme	Total en % de la masse salariale
Maladie	1,99 %
Accident de travail - trajet	0,71 %
Maternité / Paternité	0,52 %
Autres absences	0,09 %
<b>Total</b>	<b>3,31 %</b>

### 3.1.4 EVOLUTION DE L'EMPLOI, DES QUALIFICATIONS ET DE LA FORMATION EN 2008 EN FRANCE

#### 3.1.4.1 EVOLUTIONS DES CARRIÈRES

Elles sont au nombre de 24 courant 2008 et ont abouti aux changements suivants :

- 8 Technico-Commerciaux > Chefs d'Agence
- 5 Chefs d'Atelier > Animateurs Techniques
- 7 Techniciens > Chefs d'Atelier
- 1 Assistant Commercial > Superviseur Plate-forme Téléphonique
- 1 Responsable Outils Métiers > Responsable Front Office
- 1 Assistante Contrôle Budgétaire et Gestion de Trésorerie > Responsable de Formation
- 1 Chef de Produit > Responsable de Région

#### 3.1.4.2 LES CONTRATS DE TRAVAIL

France	Apprentis	Contrats pro	Cadres	Maîtrise	Employés	Ouvriers	Techniciens	Total
Contrat à durée indéterminée			60	36	96	66	50	308
Contrat à durée déterminée					6	3		9
Contrat d'apprentissage	25							25
Contrat de professionnalisation		2		1			15	18
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>2</b>	<b>60</b>	<b>37</b>	<b>102</b>	<b>69</b>	<b>65</b>	<b>360</b>

ACCES INDUSTRIE a eu recours aux contrats à durée déterminée pour accroissement d'activité ou remplacement de salariés en congés maternité ou maladie.

#### 3.1.4.3 LE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

France	Cadres	Maîtrise	Employés	Ouvriers	Techniciens	Total
Hommes	0	0	1	2	0	3
Femmes	2	1	6	1	0	10
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>13</b>



### 3.1.4.4 EMBAUCHES ET DEPARTS DU PERSONNEL

France	Total
<b>Embauches</b>	130
Créations de poste	62
Remplacements	68
<b>Départs</b>	84
Licenciements	40
Suppressions de poste, fin CDD Démissions ...	44

### 3.1.4.5 SITUATION COMPAREE DES HOMMES ET DES FEMMES

Effectif

France	Cadres		Maîtrise		Techniciens		Employés		Ouvriers		Contrats pro		Apprentis		Total
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Contrat à durée déterminée							1	5	2	1					9
Contrat à durée indéterminée	45	15	32	4	49	1	21	75	61	5	16				324
Contrat d'apprentissage													24	1	25
Contrat de professionnalisation											1	1			2
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>	<b>15</b>	<b>32</b>	<b>4</b>	<b>49</b>	<b>1</b>	<b>22</b>	<b>80</b>	<b>63</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>360</b>

Pyramide des âges

France	Cadres		Maîtrise		Techniciens		Employés		Ouvriers		Contrats pro		Apprentis		Total
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
- 25 ans	1		4		14		5	12	2	1	15	1	24	1	80
De 25 à 39 ans	32	8	23	3	32	1	13	46	33	2	1				194
De 40 à 49 ans	12	5	3	1	3		3	18	16	2	1				64
De 50 à 60 ans		2	2				1	4	12	1					22
+ de 60 ans															
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>	<b>15</b>	<b>32</b>	<b>4</b>	<b>49</b>	<b>1</b>	<b>22</b>	<b>80</b>	<b>63</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>360</b>

Durée et organisation du travail

France	Hommes	Femmes	TOTAL
Contrat à durée déterminée	3	6	9
Contrat à durée indéterminée	208	100	308
Contrat d'apprentissage	24	1	25
Contrat de Professionnalisation	17	1	18
<b>TOTAL</b>	<b>252</b>	<b>108</b>	<b>360</b>



### 3.1.5 POLITIQUE DE REMUNERATION

#### 3.1.5.1 MASSE SALARIALE

La masse des salaires bruts d'ACCES INDUSTRIE est de 3 662 K€ au 31 décembre 2008 contre 3 181 K€ au 31 décembre 2007, soit une progression de 15 %.

#### 3.1.5.2 CHARGES PATRONALES

Le montant annuel des charges patronales 2008 était de 3 662 K€ ce qui représente une progression de 15 % par rapport à l'année précédente. Cependant, l'augmentation des charges patronales est liée à celle de la masse salariale (environ + 14,65 % en 2008).

#### 3.1.5.3 APPLICATION DU TITRE IV DU LIVRE IV DU CODE DU TRAVAIL

##### • Intéressement

L'intéressement est un dispositif encadré par la loi mais à caractère facultatif. Il a été mis en place dans le cadre d'un accord d'entreprise pour la France.

ACCES INDUSTRIE a signé un accord d'intéressement le 8 juin 2006, modifié par l'avenant du 29 juin 2006.

Le versement de l'intéressement au titre de l'année 2007 a été effectué en juillet 2008 (101 643 Euros).

Le versement de l'intéressement au titre de l'année 2008 sera effectué en juillet 2009 et est provisionné à 944 036 €.

##### • Participation

Conformément à l'Article L.444-2 du Code du Travail, visant les entreprises employant habituellement au moins cinquante salariés, la société est tenue de faire participer ses salariés aux résultats de l'entreprise. Un accord de participation a été signé au mois de juin 2006.

La participation est liée aux résultats de l'entreprise; elle existe en conséquence dans la mesure où ces derniers permettent de dégager une réserve de participation positive.

ACCES INDUSTRIE n'a pas versé de participation en 2008.

##### • Plan Epargne d'Entreprise

Un avenant au plan d'épargne entreprise ouvert auprès d'une organisation bancaire le 16 avril 2007, a été signé le 19 mai 2008 afin de modifier les modalités de gestion des sommes provenant de l'intéressement et de la participation. Les sommes versées dans le plan d'épargne doivent être investies en parts de Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE). Les salariés ont le choix entre trois FCPE.

### 3.1.6 RELATIONS PROFESSIONNELLES

La qualité du « climat social » au sein d'ACCES INDUSTRIE est le fruit d'un dialogue permanent entre la Direction, les salariés et leurs représentants.

#### • Composition du Comité d'Entreprise en 2008

Cadres, Agents de maîtrise et techniciens (Titulaires)	3
Employés / Ouvriers (Titulaires)	2
Nombre de représentants titulaires	5
Nombre de représentants suppléants	2

#### • Nombre de réunions du Comité d'entreprise

Le Comité d'Entreprise chez ACCES INDUSTRIE s'est réuni 6 fois courant 2008.

#### 3.1.6.1 CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE

La démarche Santé/Sécurité s'inscrit dans une démarche d'ensemble, conduite en étroite collaboration avec les médecins du travail et le CHSCT. Dans cette optique, ACCES INDUSTRIE se réunit avec le CHSCT une fois tous les trimestres pour faire une étude sur les accidents du travail du trimestre écoulé, établir un programme de travail pour le trimestre à venir et de ce fait, faire évoluer le document unique(1).

La préservation de la santé et de la sécurité des collaborateurs est un objectif fondamental, qui fait partie intégrante de la politique humaine et sociale.

Elle repose sur la prévention des risques. Un diagnostic des risques a été effectué dans les agences afin de pouvoir modifier par rapport à l'existant le Document Unique. L'évaluation des risques a été effectuée avec une démarche de priorisation, l'élaboration d'un programme d'action et la mise en œuvre des actions de prévention.

(1) Document élaboré par ACCES INDUSTRIE intitulé « Evaluation des Risques Professionnels - Document Unique »



### 3.1.7 FORMATION

#### 3.1.7.1 POURCENTAGE DE LA MASSE SALARIALE CONSACRE A LA FORMATION CONTINUE EN 2008

Montant consacré à la formation (en €)	429 939
% de la masse salariale	4,66 %

#### 3.1.7.2 NOMBRE DE PERSONNES FORMEES

En 2008, le nombre de personnes formées s'élève à 527 personnes, ce qui représente 152 % de l'effectif moyen.

#### 3.1.7.3 NOMBRE D' ACTIONS DE FORMATION

En 2008, le nombre d'actions de formation est au nombre de 214.

#### 3.1.7.4 NOMBRE D'HEURES DE FORMATION

En 2008, le nombre d'heures de formation s'élève à 19 324 heures.

### 3.1.8 EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPES

ACCES INDUSTRIE s'inscrit depuis longtemps dans une démarche d'intégration des personnes handicapées dans l'entreprise. Conformément à l'obligation mentionnée à l'article L. 5212-2 du code du travail, elle emploie actuellement 7 personnes, dont l'une s'est vue proposer un CDI après un stage effectué dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Deux personnes ont été reçues à l'occasion d'une action «Un jour, un métier en action» organisée par l'AGEFIPH.

L'entreprise a par ailleurs participé au FORUM CAP EMPLOI permettant à des personnes handicapées en recherche d'emploi d'être en contact avec des entreprises en leur permettant de passer des entretiens avec des professionnels. En règle générale, la société ACCES INDUSTRIE a la volonté, à chaque besoin de recrutement, de considérer la possibilité d'engager une personne handicapée.



## INFORMATIONS SUR LA MANIÈRE DONT LA SOCIÉTÉ PREND EN COMPTE LES CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE SON ACTIVITÉ

### 4.1 CONSOMMATIONS SIGNIFICATIVES DE RES-SOURCES ET MATIERES PREMIERES

Un référentiel est en cours d'établissement afin de permettre un recensement des consommations des diverses énergies (eau, gaz, électricité et carburants) pour l'ensemble du Groupe sur l'année 2008. La mise en place des indicateurs types est prévue au second semestre 2009.

### 4.2 MESURES PRISES POUR LIMITER LES ATTEINTES A L'EQUILIBRE BIOLOGIQUE

ACCES INDUSTRIE a réellement amorcé sa démarche de développement responsable en 2008 et intensifie progressivement son implication dans les domaines suivants :

#### Consommations d'énergie :

- Limitation des dépenses d'énergie au quotidien : extinction spontanée des éclairages, régulation des appareils de chauffage, climatisation, mise hors tension des équipements informatiques, etc... ;
- Remplacement progressif des nettoyeurs haute pression à chaudière dans les ateliers par des équipements économiques à eau froide (1/4 du parc renouvelé en 2008) ;
- Développement d'une communication en interne sur la limitation des impressions papier et notamment des courriers électroniques ;
- Mise en place d'une étude sur la Gestion Electronique des Documents ;
- Formation et sensibilisation de manière régulière du personnel et notamment des commerciaux itinérants et des chauffeurs livreurs sur la conduite économique ;
- Rénovation des agences et lancement de projets de construction de nouveaux locaux, étudiés dans le respect des recommandations de la norme HQE (Haute Qualité Environnementale).

#### Limitation des rejets polluants :

- Renforcement des aménagements intérieurs des ateliers visant à la délimitation et l'identification des zones d'utilisation des produits critiques (rangement et identification) ; mise en place d'audits internes « atelier » afin de garantir le respect de cette organisation ;
- Gestion stricte et généralisée des obligations de collecte, tri et évacuation de nos déchets et éléments souillés dans nos ateliers (partenariat CHIMIREC) ;
- Equipement de nos nouvelles agences avec des fosses intégrées dans les ateliers pour les vidanges et les entretiens en toute sécurité et récupération des huiles usagées ;
- Intégration systématique sur les nouveaux sites d'aires de lavage dédiées, équipées de déboureur et séparateur d'hydrocarbures.

#### Suivi du parc machines :

Une démarche toujours plus exigeante en matière d'entretien du parc machines, tant en préventif que curatif, afin d'assurer des matériels propres et sécurisés, limiter les consommations de carburant et les émissions de CO2 et dans le même temps favoriser la fiabilité des machines, réduire les interventions sur chantier et les émissions polluantes liées à ces déplacements multiples.

Une recherche continue de fournisseurs inscrits eux-mêmes dans une démarche de respect de l'environnement, notamment les fournisseurs de composants types moteurs et batteries.

#### Suivi du parc véhicules :

- Poids lourds : les véhicules d'ACCES INDUSTRIE répondent en grande partie aux dernières normes en matière de pollution. Des véhicules aux normes Euro IV et pour certains Euro V (adjonction d'un catalyseur et utilisation d'une solution d'urée) sont déjà présents dans le parc dans le souci de limiter les émissions polluantes.
- Véhicules légers : matérialisé en 2008 avec l'arrivée d'une Mégane ECO2 dans la flotte siège de l'entreprise, l'engagement de remplacer progressivement les véhicules légers par des modèles à émission de CO2 limitée, voire à énergies hybrides.

#### Gestion des déchets :

- Collecte et compactage des caisses et emballages cartons, évacuation des balles vers les centres de recyclage ;
- Collecte et compactage des emballages plastiques, évacuation des balles vers les centres de recyclage ;
- Centralisation et évacuation des batteries pour recyclage (ateliers) ;
- Collecte et évacuation des cartouches, toner, matériels et périphériques informatiques vers les centres de recyclage ;
- Collecte et recyclage des piles usagées ;
- Tri et collecte du papier usagé pour recyclage (siège social) ;
- Participation volontaire de chacun au tri des déchets de bureau, notamment du papier, des gobelets et canettes.



#### **4.3 DEMARCHES D'EVALUATION OU DE CERTIFICATION ENTREPRISES EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT**

Une approche Groupe pour le management des impacts environnementaux : étude de mise en place à terme d'un management environnemental basé sur les recommandations du référentiel ISO 14001, norme internationalement reconnue et éprouvée.

Création en 2008 du Comité de réflexion sur le développement durable chargé de travailler sur l'analyse de la norme et la mise en place progressive d'un plan d'actions sur 2009.

#### **4.4 MESURES PRISES POUR ASSURER LA CONFORMITE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AUX DISPOSITIONS LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES APPLICABLES EN CETTE MATIERE**

Néant.

#### **4.5 DEPENSES ENGAGEES POUR PREVENIR LES CONSEQUENCES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE SUR L'ENVIRONNEMENT**

Non identifiables.

#### **4.6 EXISTENCE AU SEIN DE LA SOCIETE DE SERVICES INTERNES DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT, LA FORMATION ET L'INFORMATION DES SALARIES SUR CELUI-CI, LES MOYENS CONSACRES A LA REDUCTION DES RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT AINSI QUE L'ORGANISATION MISE EN PLACE POUR FAIRE FACE AUX ACCIDENTS DE POLLUTION**

##### **Axes stratégiques :**

- Structuration permanente de l'organisation interne, mise en place de relais régionaux (commercial, technique) et de services supports transversaux en soutien aux équipes terrain ;
- Politique de renouvellement régulier de nos nacelles et élévateurs en location, pour garantir du matériel toujours propre et sécurisé et une politique stricte de suivi et d'entretien permanent de nos matériels .

#### **4.7 MONTANT DES PROVISIONS ET GARANTIES POUR RISQUES EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT**

Néant.

#### **4.8 MONTANT DES INDEMNITES VERSEES AU COURS DE L'EXERCICE EN EXECUTION D'UNE DECISION JUDICIAIRE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT ET LES ACTIONS MENEES EN REPARATION DE DOMMAGES CAUSES A CELUI-CI**

Néant.

#### **4.9 ELEMENTS SUR LES OBJECTIFS QUE LA SOCIETE ASSIGNE A SES FILIALES A L'ETRANGER SUR LES SIX PREMIERS POINTS MENTIONNES**

Non significatifs.



# 5 INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

## 5.1 LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES

### Monsieur Daniel DUCLOS

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Président du Directoire Membre du Directoire
ACCES FINANCE	SA	Président Directeur Général Administrateur
A.T.J.	SAS	Président
A.T.N.	SA	Administrateur
SCI DE PESSELSIS	SCI	Co-Gérant
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	Société étrangère	Président du Conseil d'administration Administrateur
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	Société étrangère	Président du Conseil d'administration depuis le 15 décembre 2008 Administrateur
MAROC ELEVATION	Société étrangère	Président du Conseil d'administration Administrateur

### Monsieur Pascal MEYNARD

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Directeur Général Membre du Directoire
A.T.N.	SA	Administrateur
SCI DE PESSELSIS	SCI	Co-Gérant
SOLANI	SCI	Gérant
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	Société étrangère	Administrateur
MAROC ELEVATION	Société étrangère	Administrateur

### Monsieur Eric LACOMBE

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Directeur Général Membre du Directoire
ACCES FINANCE	SA	Administrateur
A.T.N.	SA	Administrateur
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	Société étrangère	Administrateur depuis le 15 décembre 2008
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	Société étrangère	Administrateur depuis le 12 décembre 2008
ROUTABOUL	SARL	Gérant
PHOWER	SARL	Gérant
MAROC ELEVATION	Société étrangère	Représentant permanent de la société ACCES INDUSTRIE, membre du Conseil d'administration





### Monsieur Christophe AMBROSI

Monsieur Christophe AMBROSI a démissionné de son mandat de membre du Conseil de surveillance avec effet le 23 septembre 2008.

### Monsieur Maël DE LA LANDE DE CALAN

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Membre du Conseil de Surveillance depuis le 23 septembre 2008

### Monsieur Pierre COSTES

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
CESAR	SA	Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
PRESS INDEX	SA	Administrateur
OSIATIS	SA	Représentant permanent de la société WBFP, membre du Conseil de surveillance
OSIATIS France	SA	Représentant permanent de la société WBFP Membre du Conseil de Surveillance
OSIATIS INGENIERIE	SAS	Représentant permanent de la société WBFP Membre du Conseil de Surveillance
OSIATIS SYSTEMS	SAS	Représentant permanent de la société WBFP Membre du Conseil de Surveillance
GIRAUD INTERNATIONAL	SA	Membre du Conseil de surveillance
FINANCIERE GIRAUD INTERNATIONAL	SA	Vice-Président du Conseil de Surveillance Membre du Conseil de Surveillance
VIRGIN STORES	SA	Membre du Conseil de Surveillance

### Madame Françoise DUCLOS

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Vice-Présidente du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
ACCES FINANCE	SA	Administrateur
QUAI 36	SARL	Gérante depuis le 17 novembre 2008



## BUTLER CAPITAL PARTNERS

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Membre du Conseil de surveillance
PRESS INDEX	SA	Administrateur
CESAR	SA	Membre du Conseil de surveillance
FINANCIERE GIRAUD INTERNATIONAL	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
GIRAUD INTERNATIONAL	SA	Membre du Conseil de surveillance
FINANCIERE ACCES INDUSTRIE	SAS	Président
FINANCIERE SERNAM	SAS	Membre du Conseil de surveillance
CHAMPILOIRE	SA	Membre du Conseil de surveillance
HOLDING SPORTS & EVENEMENTS	SA	Administrateur
SERNAM XPRESS	SAS	Membre du Conseil de surveillance
VSSA HOLDING	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
VIRGIN STORES	SA	Membre du Conseil de Surveillance
ACCES INVESTISSEMENTS	SAS	Président
COLFILM	SA	Membre du Conseil de Surveillance
FICORB	SA	Membre du Comité de Surveillance

## Monsieur Walter BUTLER

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Représentant permanent de BCP, membre du Conseil de surveillance
WB FINANCE ET PARTENAIRES	SA	Président – Directeur général
BUTLER CAPITAL PARTNERS	SA	Président – Directeur général
AMSTAR ENTREPRISES	SARL	Gérant
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE 30 ALBERT 1 <sup>er</sup>	SCI	Gérant
OSIATIS	SA	Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
OSIATIS FRANCE	SA	Président du Conseil de Surveillance, Membre du Conseil de Surveillance
GROUPE FLO	SA	Membre du Conseil de surveillance
CESAR	SA	Représentant permanent de BCP, membre du Conseil de surveillance
CHAMPILOIRE	SA	Représentant permanent de BCP, membre du Conseil de surveillance
FINANCIERE ACCES INDUSTRIE	SAS	Représentant permanent de BCP, Président
HOLDING SPORTS & EVENEMENTS	SA	Représentant permanent de BCP
VSSA HOLDING	SAS	Représentant permanent de BCP
VIRGIN STORES	SA	Représentant permanent de BCP
ACCES INVESTISSEMENTS	SAS	Représentant permanent de BCP
COLFILM	SA	Représentant permanent de BCP


**IRDI – INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT  
INDUSTRIEL DE MIDI-PYRENEES**

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Membre du Conseil de surveillance
LDL TECHNOLOGY	SA	Membre du Conseil de surveillance
INTEXYS	SA	Membre du Conseil de surveillance
LIBRAGEN	SA	Membre du Conseil de surveillance
EADS COMPOSITES AQUITAINE	SA	Administrateur
FAM	SA	Administrateur
INTELLAGRI	SA	Administrateur
PALUMED	SA	Administrateur
INITIATIVES DECORATION	SA	Administrateur
SEANODES	SA	Administrateur
ISIS INNOVATION	SA	Administrateur
ATCHIK	SA	Administrateur
RECAERO	SA	Administrateur
MP CROISSANCE	SA	Administrateur

**Monsieur Olivier ATHANASE**

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Représentant permanent de la société IRDI, membre du Conseil de surveillance

**5.2 REMUNERATION ET AVANTAGES REÇUS PAR  
LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Conformément à l'article 225-102-1 du Code de commerce, nous vous communiquons le montant de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés, durant l'exercice clos le 31 décembre 2008, aux mandataires sociaux par la société et les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce.



## 5.2.1 DIRECTOIRE

**Tableau 1 :**

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et des actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Mandataire social	Exercice 2007	Exercice 2008
<b>Daniel DUCLOS</b> <b>Président du Directoire</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	360 000 €	360 000 €
<b>Pascal MEYNARD</b> <b>Membre du Directoire</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	180 000 €	180 000 €
<b>Eric LACOMBE</b> <b>Membre du Directoire</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	180 000 €	180 000 €

**Tableau 2 :**

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Mandataire social	Exercice 2007	Exercice 2008
<b>Daniel DUCLOS</b> <b>Président du Directoire</b>		
Rémunération fixe Rémunération variable Rémunération exceptionnelle Jetons de présence Avantages en nature	240 000 € 120 000 €	240 000 € 120 000 €
<b>Total</b>	<b>360 000 €</b>	<b>360 000 €</b>
<b>Pascal MEYNARD</b> <b>Membre du Directoire</b>		
Rémunération fixe Rémunération variable Rémunération exceptionnelle Jetons de présence Avantages en nature	120 000 € 60 000 €	120 000 € 60 000 €
<b>Total</b>	<b>180 000 €</b>	<b>180 000 €</b>
<b>Eric LACOMBE</b> <b>Membre du Directoire</b>		
Rémunération fixe Rémunération variable Rémunération exceptionnelle Jetons de présence Avantages en nature	120 000 € 60 000 €	120 000 € 60 000 €
<b>Total</b>	<b>180 000 €</b>	<b>180 000 €</b>



**Tableau 3** : Jetons de Présence

Les dirigeants mandataires sociaux n'ont pas perçu de jetons de présence au cours de l'exercice.

**Tableau 4** : Options de souscription ou achat d'actions attribuées durant l'exercice

Il n'a pas été attribué d'options de souscription ou d'achat d'actions au cours de l'exercice aux dirigeants mandataires.

**Tableau 5** : Options de souscription ou achat d'actions levées durant l'exercice par chaque mandataire social

Il n'a pas été levé d'options de souscription ou d'achat au cours de l'exercice par les dirigeants mandataires sociaux.

**Tableau 6** : Actions de performance et **Tableau 7** : Actions de performance disponibles

La société n'a pas attribué d'actions de performance au cours de l'exercice écoulé, ainsi qu'au cours des exercices précédents.

Informations sur les rémunérations versées aux dirigeants mandataires en application de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Nom	Mandat	Fonction	Rémunération fixe	Rémunération variable	Avantage en nature	Retraite supplémentaire et autres avantages
Daniel DUCLOS	Président du Directoire	Président	240 000 €	120 000 €	Néant	10 907,89 €
Pascal MEYNARD	Membre du directoire	Directeur Général Développement commercial	120 000 €	60 000 €	Néant	9 468,96€
Eric LACOMBE	Membre du directoire	Directeur Général Finance	120 000 €	60 000 €	Néant	9 468,96€
<b>Total</b>			<b>480 000 €</b>	<b>240 000 €</b>	<b>Néant</b>	<b>24 845,81€</b>

En cas de révocation de sa fonction de Président du Directoire, Monsieur Daniel DUCLOS percevra le versement d'une indemnité forfaitaire égale à la somme des rémunérations brutes perçues par lui au titre des vingt-quatre derniers mois précédant sa révocation sans que cette indemnité puisse être inférieure à quatre cent quatre vingt mille euros.

En cas de licenciement par la société, Messieurs Pascal MEYNARD et Eric LACOMBE percevront le versement d'une indemnité de départ d'un montant égal à la somme des rémunérations brutes perçues par eux au titre des douze derniers mois précédant leur licenciement sans que cette indemnité ne puisse être inférieure à cent vingt mille euros.

En cas de révocation de leurs fonctions de Directeurs Généraux, Messieurs Pascal MEYNARD et Eric LACOMBE percevront également une indemnité de départ d'un montant égal à la somme des rémunérations brutes perçues par eux au titre de leur contrat de travail et au cours des douze derniers mois précédant leur révocation en qualité de Directeur généraux sans que cette indemnité ne puisse être inférieure à cent vingt mille euros.



### 5.2.2 LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mandataires	Rémunérations fixe brute en €	Rémunérations variables en €	Jetons de présence en €	Avantages en nature en €
Pierre COSTES	0	0	-	-
Françoise DUCLOS	17 996	1 273	-	-
Walter BUTLER (BCP)	0	0	-	-
Christophe AMBROSI	0	0	-	-
Maël DE LA LANDE DE CALAN	0	0	-	-
Olivier ATHANASE (IRDI)	0	0	-	-

Nous vous précisons qu'aucun membre du conseil de surveillance n'est attributaire de stock-option.

### 5.3 OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE

Conformément à l'article L. 621-18-2 du code monétaire et financier et au règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous communiquons un état récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants d'ACCES INDUSTRIE sur le titre de la société portées à notre connaissance :

Personne concernée	Nature de l'opération	Montant
ROUTABOUL, personne morale liée à Eric LACOMBE, Membre du Directoire	Acquisition	61 542,07 €



## 6 INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL ET A L'ACTIONNARIAT

### 6.1 CAPITAL SOCIAL

Le capital social, au 31 décembre 2008, s'élève à 1 754 704,80 €, divisé en 5 849 016 actions d'un nominal de 0,30 €.

### 6.2 HISTORIQUE DES VARIATIONS DU CAPITAL SOCIAL

Date	Opération	Variations de capital	Capital après opération	Nb actions après opération	Nominal de l'action
15/12/98	Création de la Société	F 250 000	F 250 000	2 500	F 100
12/10/99	Augmentation de capital suite à apport partiel d'actif	F 29 750 000	F 30 000 000	300 000	F 100
23/12/99	Augmentation de capital en numéraire	F 5 928 800	F 35 928 800	359 288	F 100
29/12/00	Augmentation de capital suite à exercice de bons en numéraire	F 4 071 200	F 40 000 000	400 000	F 100
	Augmentation de capital en numéraire	F 2 000 000	F 42 000 000	420 000	F 100
	Augmentation de capital par incorporation de prime d'émission et augmentation de valeur nominale	F 2 080 310	F 44 080 310	420 000	F 104,95
29/12/00	Conversion de la valeur nominale en euros	NA	€ 6 720 000,00	420 000	€ 16
06/04/01	Division de la valeur nominale par 16	NA	€ 6 720 000,00	6 720 000	€ 1
03/05/01	Emission de 1 300 000 actions mises à la disposition du public dans le cadre de l'introduction au second marché	€ 1 300 000,00	€ 8 020 000,00	8 020 000	€ 1
05/06/01	Exercice par le Crédit Lyonnais de bons de souscription d'actions	€ 222 750,00	€ 8 242 750,00	8 242 750	€ 1
29/03/06	Réduction du capital social par annulation d'actions acquises dans le cadre de rachats d'actions	€ (509 382,00)	€ 7 733 368,00	7 733 368	€ 1
07/04/06	Réduction du capital social par réduction de la valeur nominale des actions	€ (7 578 700,64)	€ 154 667,36	7 733 368	€ 0,02
07/04/06	Augmentation de capital en numéraire (réservée à FAI)	€ 748 000,00	€ 902 667,36	45 133 368	€ 0,02
07/04/06	Augmentation de capital en numéraire (réservée à BCP)	€ 587 383,12	€ 1 490 050,48	74 502 524	€ 0,02
10/07/06	Augmentation de capital suite à exercice des BSA	€ 42 083,30	€ 1 532 133,78	76 606 689	€ 0,02
04/01/07	Augmentation de capital suite à exercice des BSA	€ 21 883,16	€ 1 554 016,94	77 700 847	€ 0,02
21/05/07	Augmentation de capital suite à exercice des BSA	€ 67 385,34	€ 1 621 402,28	81 070 114	€ 0,02
23/07/07	Augmentation de capital suite à exercice des BSA	€ 113 185,14	€ 1 734 587,42	86 729 371	€ 0,02
18/12/07	Augmentation du capital en numéraire (réservée à BCP)	€ 0,58	€ 1 734 588,00	86 729 400	€ 0,02
18/12/07	Regroupement des actions	€ 0,00	€ 1 754 704,80	5 781 960	€ 0,30
25/07/08	Augmentation du capital par attribution d'actions gratuites	€ 20 116,80	€ 1 754 704,80	5 849 016	€ 0,30



### 6.3 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Il a été consenti, au bénéfice de l'ensemble des membres du personnel et éventuellement des mandataires sociaux de la société et des sociétés qui lui sont liées, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de son capital (ainsi que des options donnant droit à l'achat d'actions préalablement rachetées par la société).

Les options de souscription consenties en vertu de cette autorisation ne pourront donner droit à un nombre d'actions total supérieur à 350 000 actions.

En toute hypothèse, un même salarié ou mandataire social possédant déjà plus de 10 % du capital de la Société ne pourra bénéficier d'une telle option.

Cette autorisation ayant été donnée pour une période de 5 ans à compter du 6 avril 2001, la norme IFRS 2 n'est pas applicable. Cette autorisation emporte, au profit des bénéficiaires des options, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions susceptibles d'être souscrites au fur et à mesure des levées d'options.

Le prix de souscription fixé par le conseil d'administration, au jour où l'option sera consentie ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour où l'option sera consentie, aucune option ne pouvant être consentie moins de vingt séances de Bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital.

Les options consenties en vertu de cette autorisation devront être exercées dans un délai de 10 ans à compter de la date à laquelle elles auront été consenties.

Faisant usage de cette autorisation, il a été décidé au cours d'une réunion du Directoire, le 3 mai 2001, de consentir au bénéfice des salariés ou mandataires sociaux de la Société et des Sociétés qui lui sont liées, des options de souscription donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital.

Les principales caractéristiques du plan d'option mis en place sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	6 avril 2001
Date d'attribution des options	3 mai 2001
Nature des options	Souscription
Nombre d'options maximal initial à émettre (avant regroupement)	350 000
Nombre d'options émises et attribuées (avant regroupement)	134 800
Nombre d'options émises et attribuées (après regroupement)	8 987
dont aux mandataires sociaux	743
dont aux 10 premiers salariés non-mandataires	533
Début de la période d'exercice des options	3 mai 2004
Fin de la période d'exercice des options	2 mai 2011
Durée de blocage des options	3 ans
Durée de validité des options	10 ans
Prix d'exercice d'une option (avant regroupement)	9,97 €
Prix d'exercice d'une option (après regroupement)	149,55 €
Nombre d'options non exerçables (*)	6 882
Nombre d'options exerçables au 31/12/2008	2 015
Nombre d'options souscrites au 31/12/2008	0

\* salariés ayant quitté définitivement la société et les sociétés qui lui sont liées.

A ce jour, aucune option n'a été exercée ; leur prix d'exercice est de 149,55 € (après regroupement), soit un prix très supérieur au cours de l'action au 31 décembre 2008. La dilution potentielle à provenir de l'exercice des options de souscription est de 0,04 % (sur la base du nombre d'actions exerçables à la date du

présent document de base et dans l'hypothèse d'un exercice à 100 %), et hors incidence des attributions d'actions gratuites (note 13.4 des annexes aux comptes consolidés) et de l'emprunt obligataire convertible en action (note 14.4 des annexes aux comptes consolidés).





#### 6.4 ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

L'application de la norme IFRS 2 nous amène à passer une charge dans nos comptes liée aux actions gratuites attribuées.

Cette norme impose de comptabiliser en charge les transactions dont le paiement est fondé en actions avec des membres du personnel alors que l'impact réel d'une émission d'actions gratuites et un impact de dilution des actionnaires existants uniquement et n'a aucun effet sur la société outre la comptabilisation d'une augmentation de capital au nominal.

Nous tenons à préciser que cette charge est purement théorique et qu'aucun décaissement de cash n'y est associé. De plus, son montant, est évalué au cours de bourse au moment de la décision d'attribution des actions soit 12,45 € alors que le cours au 20 mars 2009 est de moins de 4 €.

L'application de cette norme amène à passer sur la durée d'attribution des 268 221 actions gratuites une charge financière de plus de 3,3 M€ alors qu'elle ne correspond à aucune réalité pour ACCES INDUSTRIE.

Dans le cadre de l'opération de restructuration du 7 avril 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 29 mars 2006, le Directoire a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 4 023 323 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants. A la suite du regroupement d'actions réalisé en début d'exercice 2008, le nombre d'actions gratuites a été divisé par 15 et arrondi au nombre d'actions inférieur, soit 268 221 actions.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition (telle que définie ci-dessous) et sous réserve de la réalisation de conditions de performances de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'Echéance (telle que définie ci-dessous) concernée de la Période d'Acquisition.

#### PERIODE D'ACQUISITION

Les actions attribuées gratuitement par le Directoire de la Société le 16 juin 2006 pourront être acquises à l'une des quatre échéances de la période d'acquisition qui a commencé à courir le jour de la décision d'attribution :

- La première échéance est fixée au deuxième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2008 ;
- La deuxième échéance est fixée au troisième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2009 ;
- La troisième échéance est fixée au quatrième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2010 ;

- La quatrième échéance est fixée à la date à laquelle, postérieurement à la troisième échéance interviendrait un changement de contrôle au sein du capital de la Société dès lors que ce changement de contrôle interviendrait au plus tard au dixième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2016.

#### CONDITIONS DE PERFORMANCE

L'acquisition des actions est soumise à la réalisation d'une condition de performance qui est l'atteinte à l'issue de chaque échéance d'un niveau minimum de la valeur théorique de l'action.

Cette valeur théorique est calculée en fonction du cours de bourse ou selon la formule suivante :

$(5,5 \text{ fois l'EBITDAR} - \text{la dette financière}) / \text{nombre d'actions.}$

#### PRESENCE DU BENEFICIAIRE A L'ECHANCE CONCERNEE DE LA PERIODE D'ACQUISITION

L'acquisition d'actions gratuites à une Echéance donnée suppose qu'à cette Echéance le bénéficiaire ait la qualité de salarié de la Société (ou de l'une des sociétés liées à la Société dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce) ou la qualité de mandataire social de la Société.

Les bénéficiaires ont ainsi acquis définitivement 50% des actions gratuites de la première échéance, soit 67 056 actions.

Les principales caractéristiques des actions attribuées sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	29-mars-06
Date d'attribution des actions	16-juin-06
Nombre maximum d'actions attribuables (avant regroupement)	5 532 070
Nombre total d'actions attribuées (avant regroupement)	4 023 323
Nombre total d'actions attribuées (après regroupement)	268 221
Nombre d'actions le 25 juillet 2008 pour attribution de la première échéance	67 056
Nombre maximal d'actions acquises au 16 juin 2009 (après regroupement)	134 110
Nombre maximal d'actions acquises au 16 juin 2010 (après regroupement)	67 055

La dilution potentielle à provenir de l'acquisition des actions est de 5,20 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 31 décembre 2008 et dans l'hypothèse d'une acquisition à 100 %), et hors incidence des options de souscription d'actions (note 13.3) et de l'emprunt obligataire convertible en actions (note 14.4).

Il n'a pas été tenu compte de la cotisation patronale de 10% car ces actions ont été attribuées antérieurement à sa date d'application (16/10/2007).



Une charge de 284 K€ a été constatée au titre de l'exercice 2008 ; cette charge est constituée de :

- la charge issue des 67 056 actions gratuites attribuées par le Directoire du 25/07/2008. Compte tenu des provisions constituées lors des exercices précédents, une charge complémentaire de 204 K€ a été constatée dans les comptes consolidés.
- Une quote-part de charge correspondant au solde des actions à attribuer. Conformément aux dispositions de la norme IFRS2, cette quote-part de charge s'élève à 80 K€. Ce montant a été obtenu en multipliant le nombre d'actions restant à attribuer au 31/12/2008 par la juste valeur de l'action (soit le cours de l'action à cette date, soit 12,45 € après regroupement) et par la probabilité que les conditions d'attribution et de performance soient remplies. La quote-part prise en compte est obtenue en répartissant linéairement la charge calculée pour chacune des quatre tranches (IFRS 2.15).

#### 6.5 CONDITIONS STATUTAIRES AUXQUELLES SONT SOUMISES LES MODIFICATIONS DU CAPITAL ET DES DROITS SOCIAUX

Outre les déclarations de franchissements de seuils prévus par l'article L. 233-7 du Code de Commerce, toute personne, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir, directement ou indirectement au sens des articles L. 233-9 et L. 233-10 du Code de commerce, un nombre de titres représentant une fraction égale à 2,5 % du capital social ou des droits de vote, ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la société, dans un délai de quinze jours à compter du jour où chacun des seuils est atteint, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social, en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus.

L'obligation déclarative ci-dessus s'entend pour toute fraction de 2,5 % du capital à compter du premier seuil de 2,5 % et cesse d'être exigée au-delà d'une participation de 33 1/3 % du capital.

A défaut d'avoir été régulièrement déclaré dans les conditions qui précèdent, et si la demande en est faite (et consignée dans le procès verbal de l'assemblée générale) par un ou plusieurs actionnaires détenant 2,5 % au moins du capital social ou des droits de vote, les actions dont la détention aurait dû être déclarée sont privées de droit de vote dans les conditions fixées par la loi.

#### 6.6 IDENTITE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, il est précisé l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote.

Principaux actionnaires au 31/12/2008	% du capital	% des droits de vote
Financière Accès Industrie	80,13 %	88,38 %
IRDI	2,96 %	1,96 %

#### 6.7 ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Conformément à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, introduit par la loi n°2006-387 du 31 mars 2006, nous vous exposons certains éléments qui seraient susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

##### 6.7.1 STRUCTURE DU CAPITAL DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2008

Répartition du capital au 31/12/2008	% du capital	% des droits de vote
Financière Accès Industrie	80,13 %	88,38 %
Accès Finance	1,15 %	0,95 %
Accès Investissements	1,20 %	0,66 %
IRDI	2,96 %	1,96 %
Auto détention	0,79 %	0,44 %
Management	1,15 %	0,63 %
Autres nominatifs	0,02 %	0,02 %
Porteurs	12,59 %	6,96 %
Actions non regroupées	0,02 %	0,00%

##### 6.7.2 RESTRICTIONS STATUTAIRES A L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE ET AUX TRANSFERTS D' ACTIONS

Néant.

##### 6.7.3 PARTICIPATIONS DIRECTES OU INDIRECTES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE DONT ELLE A CONNAISSANCE EN VERTU DES ARTICLES L.233-7 ET L.233-12 DU CODE DE COMMERCE

Par courrier du 13 août 2008 complété par des courriers du 20 août et du 18 septembre 2008, les sociétés Financière Accès Industrie, Accès Investissements, Butler Capital Partners et Accès Finance ont déclaré détenir de concert, au 7 août 2008, 4 760 205 actions ACCES INDUSTRIE représentant 142 072 260 droits de vote, soit 81,38 % du capital et 89,39 % des droits de vote de cette société.

##### 6.7.4 LISTE DES DETENTEURS DE TOUT TITRE COMPORTANT DES DROITS DE CONTROLE SPECIAUX ET DESCRIPTION DE CEUX-CI

Néant



## 7 INFORMATIONS DIVERSES

### 6.7.5 MECANISMES DE CONTROLE PREVUS DANS UN EVENTUEL SYSTEME D'ACTIONNARIAT DU PERSONNEL, QUAND LES DROITS DE CONTROLE NE SONT PAS EXERCES PAR CE DERNIER

Néant.

### 6.7.6 ACCORDS ENTRE ACTIONNAIRES DONT LA SOCIETE A CONNAISSANCE ET QUI PEUVENT ENTRAINER DES RESTRICTIONS AU TRANSFERT D'ACTIONS ET À L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Néant.

### 6.7.7 REGLES APPLICABLES A LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU DIRECTOIRE AINSI QU'À LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA SOCIETE

Les membres du Directoire sont révocables par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil de surveillance.

Le Conseil de surveillance donne son avis sur toutes propositions de modifications statutaires (sauf celles légalement requises ou rendues nécessaires pour recapitaliser la société).

### 6.7.8 POUVOIRS DU DIRECTOIRE, EN PARTICULIER L'EMISSION OU LE RACHAT D'ACTIONS

Le Directoire est doté des pouvoirs prévus par la loi.

### 6.7.9 ACCORDS CONCLUS PAR LA SOCIETE QUI SONT MODIFIES OU PRENNENT FIN EN CAS DE CHANGEMENT DE CONTROLE DE LA SOCIETE, SAUF SI CETTE DIVULGATION, HORS LES CAS D'OBLIGATION LEGALE DE DIVULGATION, PORTERAIT GRAVEMENT ATTEINTE A SES INTERETS

Néant.

### 6.7.10 ACCORDS PREVOYANT DES INDEMNITES POUR LES MEMBRES DU DIRECTOIRE OU LES SALARIES, S'ILS DEMISSIONNENT OU SONT LICENCIES SANS CAUSE REELLE ET SERIEUSE OU SI LEUR EMPLOI PREND FIN EN RAISON D'UNE OFFRE PUBLIQUE

Cf. note 5.4

### 7.1 ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte que l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2008, est inférieure à 3%.

### 7.2 OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de commerce et dans le cadre de l'autorisation donnée lors de la précédente assemblée générale ordinaire du 20 mai 2008 d'intervenir sur le marché des actions de la Société, en vue des objectifs décrits dans notre plan de rachat d'actions, il est précisé que 46 218 (0,79 %) actions de la société étaient détenues par notre société au 31 décembre 2008.

Bilan du programme de rachat d'actions au 31 décembre 2008

Informations	Montants
Pourcentage de capital auto détenu	0,79 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille	46 218
Valeur comptable du portefeuille au 31 décembre 2008	230 380 €
Valeur du marché du portefeuille au 31 décembre 2008	228 317 €

### 7.3 RENOUVELLEMENT D'AUTORISATIONS DIVERSES

Il est proposé à l'assemblée générale de renouveler les diverses autorisations préalablement données.

### 7.4 TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices figure en Annexe 1 du présent rapport.

### 7.5 DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE CONSENTIES PAR L'ASSEMBLEE DES ACTIONNAIRES AU DIRECTOIRE

Le tableau figure en Annexe 2 du présent rapport.





**COMPTES ET ANNEXE CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2008**



## BILAN CONSOLIDÉ ACTIF

en milliers d'euros	Notes	31.12.2008	31.12.2007
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles nettes	5	128 381	114 643
Immobilisations financées par crédit bail	6	1 050	1 601
Ecart d'acquisition	7	0	0
Immobilisations incorporelles	8	2 083	1 634
Actifs financiers	9	1 252	1 008
Clients et autres débiteurs	11	70	152
Créances d'impôts sur les résultats	17	5 449	7 008
<b>Total actifs non courants</b>		<b>138 285</b>	<b>126 046</b>
<b>Actifs courants</b>			
Actifs financiers	9	337	290
Stocks et en-cours	10	1 330	1 208
Clients et autres débiteurs	11	22 845	33 242
Créances d'impôts sur les résultats	17	438	434
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	1 826	2 337
<b>Total actifs courants</b>		<b>26 776</b>	<b>37 511</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>165 061</b>	<b>163 557</b>

## BILAN CONSOLIDÉ PASSIF

en milliers d'euros	Notes	31.12.2008	31.12.2007
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	13	1 755	1 735
Primes d'émission	13	15 106	52 094
Actions propres	13	-241	0
Réserves consolidées	13	28 320	-17 462
Ecart de conversion	13	-1	0
Résultat de l'exercice	13	153	9 751
Intérêts minoritaires	13	1	10
<b>Total capitaux propres</b>	<b>13</b>	<b>45 093</b>	<b>46 128</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Dettes financières	14	92 206	77 374
Provisions	15	200	130
Fournisseurs et autres créditeurs	16	11	144
Dettes d'impôts sur les résultats	17	106	14
<b>Total passifs non courants</b>		<b>92 523</b>	<b>77 662</b>
<b>Passifs courants</b>			
Dettes financières	14	14 376	17 267
Provisions	15	139	37
Fournisseurs et autres créditeurs	16	12 841	22 295
Dettes d'impôts sur les résultats	17	89	168
<b>Total passifs courants</b>		<b>27 445</b>	<b>39 767</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>165 061</b>	<b>163 557</b>



## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

en milliers d'euros	Notes	31.12.2008	31.12.2007
Ventes de marchandises / Produits		93	748
Prestations de services		66 427	56 310
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>66 520</b>	<b>57 058</b>
Achats consommés	18	-2 694	-2 368
Charges externes	19	-18 872	-17 269
Charges de personnel	20	-17 372	-14 345
Impôts et taxes		-2 270	-1 915
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)	21	-17 100	-12 864
Autres produits	22	147	0
Autres charges	22	-61	-326
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>8 298</b>	<b>7 971</b>
Autres produits et charges opérationnels	23	-817	-252
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>7 481</b>	<b>7 719</b>
Produits financiers	24	976	236
Charges financières	24	-7 852	-11 161
<b>Résultat financier</b>		<b>-6 876</b>	<b>-10 925</b>
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>605</b>	<b>-3 206</b>
Impôts	17	-452	12 961
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>153</b>	<b>9 755</b>
Attribuable aux :			
Groupe		153	9 751
Intérêts minoritaires		0	4
Résultat net par action en euros	25	0,026	0,115
Résultat net par action dilué en euros	25	0,075	0,112



## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en milliers d'euros	Capital émis	Primes d'émission	Actions propres	Réserves Consolidées	Résultat Consolidé	TOTAL	Inférêts minoritaires	Total Capitaux propres
<b>Au 31/12/2006</b>	1 554	47 761	0	-23 353	5 122	31 084	6	31 090
Augmentation de capital par exercice de BSA	181	4 333				4 514		4 514
Attribution d'actions gratuites				25		25		25
Activation d'impôts différés				744		744		744
Augmentation de capital en numéraire						0		0
Affectation du résultat 2006				5 122	-5 122	0		0
Résultat de l'exercice 2007					9 751	9 751	4	9 755
<b>Au 31/12/2007</b>	1 735	52 094	0	-17 462	9 751	46 118	10	46 128
Acquisition d'actions propres			-241	9		-232		-232
Attribution d'actions gratuites	20			264		284		284
Impôts différés sur part capitaux propres des OCA				-1 225		-1 225		-1 225
Affectation du RAN sur la prime d'émission		-36 988		36 988		0		0
Affectation du résultat 2007				9 751	-9 751	0		0
Résultat de l'exercice 2008					153	153		153
Autres				-6		-6	-9	-15
<b>Au 31/12/2008</b>	1 755	15 106	-241	28 319	153	45 092	1	45 093





## TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	31.12.2008	31.12.2007
<b>Flux de trésorerie lié à l'activité :</b>		
Résultat net des sociétés intégrées	153	9 751
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
• Amortissements et provisions	16 352	12 583
• Variation des impôts différés	1 575	-13 201
• Plus ou moins values de cession, nettes d'impôt	153	509
• Autres (Abandons de créances et effet d'actualisation...)	-1 044	2 404
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>17 189</b>	<b>12 046</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	2 285	-2 735
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>19 474</b>	<b>9 311</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :</b>		
Acquisitions d'immobilisations	-31 528	-53 399
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	533	4 582
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-30 995</b>	<b>-48 817</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :</b>		
Acquisition d'actions propres	-232	
Augmentation de capital	0	4 514
Emissions d'emprunts	23 043	95 987
Remboursements d'emprunts	-12 513	-60 460
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>10 298</b>	<b>40 041</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-1 223</b>	<b>535</b>
Trésorerie d'ouverture	-2 494	-3 029
Trésorerie de clôture	-3 717	-2 494



# Note 1

## INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE

En date du 26 mars 2009, le Directoire a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés du Groupe ACCES INDUSTRIE pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

### 1.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Afin de permettre le développement du Groupe, un protocole d'accord a été signé le 22 février 2006 entre Butler Capital Partners (BCP) et Daniel DUCLOS (fondateur et Président du Directoire d'ACCES INDUSTRIE) et a abouti à la recapitalisation de l'entreprise et à la restructuration de sa dette.

Afin d'accompagner ce développement, la société ACCES INDUSTRIE a signé le 8 octobre 2007 un contrat de crédit syndiqué de 100 M€ arrangé par la banque Natixis. Le reliquat de la tranche B de ce crédit a été tiré durant l'exercice.

Durant l'exercice 2008, le Groupe ACCES INDUSTRIE a poursuivi la croissance entamée en 2006 et permise par les diverses opérations de refinancement réalisées en avril 2006 et novembre 2007. Ainsi, 5 nouvelles agences ont été ouvertes en France, en Espagne et au Maroc. Le parc s'est accru de 671 machines (+ 13,92 % par rapport au 31/12/2007). La croissance du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent est de 16,6 %.

La crise économique actuelle, particulièrement sévère en Espagne, a impacté défavorablement les résultats de la filiale espagnole du Groupe. Un plan de restructuration a été mis en place dès le début du dernier trimestre 2008 : fermeture d'une agence, réduction d'effectifs, rapatriement sur la France des machines sous-utilisées, changement du management de la filiale.

Afin de poser les bases de son futur développement, le Groupe a créé une filiale au Maroc. Conformément à l'avis CNC 2008-06 du 6 mars 2008, les comptes pro forma complets ne sont pas présentés suite à cette variation de périmètre, d'autant que la nouvelle entité n'implique pas d'incidence significative dans les comptes du Groupe : elle n'a réalisé en 2008 qu'un chiffre d'affaires de 31 K€ pour un résultat de - 134 K€.

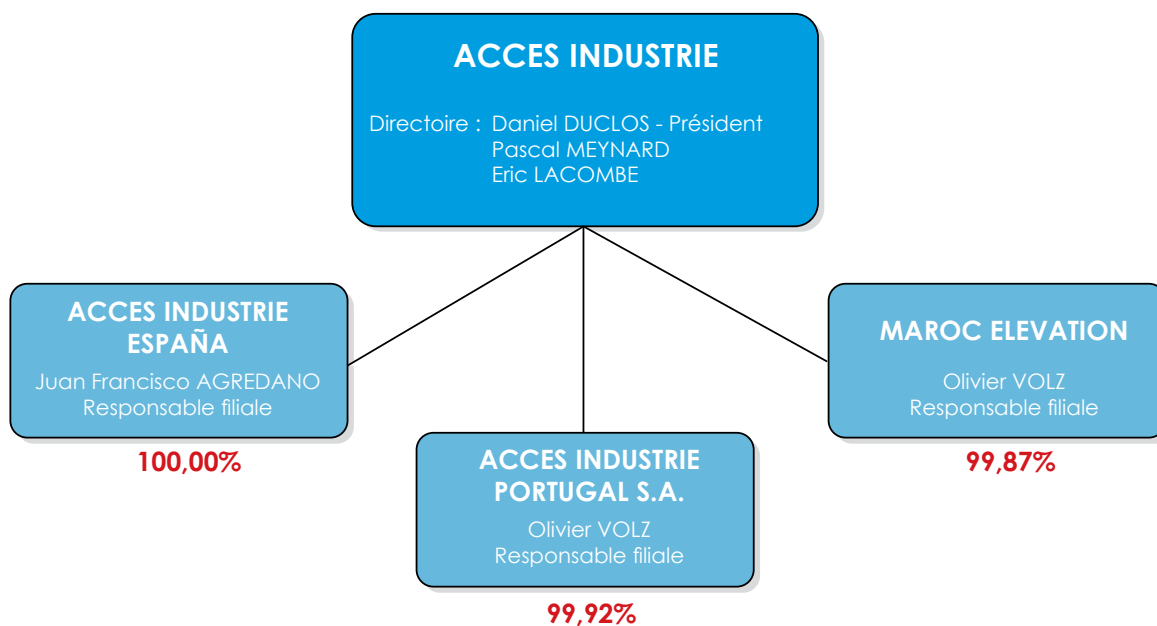
### 1.2 Activité du Groupe

La société a pour objet en France et à l'Etranger :

- la construction, réparation, location, vente, entretien de machines et matériels pour l'industrie et le bâtiment,
- la participation de la société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement,
- et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son développement ou son extension.



#### 1.4 Organigramme juridique du Groupe



#### 1.4 Identité de la société mère

La société mère du Groupe est ACCES INDUSTRIE dont le siège social est situé 2, rue du Pont de Garonne, 47400 Tonneins.

La société mère est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance de droit français, soumise notamment aux dispositions du Code de commerce.

Par ailleurs, la société ACCES INDUSTRIE est détenue, au 31/12/2008 :

- à 80,13 % par FINANCIERE ACCES INDUSTRIE dont le siège social est à Tonneins (47). FINANCIERE ACCES INDUSTRIE est une holding sans autre activité que la détention de titres de sa filiale, dont le capital est détenu, principalement par les fonds gérés par BCP (50,1%) et par ATJ (49,9%), elle-même contrôlée par Daniel DUCLOS.
- à 0,79 % par ACCES INDUSTRIE (actions d'autocontrôle)



# Note 2

## PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 Principes de préparation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (000 €) sauf indication contraire.

En application des règlements européens 1606/2002 et 1725/2003 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2008 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'ACCES INDUSTRIE et de ses filiales au 31 décembre 2008. La date de clôture d'exercice de toutes les sociétés du Groupe est le 31 décembre. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

### 2.2 Couverture du risque de taux

Il n'y a pas de couverture systématique du risque de taux. Concernant la couverture des risques de marché en matière d'évolution des taux d'intérêt, le Groupe ACCES INDUSTRIE a eu recours durant l'exercice, à des instruments financiers dérivés. Ces dérivés sont destinés à couvrir la juste valeur de passifs comptabilisés (couverture de juste valeur). Néanmoins, étant donné que les instruments financiers détenus ne satisfont pas aux conditions de la comptabilité de couverture, les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

### 2.3 Changements de méthodes comptables

Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent.

#### Application des normes IFRS en vigueur

Selon l'estimation du Groupe, les impacts sur les nouvelles règles comptables applicables à compter du 1er janvier 2008 sont les suivants :

#### 2.3.1 Textes applicables obligatoirement aux comptes au 31/12/2008

- **IFRIC 11, Actions propres et transactions intragroupe** (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er mars 2007). Cette interprétation traite d'une part du traitement de la comptabilisation de certaines transactions (octroi aux membres du personnel de droits sur ses instruments de capitaux propres et acquisition de ces instruments de capitaux propres auprès d'un tiers ou fourniture de ces instruments de capitaux propres par les actionnaires), d'autre part des accords dont le paiement est basé sur des actions impliquant plusieurs entités du Groupe. Cette interprétation n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2008.

- **IFRIC 12, Accord de concession de services** (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008). Cette interprétation s'applique aux contrats de concession de service public vers le secteur privé. Elle fixe les principes généraux de comptabilisation et d'évaluation relatifs aux obligations et aux droits issus de ces contrats. Cette interprétation n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2008.

- **IFRIC 14, Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum** (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008). IFRIC 14 expose les règles de calcul du plafond du surplus de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies ; ce surplus pouvant être comptabilisé comme un actif. Cette interprétation n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2008.

#### 2.3.2 Textes applicables de manière volontaire aux comptes au 31/12/2008

- **IAS 23, Amendements de la norme IAS 23 Coûts d'emprunts** (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). Ces modifications ont pour objet d'harmoniser le contenu de cette norme avec le contenu de la norme IAS 39 en matière de coûts d'emprunts. Le Groupe n'a pas appliqué ces amendements par anticipation.
- **IFRS 8, Secteurs opérationnels** (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008). Cette norme vise à remplacer l'actuelle norme IAS 14 traitant de l'information sectorielle. Le Groupe n'a pas appliqué cette norme par anticipation.
- **IFRIC 13, Programmes de fidélisation des clients** (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2008). IFRIC 13 traite de la comptabilisation par une entité des avantages qu'elle consent à ses clients. Le Groupe n'a pas appliqué cette norme par anticipation.
- **IFRIC 14, Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum** (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008). IFRIC 14 expose les règles de calcul du plafond du surplus de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies ; ce surplus pouvant être comptabilisé comme un actif. Le Groupe n'a pas appliqué cette norme par anticipation.
- **IFRIC 15, Contrats de construction** (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). IFRIC 15 traite de la comptabilisation par une entité du chiffre d'affaires de son activité de construction selon la méthode de l'avancement des travaux. Le Groupe n'a pas appliqué cette norme par anticipation.



## 2.4 Méthodes de consolidation

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse. Les sociétés contrôlées exclusivement sont consolidées par intégration globale.

Toutes les transactions internes significatives sont éliminées en consolidation. Les pertes internes ne sont éliminées qu'à condition que la valeur des éléments d'actifs cédés ne soit pas supérieure à la valeur recouvrable de ces éléments.

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part de résultat et d'actif net. Ils sont présentés séparément au compte de résultat et séparément de la part revenant au Groupe au sein des capitaux propres, au bilan consolidé.

## 2.5 Estimations et jugements comptables

L'établissement des comptes consolidés conformément aux règles édictées par les IFRS implique que le Groupe ACCES INDUSTRIE procède à un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Celles-ci sont continuellement mises à jour, et sont fondées sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Ces estimations et hypothèses concernent notamment les éléments suivants :

- provisions pour dépréciation de l'actif courant,
- activation des impôts différés,
- évaluation des plans dont le paiement est fondé en actions,
- évaluation des engagements de retraite,
- test de perte de valeur sur la marque.

## 2.6 Précisions sur certains traitements comptables

### 2.6.1 Conversion des monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

Concernant MAROC ELEVATION, la nouvelle filiale marocaine du Groupe, celle-ci dispose d'une autonomie économique et financière et est donc considérée comme étant autonome du point de vue des critères généraux de conversion. Sa monnaie fonctionnelle est donc celle dans laquelle elle tient ses comptes localement : le Dirham (MAD).

La méthode de conversion appliquée est celle du cours de clôture :

- Conversion du bilan : tous les éléments d'actif et de passif de la filiale marocaine sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.
- La filiale étant une société issue d'une création organique, il n'y a pas d'écart d'acquisition ni d'écart d'évaluation.
- Conversion du compte de résultat : le résultat et les éléments du compte de résultat de la filiale marocaine sont convertis au cours moyen de l'exercice.
- Les écarts constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont comptabilisés en capitaux propres :
  - pour la part revenant au Groupe, sur une ligne distincte intitulée « Ecart de conversion »,
  - pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

### 2.6.2 Distinction entre actifs courants et actifs non courants

La classification en courant et non courant retenue est la suivante :

Les actifs courants sont ceux dont l'échéance est inférieure à 12 mois ou pour lesquels l'entreprise ne dispose pas de droits inconditionnels d'en différer le paiement au-delà de 12 mois.

Les actifs non courants sont tous les actifs ne répondant pas aux critères de classification des actifs courants.



## 2.6.3 Immobilisations corporelles et incorporelles

### 2.6.3.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Ces coûts d'acquisition incluent le coût de remplacement d'une partie de l'actif lorsqu'ils sont encourus, si les critères de comptabilisation sont satisfaits. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction de la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissements en fonction des natures de biens sont les suivantes :

Nature de biens	Durée d'amortissement	Prise en compte valeur résiduelle
- Constructions et ouvrages assimilés	30 ans	Non
- Menuiseries extérieures	25 ans	Non
- Chauffages collectifs	25 ans	Non
- Chauffages individuels	15 ans	Non
- Etanchéités	15 ans	Non
- Ravalements avec amélioration	15 ans	Non
- Electricités	25 ans	Non
- Plomberies sanitaires	25 ans	Non
- Ascenseurs	15 ans	Non
- Matériels destinés à la location	10 ans	Oui : 15% de la Valeur Brute
- Autres matériels et outillages	5 ans	Non
- Matériels de transport automobiles	4 ans	Non
- Matériels de transport – tracteurs routiers, remorques, VU	7 ans	Non
- Matériels de bureau, informatique et mobilier	3 - 5 ans	Non

Les durées d'utilisation des constructions et agencements sont conformes à la réglementation applicable au secteur HLM.

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire. Les amortissements sont calculés sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers des Nacelles (catégorie « Matériels destinés à la location »), les valeurs résiduelles sont nulles.

Les durées d'utilité initiales et résiduelles des actifs sont revues à chaque clôture et ajustées si nécessaire.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif.

L'ensemble du matériel destiné à la location (nacelles et chariots) est amorti sur une durée de 10 ans et sur 85% de sa valeur brute (après prise en compte d'une valeur résiduelle de 15% de la valeur brute au bout de 10 ans).

Les coûts de rénovation engagés sur du matériel destiné à la location arrivant en fin de durée d'amortissement et permettant une augmentation probable de sa durée de vie sont inscrits en immobilisation.

Conformément à la norme IAS 17, les acquisitions d'immobilisations effectuées sous forme de crédit-bail sont comptabilisées à l'actif pour leur juste valeur, ou si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location et amortie selon les modalités ci-dessous lorsque ces contrats ont pour effet de transférer substantiellement au preneur tous les risques et avantages inhérents à la propriété du bien. La dette résultant de ce type d'acquisition est constatée en dettes financières.

### 2.6.3.2 Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, les écarts d'acquisition sont initialement évalués à leur coût, celui-ci étant égal à l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part de l'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et des passifs éventuels identifiables (dès lors que ceux-ci existaient avant l'opération).

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais sont alloués aux Unités Génératrices de Trésorerie auxquelles ils correspondent et font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les Unités Génératrices de Trésorerie correspondent aux quatre entités juridiques : ACCES INDUSTRIE, ACCES INDUSTRIE ESPAÑA, ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. et MAROC ELEVATION.

La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables des Unités Génératrices de Trésorerie, aux actifs nets correspondants (y compris écarts d'acquisition). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 3 ans et d'une valeur terminale actualisée au coût du capital du Groupe. En cas de perte de valeur la dépréciation est inscrite en résultat opérationnel. Les dépréciations comptabilisées relatives aux écarts d'acquisition sont irréversibles.



### 2.6.3.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées initialement au coût. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est la juste valeur à la date d'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles générées en interne (coûts de développement de logiciels et de refonte du site internet du Groupe), sont capitalisées et les dépenses engagées sont comptabilisées en immobilisation.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction de la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

- Logiciels et progiciels 3 à 5 ans
- Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

### 2.6.3.4 Perte de valeur

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication qu'un actif a perdu de la valeur. Si une telle indication existe, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée selon un plan d'affaires ne comprenant pas d'augmentation de capacités ni de restructurations futures.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

Si la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable.

Pour déterminer la valeur d'usage, les flux futurs de trésorerie estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Les dépréciations constatées sur des activités qui se poursuivent sont comptabilisées en résultat dans la catégorie des charges appropriées compte tenu de la fonction de l'actif déprécié.

A l'exception des goodwill (totalement amortis), une appréciation est effectuée, à chaque date de clôture, pour vérifier s'il existe une indication qu'une perte de la valeur comptabilisée précédemment est susceptible de ne plus exister ou d'avoir diminué. Cette appréciation est réalisée à partir des critères suivants :

- Pour l'appréciation du fonds de commerce : actualisation des EBITDAR prévisionnels des 5 prochaines années tels qu'obtenus dans le Business plan. Ce business plan a été établi pour la période 2008-2012, sur la base des financements obtenus en fin d'exercice 2007 et sans financement supplémentaire. Les flux ont été actualisés selon le taux de financement moyen constaté par la société sur l'exercice 2007. Ces hypothèses n'ont pas été modifiées par rapport à celles de l'exercice précédent. La valeur du fonds de commerce apparaissant dans les comptes sociaux d'ACCES INDUSTRIE a été éliminée dans les comptes consolidés.
- Pour l'appréciation de la marque : la valeur de la marque est déterminée à partir du chiffre d'affaires constaté ou prévisionnel sur la durée d'exploitation prévue : 20 ans de 1999 à 2018 :
  - de 1999 à 2008 : chiffre d'affaires réel,
  - de 2009 à 2012 : chiffre d'affaires obtenu selon le plan d'affaires,
  - de 2013 à 2018 : chiffre d'affaires 2012 selon le plan d'affaires + 2% par an,
  - Application au total de ce chiffre d'affaires d'un taux de redevance de 0,20 %,
  - Puis, application d'un coefficient d'incertitude de 40%.
 Ces hypothèses n'ont pas été modifiées par rapport à celles de l'exercice précédent.

S'il existe une indication de perte de la valeur comptabilisée précédemment, la valeur recouvrable est déterminée. Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable. La valeur comptable augmentée suite à une reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée sur cet actif au cours des exercices antérieurs. Après la comptabilisation d'une reprise de perte de valeur, la dotation aux amortissements est ajustée pour les périodes futures afin que la valeur comptable révisée de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle éventuelle, soit répartie de façon systématique sur la durée d'utilité restant à courir.

### 2.6.4 Actions propres

Les actions propres sont déduites des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du Groupe.



### 2.6.5 Stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus faible de leur coût de revient (y compris coûts indirects de production) et de leur valeur nette de réalisation. Le coût de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision est constatée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

### 2.6.6 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et ultérieurement à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constatée lorsqu'il devient probable qu'une créance ne pourra pas être encaissée en totalité. La dépréciation est constatée en perte au compte de résultat.

### 2.6.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme (ayant une échéance de moins de trois mois), liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité.

La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant à l'actif du bilan correspond à la trésorerie telle que définie ci-dessus.

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Les variations de juste valeur passent par le résultat ; les achats ou ventes d'actifs sont enregistrés à la date de transaction. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

### 2.6.8 Distinction entre passifs courants et passifs non courants

La classification en courant et non courant retenue est la suivante :

Les passifs courants sont :

- Les passifs dont l'échéance est inférieure à 12 mois ou pour lesquels l'entreprise ne dispose pas de droits inconditionnels d'en différer le paiement au-delà de 12 mois.
- Emprunts à remboursement conditionné : pour les emprunts remboursables à vue en cas de non-respect de certaines conditions liées à la situation financière de l'emprunteur, les passifs sont classés en tant que passifs courants sauf si les deux conditions ci-dessous sont remplies :

- le prêteur s'est engagé, préalablement à la date de clôture, à ne pas exiger le remboursement de l'emprunt en cas de manquement ; et
- l'engagement a été pris pour un délai minimum de 12 mois suivant la date de clôture.

Les passifs non courants sont tous les passifs ne répondant pas aux critères de classification des passifs courants.

### 2.6.9 Impôts différés

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à les recouvrer ou à les payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables sauf :

- quand le passif d'impôt différé résulte de la reconnaissance initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable ; et,
- pour les différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et co-entreprises, lorsque la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôts différés lié à une différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;
- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.





La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôts différés.

Les actifs d'impôts différés non reconnus sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôts exigibles, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

## 2.6.10 Avantages au personnel

Les seuls avantages au personnel du Groupe ACCES INDUSTRIE portent sur les engagements de retraites. Ces derniers sont d'un montant peu significatif et le Groupe ne dispose pas d'actifs en couverture de ces engagements.

### 2.6.10.1 Indemnités de fin de carrière :

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe accorde à ses salariés des régimes de retraite, prévoyance et frais médicaux. En France, chaque employé bénéficie d'une indemnité de fin de carrière. Pour les autres pays, les régimes dépendent de la législation locale du pays, de l'activité et des pratiques historiques de la filiale concernée.

Au-delà des régimes de bases, les régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce dernier cas totalement ou partiellement couverts par des placements dédiés (actions, obligations, contrats d'assurance ou autres formes de placements dédiés...).

Les engagements de départ en retraite sont calculés annuellement conformément aux dispositions de la convention collective de la métallurgie. La méthode utilisée est celle des unités de crédits projetées ; elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié.

Les hypothèses d'évaluation sont :

- Départ à l'initiative du salarié
- Âge de départ à la retraite : 62 ans pour les non cadres et 64 ans pour les cadres
- Rémunération en fin de carrière calculée à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle de 2,5 % pour l'ensemble du personnel

- Taux de charges sociales : 45 % pour les Etam et 47 % pour les cadres
- Turn-over : fort, correspondant à un turn-over moyen égal à 14 %
- Table de mortalité : Insee 2007
- Taux actualisation : 4 %
- Convention collective : métallurgie

Les montants comptabilisés au bilan et au compte de résultat sont indiqués respectivement dans les notes 21 et 15.

### 2.6.10.2 Indemnités en cas de révocation et/ou de rupture du contrat de travail des membres du Directoire, à l'initiative de l'employeur :

La société n'est manifestement pas engagée à révoquer et/ou à mettre fin aux contrats de travail de ses dirigeants ; en conséquence, les indemnités prévues dans un tel cas n'ont pas donné lieu à comptabilisation.

## 2.6.11 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre cette obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total du montant provisionné, le remboursement est comptabilisé uniquement si le remboursement est quasi-certain.

La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

L'effet de l'actualisation n'a pas d'impact significatif et par conséquent est non appliqué

## 2.6.12 Prêts et emprunts

Tous les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables.

Ces coûts sont étalés en fonction des caractéristiques de l'emprunt.

Conformément à IAS 32.15, le montant des instruments financiers (OCA) est ventilé en une composante dette à hauteur de leur juste valeur et en composante capitaux propres pour la partie excédant cette juste valeur.



Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts sont évalués au coût amorti. Toute différence entre les produits et la valeur de remboursement est comptabilisée en résultat sur la durée de l'emprunt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif ou lorsqu'ils sont décomptabilisés.

La juste valeur de la composante « dette » d'un emprunt convertible est déterminée à l'aide du taux d'intérêt de marché appliqué à une obligation convertible équivalente. Ce montant est comptabilisé au passif selon la base de son coût amorti jusqu'à l'extinction de la dette lors de la conversion des obligations ou lorsqu'elles parviennent à échéance. Le reliquat du produit de l'émission est affecté à l'option de conversion et comptabilisé net d'impôt dans les « capitaux propres ».

### **2.6.13 Dettes fournisseurs**

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et ultérieurement à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **2.6.14 Produits des activités ordinaires**

L'activité du Groupe ACCES INDUSTRIE consiste en la location de nacelles élévatrices. Les produits d'activité sont constitués des loyers perçus, ainsi que de la facturation de prestations complémentaires (transport, assurance, entretien et réparation, carburant).

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Les critères de reconnaissance spécifiques suivants doivent également être remplis pour que les produits des activités ordinaires puissent être reconnus.

Le produit des activités ordinaires est comptabilisé lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des rabais et remises et déduction faite des ventes intragroupes.

### **2.6.15 Résultat financier**

Il inclut les charges et produits d'intérêts, les dépréciations des autres immobilisations financières. Il intègre également la composante financière du coût des pensions et d'actualisation des actifs et passifs, ainsi que l'abandon des dettes avec clause de retour à meilleure fortune.

### **2.6.16 Résultat opérationnel et résultat opérationnel courant**

Le résultat opérationnel est la différence entre l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités financières, des sociétés mises en équivalence, des activités arrêtées ou en cours de cession, des autres produits et charges opérationnels et de l'impôt.

Les autres produits et charges opérationnels sont les produits et charges de nature inhabituelle, peu fréquents, non récurrents et anormaux dont la présentation séparée permet de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Le résultat opérationnel courant est la différence entre le résultat opérationnel et les autres produits et charges opérationnels.

### **2.6.17 Résultat par action**

Le résultat net de base par action présenté en pied de compte de résultat est issu du rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de ce même exercice, hors actions propres.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté afin de prendre en compte l'effet dilutif des instruments financiers émis par ACCES INDUSTRIE.



## Note 3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est constitué des sociétés suivantes :

- ACCES INDUSTRIE – Siège social : Tonneins (47) – France
- ACCES INDUSTRIE ESPAÑA – Siège social : Sabadell – Espagne
- ACCES INDUSTRIE PORTUGAL SA – Siège social : Avanca – Portugal
- MAROC ELÉVATION – Siège social : Casablanca – Maroc

Sociétés	31.12.2008			31.12.2007		
	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Acces Industrie (AI)			Mère			Mère
AI España	100,00%	100,00%	IG	99,78%	99,78%	IG
AI Portugal	99,92%	99,92%	IG	99,83%	99,83%	IG
Maroc Elévation	99,87%	99,87%	IG			

IG : Intégration Globale

## Note 4 INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur géographique est une composante distincte de l'entreprise engagée dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et exposée à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels opère le Groupe.

Un secteur d'activité est une composante distincte de l'entreprise qui est engagée dans la fourniture d'un produit ou service unique ou d'un groupe de produits ou services liés, et qui est exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

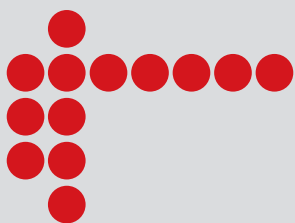
Les activités d'ACCES INDUSTRIE sont constituées :

- à 99,86 % de prestations de locations et services associés,
- à 0,14 % de ventes de produits.

En raison de la marginalité de l'activité vente, le Groupe considère n'exercer qu'une seule activité et par conséquent le premier et unique niveau d'information sectorielle du Groupe est le secteur géographique : France / Espagne / Portugal / Maroc.

	France	Espagne	Portugal	Maroc	Nacelles : entrées du dernier mois (*)	Nacelles inactives	TOTAL
<b>Actifs sectoriels</b>							
<b>Au 1er janvier 2007</b>							
Nombre d'agences	19	6	2	0	-	-	27
Nombre de nacelles	2 727	747	209	0	130	69	3 882
<b>Au 31 décembre 2007</b>							
Nombre d'agences	24	6	2	0	-	-	32
Nombre de nacelles	3 455	871	331	0	75	90	4 822
<b>Au 31 décembre 2008</b>							
Nombre d'agences	27	6	2	1	-	-	36
Nombre de nacelles	4 051	736	370	33	0	303	5 493

(\*) nacelles en attente d'affectation géographique.



Informations sectorielles de l'exercice 2007 :

En milliers d'euros	France	Espagne	Portugal	Eliminations	TOTAL 31.12.2008
<b>Produits des activités ordinaires</b>					
Ventes à des clients externes	43 292	10 363	3 403		57 058
Ventes inter-secteurs	4 622	6		-4 628	0
<b>Total des activités ordinaires</b>	<b>47 914</b>	<b>10 369</b>	<b>3 403</b>	<b>-4 628</b>	<b>57 058</b>
Résultat opérationnel courant	4 513	1 994	1 464		7 971
Résultat opérationnel	4 261	1 994	1 464		7 719
Charges financières nettes	-10 196	-648	-81		-10 925
Résultat avant impôts	-5 935	1 346	1 383		-3 206
Impôt sur le résultat	13 099	1	-139		12 961
Résultat net de l'exercice	7 164	1 347	1 244		9 755

<b>Actifs et passifs</b>					
Actifs sectoriels (actif immobilisé)	102 637	13 120	3 419		119 176
Autres actifs courants	30 633	4 519	2 069		37 221
Autres actifs non courants	6 978	182			7 160
<b>Total actifs</b>	<b>140 248</b>	<b>17 821</b>	<b>5 488</b>		<b>163 557</b>
Capitaux propres	36 784	7 617	1 727		46 128
Dettes financières	93 719	922			94 641
Autres passifs courants	15 296	5 812	1 392		22 500
Autres passifs non courants	130	158			288
<b>Total passifs</b>	<b>145 929</b>	<b>14 509</b>	<b>3 119</b>		<b>163 557</b>

<b>Autres informations sectorielles</b>					
<b>Investissements :</b>					
Immobilisations corporelles brutes	51 803	1 352	709		53 864
Immobilisations incorporelles brutes	123	0	0		123
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	10 168	2 214	673		13 055
Dotations amortissements des immobilisations incorporelles	64	0	0		64



Informations sectorielles de l'exercice 2008 :

En milliers d'euros	France	Espagne	Maroc	Portugal	Eliminations	TOTAL 31.12.2008
<b>Produits des activités ordinaires</b>						
Ventes à des clients externes	53 086	9 460	31	3 943		66 520
Ventes inter-secteurs	4 725	31			-4 756	0
<b>Total des activités ordinaires</b>	<b>57 811</b>	<b>9 491</b>	<b>31</b>	<b>3 943</b>	<b>-4 756</b>	<b>66 520</b>
Résultats opérationnels courants	6 977	110	-161	1 372		8 298
Résultat opérationnel	6 624	-354	-161	1 372		7 481
Charges financières nettes	-5 417	-1 040	-39	-380		-6 876
Résultat avant impôts	1 207	-1 394	-200	992		605
Impôt sur le résultat	-357	69	14	-178		-452
Résultat net de l'exercice	850	-1 325	-186	814		153

<b>Actifs et passifs</b>						
Actifs sectoriels (actif immobilisé)	117 569	10 627	4 272	635		133 103
Autres actifs courants	21 145	3 353	62	1 879		26 439
Autres actifs non courants	5 181	324	14	0		5 519
<b>Total actifs</b>	<b>143 895</b>	<b>14 304</b>	<b>4 348</b>	<b>2 514</b>		<b>165 061</b>
Capitaux propres	47 957	-3 562	-168	866		45 093
Dettes financières	83 267	16 822	603	5 890		106 582
Autres passifs courants	11 477	1 081	81	430		13 069
Autres passifs non courants	200	11	0	106		317
<b>Total passifs</b>	<b>142 901</b>	<b>14 352</b>	<b>516</b>	<b>7 292</b>		<b>165 061</b>

<b>Autres informations sectorielles</b>						
<b>Investissements :</b>						
Immobilisations corporelles brutes	29 653	130	78	34		29 895
Immobilisations incorporelles brutes	423	3	0	0		426
Immobilisations financières	411	38	15	0		464
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	13 072	2 221	11	808		16 112
Dotation amortissements des immobilisations incorporelles	76	1	0	0		77



# Note 5

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES (HORS CRÉDIT-BAIL)

L'évolution des immobilisations corporelles nettes est la suivante :

en milliers d'euros	Terrains et Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours Avances et acomptes	TOTAL
<b>Au 1er janvier 2007, net des amortissements cumulés et dépréciations</b>	<b>990</b>	<b>4 420</b>	<b>1 899</b>	<b>109</b>	<b>7 418</b>
Acquisitions	378	31 021	1 609	1 978	34 986
Sorties de l'actif	-1 032	-2 921	-342		-4 295
Amortissements cumulés des sorties d'actif	266	1 807	306		2 379
Dotations aux amortissements de l'exercice	-25	-1 995	-404		-2 424
Reprises de provisions de l'exercice		87			87
Transfert - Refinancement des contrats de crédit-bail		76 334			76 334
Autres transferts et divers (montants nets)	91	-11	78		158
<b>Au 31 décembre 2007, net des amortissements cumulés et dépréciations</b>	<b>668</b>	<b>108 742</b>	<b>3 146</b>	<b>2 087</b>	<b>114 643</b>
Acquisitions	1 474	27 442	2 188	-1 210	29 894
Sorties de l'actif	-1	-820	-222		-1 043
Amortissements cumulés des sorties d'actif		503	110		613
Dotations aux amortissements de l'exercice	-38	-14 889	-659		-15 586
Reprises de provisions de l'exercice		16			16
Autres transferts et divers (montants nets)		-237	170	-89	-156
<b>Au 31 décembre 2008, net des amortissements cumulés et dépréciations</b>	<b>2 103</b>	<b>120 757</b>	<b>4 733</b>	<b>788</b>	<b>128 381</b>

<b>Au 1er janvier 2008</b>					
Coût ou juste valeur	692	153 419	4 954	2 087	161 152
Amortissements cumulés et dépréciation	-24	-44 677	-1 808		-46 509
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>668</b>	<b>108 742</b>	<b>3 146</b>	<b>2 087</b>	<b>114 643</b>
<b>Au 31 décembre 2008</b>					
Coût ou juste valeur	2 165	179 655	7 247	788	189 855
Amortissements cumulés et dépréciation	-62	-58 898	-2 514	0	-61 474
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>2 103</b>	<b>120 757</b>	<b>4 733</b>	<b>788</b>	<b>128 381</b>



### Principaux mouvements des immobilisations corporelles (hors crédit bail)

Les mouvements de l'exercice correspondent principalement à la poursuite de l'acquisition de machines dans le cadre du développement du Groupe.

#### • Les acquisitions :

- **Terrains et constructions : 1 474 K€ se décompose en :**
  - terrain en vue de la construction du futur SAV **617 K€**
  - agencement des terrains des nouvelles agences **761 K€**
  - démarrage de la construction du futur SAV **58 K€**
  - aménagements de l'extension du siège social **30 K€**
  - divers **7 K€**
- **Installations techniques, matériels et outillages : 27 442 K€ correspondant :**
  - aux acquisitions de nacelles neuves **27 255 K€**
  - à l'acquisition de divers accessoires et outillages **94 K€**
  - à l'activation des coûts de rénovation des nacelles **93 K€**
- **Autres immobilisations corporelles : 2 196 K€ s'analysant ainsi :**
  - Réalisation d'agencements pour les nouvelles agences **598 K€**
  - achat de matériels de transports dans le cadre de l'extension et du renouvellement du parc de véhicules de transport de machines **1 420 K€**
  - achat de matériels informatiques et de bureau pour **134 K€**
  - achat de mobilier et divers pour **44 K€**

#### • Immobilisations en cours :

Les principaux postes d'immobilisations en cours concernent l'immobilier à hauteur de 888 K€ pour l'aménagement des nouvelles agences, la construction du futur SAV et l'extension du siège social.

#### • Les sorties de l'actif :

- **Installations techniques, matériels et outillages :** les sorties d'actif pour 820 K€ portent sur des nacelles obsolètes cédées ou mises au rebut.
- **Autres immobilisations corporelles : les sorties d'un montant de 222 K€ se répartissent en :**
  - sortie d'agencement et installation pour **101 K€**
  - sortie de matériels de transports pour **77 K€**
  - sortie de matériels informatiques et de bureau pour **43 K€**



# Note 6

## IMMOBILISATIONS FINANÇÉES PAR CRÉDIT-BAIL

en milliers d'euros	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Avances et acomptes	TOTAL
<b>Au 1er janvier 2007, net des amortissements cumulés et dépréciations</b>	134	66 010	1 526	3 160	70 830
Acquisitions		18 073	766		18 839
Sorties de l'actif	-172	-3 937	-446		-4 555
Amortissements cumulés des sorties d'actif	41	2 574	419		3 034
Dotations aux amortissements de l'exercice	-3	-10 044	-664		-10 711
Reprises de provisions de l'exercice		498			498
Transfert - Refinancement des contrats de crédit-bail		-76 334			-76 334
Autres transferts et divers (montants nets)		3 160		-3 160	0
<b>Au 31 décembre 2007, net des amortissements cumulés et dépréciations</b>	0	0	1 601	0	1 601
Acquisitions			0		0
Sorties de l'actif			-456		-456
Amortissements cumulés des sorties d'actif			438		438
Dotations aux amortissements de l'exercice			-533		-533
Autres transferts et divers (montants nets)					0
<b>Au 31 décembre 2008, net des amortissements cumulés et dépréciations</b>	0	0	1 050	0	1 050

<b>Au 1er janvier 2008</b>					
Coût	0	0	5 601		5 601
Amortissements cumulés et dépréciations	0	0	-4 000		-4 000
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 601</b>	<b>0</b>	<b>1 601</b>
<b>Au 31 décembre 2008</b>					
Coût ou juste valeur	0	0	5 145		5 145
Amortissements cumulés et dépréciations	0	0	-4 095		-4 095
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 050</b>	<b>0</b>	<b>1 050</b>

### Description des immobilisations corporelles financées par crédit-bail ou location financière

Les immobilisations corporelles financées par crédit-bail ou location financière inscrites en « autres immobilisations corporelles » sont constituées de matériels de transports.

### Principaux mouvements des immobilisations corporelles financées par crédit-bail ou location financière

- Les acquisitions :  
Aucun matériel de transport n'a été acquis via un contrat de crédit bail durant l'exercice.
- Les sorties d'actifs :  
Les sorties d'actifs d'autres immobilisations corporelles correspondent à des cessions de matériels de transports pour 456 K€ de valeur d'origine.





## Note 7 ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition historiques d'une valeur brute de 4 006 K€ sont intégralement dépréciés.

en milliers d'euros	31.12.2008		31.12.2007	
Écarts d'acquisition	AI France	AI Espagne	AI France	AI Espagne
Valeur brute	3 201	804	3 201	804
Dépréciation	-3 201	-804	-3 201	-804
<b>Valeur nette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Il n'existe pas d'écarts d'acquisition négatifs.

## Note 8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en milliers d'euros	Brevets et licences	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations en-cours / Avances et acomptes	TOTAL
<b>Coût au 1er janvier 2007, net des amortissements et dépréciation cumulés</b>	<b>1 467</b>	<b>274</b>	<b>0</b>	<b>1 741</b>
Augmentations	123			123
Dotations aux amortissements de l'exercice	-72			-72
Transferts et divers (montants nets)	116	-274		-158
<b>Valeur nette au 31 décembre 2007</b>	<b>1 634</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 634</b>
Augmentations	427			427
Sorties de l'actif	-98			-98
Amortissements cumulés des sorties d'actif	41			41
Dotations aux amortissements de l'exercice	-77			-77
Transferts et divers (montants nets)	2		154	156
<b>Valeur nette au 31 décembre 2008</b>	<b>1 929</b>	<b>0</b>	<b>154</b>	<b>2 083</b>

<b>Au 1er janvier 2008</b>				
Coût (valeur comptable brute)	2 113			2 113
Amortissements cumulés et dépréciation	-479			-479
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>1 634</b>	<b>0</b>		<b>1 634</b>
<b>Au 31 décembre 2008</b>				
Coût (valeur comptable brute)	2 443		154	2 597
Amortissements cumulés et dépréciation	-514		0	-514
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>1 929</b>	<b>0</b>	<b>154</b>	<b>2 083</b>

### Description des immobilisations incorporelles

La marque « ACCES INDUSTRIE » a été acquise pour 1 524 K€ en mars 2001.

N'ayant pas de durée définie, la marque ne fait pas l'objet d'un amortissement mais, conformément aux normes IFRS, d'un test annuel de dépréciation.

En normes IFRS, le test annuel consiste à comparer la valeur nette comptable de la marque à sa valeur

recouvrable, sachant que la valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité. Dans le cas présent, la valeur d'utilité correspond à la capitalisation des loyers théoriques.

La méthode de valorisation conduit à un montant suffisant pour couvrir l'actif ; aucune provision n'a ainsi à être constatée.



# Note 9 ACTIFS FINANCIERS

## 9.1 Analyse de la variation des actifs financiers

en milliers d'euros	Créances financières	Prêts au personnel	Dépôt de garantie GE CEF	Dépôts et cautionnements versés	TOTAL
<b>Montant au 1er janvier 2007, net des dépréciations cumulées</b>	<b>567</b>	<b>53</b>	<b>1 523</b>	<b>621</b>	<b>2 764</b>
Augmentations		32		190	222
Diminutions	-61	-35	-1 523	-59	-1 678
Variation des dépréciations				-10	-10
Transferts et divers (montants nets)					0
<b>Valeur nette au 31 décembre 2007</b>	<b>506</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>742</b>	<b>1 298</b>
Augmentations	33	35		396	464
Diminutions	-62	-42		-82	-186
Variation des dépréciations				10	10
Transferts et divers (montants nets)				3	3
<b>Valeur nette au 31 décembre 2008</b>	<b>477</b>	<b>43</b>	<b>0</b>	<b>1 069</b>	<b>1 589</b>

<b>Au 1er janvier 2008</b>					
Coût (valeur comptable brute)	506	50	0	742	1 298
Dépréciation					0
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>506</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>742</b>	<b>1 298</b>
<b>Au 31 décembre 2008</b>					
Coût (valeur comptable brute)	477	43	0	1 069	1 589
Dépréciation				0	0
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>477</b>	<b>43</b>	<b>0</b>	<b>1 069</b>	<b>1 589</b>

L'augmentation des dépôts et cautionnements est principalement imputable à l'ouverture de nouvelles agences durant l'exercice.

Le Groupe ne détient aucun actif financier échoué, impayé et non déprécié.

## 9.2 Analyse des actifs financiers par nature

en milliers d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Créances financières	381	444
Prêts au personnel	15	27
Dépôts et cautionnements versés	856	537
<b>Total actifs financiers non courants</b>	<b>1 252</b>	<b>1 008</b>
Créances financières	97	62
Prêts au personnel	28	23
Dépôts et cautionnements versés	212	205
<b>Total actifs financiers courants</b>	<b>337</b>	<b>290</b>
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>1 589</b>	<b>1 298</b>

Les créances financières correspondent

- à hauteur de 444 K€ à l'activation du contrat de sous-location du bâtiment « européen » situé à Tonneins ; ACCES INDUSTRIE est locataire (crédit-bail) et sous-loue ce bâtiment à un tiers. Il est considéré comme étant un immeuble de placement,
- pour 33 K€ au solde disponible sur le contrat de liquidités destiné au rachat d'actions de ACCES INDUSTRIE.



### 9.3 Analyse des actifs financiers par échéance

en milliers d'euros	31.12.2008	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Créances financières	478	97	252	129
Prêts au personnel	43	28	15	0
Dépôts et cautionnements versés	1 068	212	211	645
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>1 589</b>	<b>337</b>	<b>478</b>	<b>774</b>

## Note 10 STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont principalement constitués de pièces et accessoires destinés à la maintenance des équipements loués. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Ces pièces et accessoires correspondent aux machines en état de location dans le parc.

en milliers d'euros	31.12.2008	31.12.2007
<b>Stocks de matières premières et fournitures</b>		
Valeur brute	1 438	1 251
Dépréciation	-108	-43
<b>Valeur nette</b>	<b>1 330</b>	<b>1 208</b>

Le montant du stock à la clôture de l'exercice 2008 a augmenté en raison de la constitution du stock de pièces nécessaire au fonctionnement des nouvelles agences.



# Note 11 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

## 11.1 Analyse des créances par nature

en milliers d'euros	31.12.2008	31.12.2007
<b>Actifs non courants</b>		
Valeur brute des créances clients	70	152
<b>Total clients et autres débiteurs non courants</b>	<b>70</b>	<b>152</b>
<b>Actifs courants</b>		
Valeur brute des créances clients	22 295	21 750
Dépréciation des créances clients	-1 401	-1 688
Avances et acomptes	874	164
Créances sociales	33	27
Créances fiscales (hors IS)	619	12 506
Compte courant	53	1
Débiteurs divers (montant net)	194	91
Charges constatées d'avance	178	391
<b>Total clients et autres débiteurs courants</b>	<b>22 845</b>	<b>33 242</b>
<b>TOTAL DES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS</b>	<b>22 915</b>	<b>33 394</b>

Les actifs courants sont définis comme des actifs que l'entreprise s'attend à pouvoir réaliser, vendre ou consommer dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

- La diminution des créances clients est constatée chez la société française du Groupe et a été obtenue grâce à la mise en place d'une politique crédit-client plus restrictive. La diminution des dépréciations des créances clients a été constatée notamment sur la filiale portugaise via l'apurement comptable des créances les plus anciennes (entièrement provisionnées). Les créances cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage ne sont pas décomptabilisées car ACCES INDUSTRIE conserve les risques et avantages sur ces

créances. Ces créances se présentent sous forme d'effets escomptés non échus dont les montants au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 représentent respectivement 7 765 K€ et 7 431 K€.

Les créances clients sont rétablies à leur valeur nominale avec annulations des dépôts de garantie correspondants, par contrepartie des concours bancaires.

L'affacturage ne concerne que l'entité française et permet de financer partiellement son besoin en fond de roulement.

- Les créances fiscales étaient essentiellement constituées, au 31/12/2007 du montant du crédit de TVA de 11 706 K€ dont le remboursement a été obtenu au premier trimestre 2008.

## 11.2 Analyse des créances par échéance

en milliers d'euros	TOTAL	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Valeur brute des créances clients	22 365	22 295	70	
Dépréciation des créances clients	-1 401	-1 401		
<b>Valeur nette des créances clients</b>	<b>20 964</b>	<b>20 894</b>	<b>70</b>	<b>0</b>
Avances et acomptes	874	874		
Créances sociales	33	33		
Créances fiscales (hors IS)	619	619		
Compte courant	53	53		
Débiteurs divers (montant net)	194	194		
Charges constatées d'avance	178	178		
<b>TOTAL</b>	<b>22 915</b>	<b>22 845</b>	<b>70</b>	<b>0</b>



### 11.3 Détail des créances dépréciées

en milliers d'euros	Clients douteux France	Clients douteux Espagne	Clients douteux Portugal	Clients douteux Maroc	Créance suite à liquidation de la filiale Italienne	TOTAL
Valeur brute des créances douteuses	446	1 028	398	0	12	1 884
Dépréciations	-262	-1 028	-398	0	-12	-1 700
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2007</b>	<b>184</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>184</b>
Valeur brute des créances douteuses	308	962	163	0	12	1 445
Dépréciations	-276	-962	-163	0	-12	-1 413
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2008</b>	<b>216</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>216</b>

## Note 12 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La Trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :

en milliers d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Banques	1 444	1 829
Valeurs mobilières de placement	382	508
<b>Total Trésorerie Active</b>	<b>1 826</b>	<b>2 337</b>
Affacturage (France)	-4 453	-3 947
Effets escomptés (Espagne)	-1 086	-878
Concours bancaires	-4	-6
<b>Total Trésorerie Passive</b>	<b>-5 543</b>	<b>-4 831</b>
<b>TOTAL TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>-3 717</b>	<b>-2 494</b>

La trésorerie passive fait partie des dettes financières inscrites au passif du bilan (cf point 14.1).

L'affacturage correspond à la partie des créances remises au factor et financées par celui-ci.



# Note 13 CAPITAL ÉMIS ET RÉSERVES

## 13.1 Montant du capital au 31/12/2008

Le 8 janvier 2008, conformément à la décision de l'assemblée générale mixte des actionnaires en date du 18 décembre 2007, les actions de la Société ACCES INDUSTRIE ont été regroupées par échange de 15 actions anciennes d'une valeur nominale de 0,02 € chacune contre une nouvelle action d'une valeur nominale de 0,30 €. Les actions non regroupées ont été cotées sur le marché Euronext Paris jusqu'au 7 juin 2008.

Les actionnaires ont un délai de deux ans pour réclamer les actions non regroupées ; à l'expiration de ce délai de 2 ans, soit le 7 janvier 2010, les actions non regroupées non réclamées par les ayants droit seront vendues en Bourse et le produit de la vente sera tenu à leur disposition pendant dix ans sur un compte bloqué ouvert auprès d'un établissement de crédit.

### Capital social d'ACCES INDUSTRIE

	31.12.2008	31.12.2007
Nombre d'actions autorisées	5 849 016	86 729 400
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	5 849 016	86 729 400
Valeur nominale des actions (en euro)	0,30 €	0,02 €
Capital (en euros)	1 754 704,80	1 734 588,00

Au 31 décembre 2008, le nombre d'actions dont les actionnaires n'ont pas demandé le regroupement est de 20 970, correspondant à 1 398 actions regroupées.

### Nombre d'actions d'autocontrôle

	31.12.2008	31.12.2007
Actions d'autocontrôle	46 218	0
Pourcentage d'autocontrôle	0,79%	0,00%

Le nombre d'actions en circulation, soit le nombre d'actions autorisées diminué du nombre d'actions auto-détenues, est de 5 828 046 au 31/12/2008 (dont 5 826 648 actions regroupées et 20 970 actions non regroupées donnant droit à 1 398 actions regroupées).

## 13.2 Evolution du nombre d'actions durant l'exercice

	Date - période	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital (en €)
<b>Situation initiale</b>	01/01/08	86 729 400	0,02 €	1 734 588
Regroupement d'actions (1 action nouvelle de 0,30 € de valeur nominale pour 15 actions anciennes de 0,02 € de valeur nominale)	08/01/08	-80 947 440		0
Situation après regroupement		5 781 960	0,30 €	1 734 588
<b>Attribution d'actions gratuites</b>	25/07/08	67 056	0,30 €	20 117
<b>Situation clôture</b>	31/12/08	5 849 016	0,30 €	1 754 705



### 13.3 Options de souscriptions d'actions

Il a été consenti, au bénéfice de l'ensemble des membres du personnel et éventuellement des mandataires sociaux de la Société et des Sociétés qui lui sont liées, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de son capital (ainsi que des options donnant droit à l'achat d'actions préalablement rachetées par la Société).

Les options de souscription consenties en vertu de cette autorisation ne pourront donner droit à un nombre total supérieur à 350 000 actions.

En toute hypothèse, un même salarié ou mandataire social possédant déjà plus de 10 % du capital de la Société ne pourra bénéficier d'une telle option.

Cette autorisation ayant été donnée pour une période de 5 ans à compter du 6 avril 2001, la norme IFRS 2 n'est pas applicable. Cette autorisation emporte, au profit des bénéficiaires des options, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions susceptibles d'être souscrites au fur et à mesure des levées d'options.

Le prix de souscription fixé par le conseil d'administration, au jour où l'option sera consentie ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour où l'option sera consentie, aucune option ne pouvant être consentie moins de vingt séances de Bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital.

Les options consenties en vertu de cette autorisation devront être exercées dans un délai de 10 ans à compter de la date à laquelle elles auront été consenties.

Faisant usage de cette autorisation, il a été décidé au cours d'une réunion du Directoire, le 3 mai 2001, de consentir au bénéfice des salariés ou mandataires sociaux de la Société et des Sociétés qui lui sont liées, des options de souscription donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital.

#### Les principales caractéristiques du plan d'option mis en place sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	06-avr-01
Date d'attribution des options	03-mai-01
Nature des options	Souscription
Nombre d'options maximal à émettre (avant regroupement)	350 000
Nombre d'options émises et attribuées (avant regroupement)	134 800
Nombre d'options émises et attribuées (après regroupement)	8 987
dont aux mandataires sociaux	743
dont aux 10 premiers salariés non-mandataires	533
Début de la période d'exercice des options	03-mai-04
Fin de la période d'exercice des options	02-mai-11
Durée de blocage des options	3 ans
Durée de validité des options	10 ans
Prix d'exercice d'une option (avant regroupement)	9,97 €
Prix d'exercice d'une option (après regroupement)	149,55 €
Nombre d'options non exerçables (salariés ayant quitté définitivement la société ou les sociétés qui lui sont liées)	6 882
Nombre d'options exerçables au 31/12/2008	2 105
Nombre d'options souscrites au 31/12/2008	0

A ce jour, aucune option n'a été exercée ; leur prix d'exercice est de 149,55 € (après regroupement), soit très supérieur au cours de l'action au 31 décembre 2008. La dilution potentielle à provenir de l'exercice

des options de souscription est de 0,04 % (sur la base du nombre d'actions exerçables à la date du présent document de base et dans l'hypothèse d'un exercice à 100 %), et hors incidence des attributions d'actions gratuites (note 13.4) et de l'emprunt obligataire convertible en actions (note 14.4).



### 13.4 Attribution d'actions gratuites

L'application de la norme IFRS 2 nous amène à passer une charge dans nos comptes liée aux actions gratuites attribuées.

Cette norme impose de comptabiliser en charge les transactions dont le paiement est fondé en actions avec des membres du personnel ; cette charge représente pour l'entreprise, le coût du service qu'elle reçoit. Cependant, l'impact réel d'une émission d'actions gratuites est un impact de dilution des actionnaires existants uniquement et n'a aucun effet sur la société outre la comptabilisation d'une augmentation de capital au montant nominal.

Nous tenons à préciser que cette charge est purement théorique et qu'aucun décaissement de cash n'y est associé. De plus, son montant, est évalué au cours de bourse au moment de la décision d'attribution des actions soit 12,45 € alors que le cours au 20 mars 2009 est de moins de 4 €.

L'application de cette norme amène à passer sur la durée d'attribution des 268 221 actions gratuites une charge d'exploitation de plus de 3,3 M€.

Dans le cadre de l'opération de restructuration du 7 avril 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 29 mars 2006, le Directoire a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 4 023 323 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants. A la suite du regroupement d'actions réalisé en début d'exercice 2008, le nombre d'actions gratuites a été divisé par 15 et arrondi au nombre d'actions inférieur, soit 268 221 actions.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition (telle que définie ci-dessous) et sous réserve de la réalisation de conditions de performances de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'Echéance (telle que définie ci-dessous) concernée de la Période d'Acquisition.

#### PERIODE D'ACQUISITION

Les actions attribuées gratuitement par le Directoire de la Société le 16 juin 2006 pourront être acquises à l'une des quatre échéances de la période d'acquisition qui a commencé à courir le jour de la décision d'attribution :

- La première échéance est fixée au deuxième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2008 ;
- La deuxième échéance est fixée au troisième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2009 ;
- La troisième échéance est fixée au quatrième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2010.
- La quatrième échéance est fixée à la date à laquelle, postérieurement à la troisième échéance interviendrait un changement de contrôle au sein du capital de la Société dès lors que ce changement de contrôle interviendrait au plus tard au dixième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2016.

#### CONDITIONS DE PERFORMANCE

L'acquisition des actions est soumise à la réalisation d'une condition de performance qui est l'atteinte, à l'issue de chaque échéance, d'un niveau minimum de valeur théorique de l'action.

Cette valeur théorique est calculée en fonction du cours de bourse et de la formule suivante :

- $(5,5 \text{ fois l'EBITDAR} - \text{la dette financière}) / \text{nombre d'actions}$





### PRESENCE DU BENEFICIAIRE A L'ECHEANCE CONCERNEE DE LA PERIODE D'ACQUISITION

L'acquisition d'actions gratuites à une Echéance donnée suppose qu'à cette Echéance le bénéficiaire ait la qualité de salarié de la Société (ou de l'une des sociétés liées à la Société dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce) ou la qualité de mandataire social de la Société.

Les bénéficiaires ont ainsi acquis définitivement 50% des actions gratuites de la première échéance, soit 67 056 actions.

Les principales caractéristiques des actions attribuées sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	29-mars-06
Date d'attribution des actions	16-juin-06
Nombre maximum d'actions attribuables (avant regroupement)	5 532 070
Nombre total d'actions attribuées (avant regroupement)	4 023 323
Nombre total d'actions attribuées (après regroupement)	268 221
Nombre d'actions émises le 25 juillet 2008 pour attribution de la première échéance	67 056
Nombre maximal d'actions acquises au 16 juin 2009 (après regroupement)	134 110
Nombre maximal d'actions acquises au 16 juin 2010 (après regroupement)	67 055

La dilution potentielle à provenir de l'acquisition des actions est de 5,20 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 31 décembre 2008 et dans l'hypothèse d'une acquisition à 100 %), et hors incidence des options de souscription d'actions (note 13.3) et de l'emprunt obligataire convertible en actions (note 14.4).

Il n'a pas été tenu compte de la cotisation patronale de 10% car ces actions ont été attribuées antérieurement à sa date d'application (16/10/2007).

Une charge de 284 K€ a été constatée au titre de l'exercice 2008 ; cette charge est constituée de :

- La charge issue des 67 056 actions gratuites attribuées par le Directoire du 25/07/2008. Compte tenu des provisions constituées lors des exercices précédents, une charge complémentaire de 204 K€ a été constatée dans les comptes consolidés.
- Une quote-part de charge correspondant au solde des actions à attribuer. Conformément aux dispositions de la norme IFRS2, cette quote-part de charge s'élève à 80 K€. Ce montant a été obtenu en multipliant le nombre d'actions restant à attribuer au 31/12/2008 par la juste valeur de l'action (soit le cours de l'action à cette date, soit 12,45 € après regroupement) et par la probabilité que les conditions d'attribution et de performance soient remplies. La quote-part prise en compte est obtenue en répartissant linéairement la charge calculée pour chacune des quatre tranches (IFRS 2.15).



# Note 14 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Toutes les nacelles préalablement financées par crédit-bail ont fait l'objet d'un rachat anticipé le 07/11/2007, suite à la mise en place du crédit syndiqué NATIXIS.

## 14.1 Analyse de la variation de la dette financière

en milliers d'euros	Emprunts Obligataires convertibles	Contrats de crédit-bail hors GE	Contrat de crédit bail GE	Contrats de crédit bail immobilier et véhicules	Crédit syndiqué NATIXIS	Autres dettes auprès des établ. de crédit	Découverts et concours bancaires (1)	Autres (intérêts courus, cautions reçues...)	TOTAUX
<b>Dette au 01 janvier 2007</b>	<b>11 689</b>	<b>0</b>	<b>37 159</b>	<b>1 964</b>	<b>0</b>	<b>1 177</b>	<b>5 089</b>	<b>4</b>	<b>57 082</b>
Augmentation - souscription		3 996	17 237	766	77 000	3			99 002
Diminutions - remboursements		-3 996	-58 325	-673		-871			-63 865
Variation des intérêts courus								95	95
Charges réparties	36		619						655
Effets d'actualisation	1 542				93				1 635
Autres variations			3 310		-3 015		-258		37
Transferts - reclassements						-6		6	0
<b>Valeur nette au 31 décembre 2007</b>	<b>13 267</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 057</b>	<b>74 078</b>	<b>303</b>	<b>4 831</b>	<b>105</b>	<b>94 641</b>
Augmentation - souscription					23 000	43			23 043
Diminutions - remboursements				-437	-12 000	-75			-12 512
Variation des intérêts courus								233	233
Charges réparties	36				532				568
Effets d'actualisation	-394							290	-104
Autres variations							713		713
<b>Valeur nette au 31 décembre 2008</b>	<b>12 909</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 620</b>	<b>85 610</b>	<b>271</b>	<b>5 544</b>	<b>628</b>	<b>106 582</b>

(1) il s'agit du reclassement des avances de trésorerie accordées par l'organisme d'affacturage à ACCES INDUSTRIE et des effets remis à l'escompte par ACCES INDUSTRIE ESPAÑA.

Les tranches A et B du crédit syndiqué Natixis ont été intégralement souscrites. La tranche C (crédit réutilisable) a été remboursée durant l'exercice.

Les effets d'actualisation de la colonne « Autres » pour 290 K€ correspondent à la juste valeur de la couverture de taux (voir point 14.6).

## 14.2 Analyse des dettes financières par nature

en milliers d'euros	31.12.2008	31.12.2007
<b>Dettes financières non courantes</b>		
Emprunt obligataire convertible	12 567	12 925
Dettes sur contrats de location-financement	1 209	1 602
Dettes auprès des établissements de crédit	78 285	62 839
Juste valeur de la couverture de taux	137	0
Cautions reçues	8	8
<b>Total dettes financières non courantes</b>	<b>92 206</b>	<b>77 374</b>
<b>Dettes financières courantes</b>		
Emprunt obligataire convertible	342	342
Dettes sur contrats de location-financement	411	455
Dettes auprès des établissements de crédit	7 595	11 541
Juste valeur de la couverture de taux	154	0
Concours Bancaires et découverts	5 544	4 831
Intérêts courus sur emprunts	330	98
<b>Total dettes financières courantes</b>	<b>14 376</b>	<b>17 267</b>
<b>TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>106 582</b>	<b>94 641</b>



### 14.3 Analyse des dettes financières par échéance de remboursement

en milliers d'euros	TOTAL	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire convertible	12 909	342	12 567	0
Dettes sur contrats de location-financement	1 620	411	1 058	151
Dettes auprès des établissements de crédit	85 880	7 595	46 563	31 722
Juste valeur de la couverture de taux	291	154	137	
Concours Bancaires et découverts	5 544	5 544	0	0
Cautions reçues	8	0	6	2
Intérêts courus sur emprunts	330	330	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>106 582</b>	<b>14 376</b>	<b>60 331</b>	<b>31 875</b>

### 14.4 Emprunt obligataire convertible en actions

L'application de la norme IAS 32 nous amène à passer une charge dans nos comptes liée à la méthode de comptabilisation de l'obligation convertible émise en avril 2006.

Cette norme impose de passer en charge financière des intérêts « théoriques » correspondant à la différence entre le taux de refinancement d'ACCES INDUSTRIE au moment de l'émission de l'obligation soit 7,67% et le taux réel de l'obligation soit 3%.

Nous tenons à préciser que cette charge est purement théorique et qu'aucun décaissement de cash n'y est associé.

L'application de cette norme amène à passer sur la durée de vie de l'obligation une charge financière de 2,4 M€.

#### CARACTERISTIQUES DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE EN ACTION

Le Groupe a procédé en 2006 à l'émission de 8 046 648 obligations convertibles en actions au prix de 1,89 € soit un montant total de souscription de 15 208 K€ minoré des frais et honoraires qui s'élèvent à 245 K€.

Chaque OCA porte intérêt au taux nominal annuel de 3% de sa valeur nominale. La durée des OCA est de 7 ans soit le 07/04/2013. Après regroupement, 15 OCA donneront droit à une action ; les OCA seront dans la monnaie lorsque la valeur de l'action atteindra 1,89 € x 15, soit 28,35 €.

Chaque OCA sera remboursée en numéraire pour son montant principal majoré des intérêts dus à la date d'échéance sauf remboursement anticipé ou conversion.

Chaque OCA sera convertible en actions nouvelles entre la date d'Emission et la date d'échéance au gré des obligataires.

Les principales caractéristiques de l'emprunt obligataire convertible mis en place sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	29-mars-06
Date d'émission des OCA	07-avr-06
Nombre d'OCA émises	8 046 648
Taux de rémunération des OCA	3,00 %
Début de la période de conversion des OCA	07-avr-06
Fin de la période de conversion des OCA	07-avr-13
Prix d'émission d'une OCA	1,89
Nombre d'actions auxquelles les OCA attribuées donnent droit avant regroupement	8 046 648
Nombre d'actions auxquelles les OCA attribuées donnent droit après regroupement	536 443
Nombre d'OCA converties au 31/12/08	Néant
Nombre d'OCA non exercées au 31/12/08	8 046 648

La dilution potentielle éventuelle à provenir de la conversion des OCA en actions est de 9,24 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 31 décembre 2008 et dans l'hypothèse d'une conversion de 100% des OCA), et hors incidence des options de souscription d'actions (note 13.3) et des attributions gratuites d'actions (note 13.4).

Conformément à la note IAS 32.15, le montant des OCA émises (minoré des coûts liés à leur émission) a été ventilé en une composante dette à hauteur de leur juste valeur et en composante capitaux propres pour la partie excédent cette juste valeur.

La juste valeur a été initialement déterminée en utilisant le taux moyen de financement des crédits-baïls constaté durant l'exercice 2006, soit 7,67 %. Cette valeur a été actualisée au 31/12/2007 en utilisant le taux moyen de financement des emprunts de l'exercice 2007 (soit 6,142 %).



Au 31/12/2008, un changement d'estimation comptable de la juste valeur de la partie dette a conduit à réutiliser le taux moyen de financement initial, soit 7,67 %. Ce taux a amené la constatation d'un produit d'actualisation de 391 K€ se décomposant en une majoration de la dette de 471 K€ au titre de l'exercice 2008 et une minoration de la dette de 862 K€ au titre des exercices antérieurs. Conformément à la norme IAS 8, compte tenu du fait que l'impact de ce changement de taux avait été constaté en résultat en 2006 et 2007 et que ces charges étaient non significatives, la totalité de ces effets d'actualisation, soit 391 K€, ont été constatés dans le résultat de l'exercice 2008.

Il est à noter que si ce changement de taux avait été considéré comme une correction d'erreur, une présentation modifiée des comptes 2007 (restatement) aurait dû être produite ; de plus, en 2008, la minoration de la dette de 862 K€, moins l'impôt différé correspondant de 288 K€ (soit un montant net de 574 K€) aurait été constatée par la contrepartie des capitaux propres et aurait amené à diminuer d'autant le résultat financier ainsi que le résultat net.

Exercice	Postes des états financiers présentés (traitement en changement d'estimation)		Postes des états financiers tels qu'ils auraient été présentés en cas de traitement en correction d'erreur	
	2008	2007	2008	2007
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>				
Chiffre d'affaires	66 520	57 058	66 520	57 058
Résultat opérationnel courant	8 298	7 971	8 298	7 971
Résultat opérationnel	7 481	7 719	7 481	7 719
Produits financiers	976	236	112	1 348
Charges financières	-7 852	-11 161	-7 852	-11 161
<b>Résultat financier</b>	<b>-6 876</b>	<b>-10 925</b>	<b>-7 740</b>	<b>-9 813</b>
Résultat avant impôts	605	-3 206	-259	-2 094
Impôts	-452	12 961	-164	12 590
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>153</b>	<b>9 755</b>	<b>-423</b>	<b>10 496</b>
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Capitaux propres d'ouverture</b>	<b>46 128</b>	<b>31 090</b>	<b>46 704</b>	<b>30 925</b>
Résultat de l'exercice	153	9 755	-423	10 496
Autres mouvements	-1 188	5 283	-1 188	5 283
<b>Capitaux propres de clôture</b>	<b>45 093</b>	<b>46 128</b>	<b>45 093</b>	<b>46 704</b>



Ce tableau comparatif permet de constater

- que le montant de l'impact du changement d'évaluation n'est pas significatif au regard des résultats financiers 2007 et 2008,
- que les capitaux propres au 31/12/2008 sont identiques, que le traitement soit réalisé selon la règle du changement d'évaluation ou la règle de la correction d'erreur.

Valeur totale des OCA	15 208 K€
Coûts d'émission	- 254 K€
<b>Valeur nette des OCA</b>	<b>14 954 K€</b>

• Composante <b>capitaux propres</b>	<b>3 677 K€</b>
• Composante dette	11 277 K€
Partie des coûts d'émission rapportée au résultat	27 K€
Actualisation de la dette	42 K€
Intérêts courus non échus	342 K€
<b>Total dette au 31/12/2006</b>	<b>11 689 K€</b>

Conformément à la norme IAS 12.61, un impôt différé passif a été constaté sur la composante capitaux propres dont la contrepartie a été imputée directement à la valeur comptable de cette composante capitaux propres.

Un impôt différé actif est comptabilisé sur l'actualisation de la partie dette de manière à obtenir une charge d'intérêt nette d'impôt.

Ces deux impôts différés ont été comptabilisés en 2008 à hauteur de 1 226 K€ pour l'impôt différé passif et de 397 K€ pour l'impôt différé actif.

#### ANALYSE DE LA VARIATION DE LA DETTE EN O.C.A.

en milliers d'euros	Taux d'intérêt utilisé	Valeur brute	Coûts d'émission	Actualisation	Intérêts	TOTAL
<b>Au 31/12/2006</b>		<b>11 531</b>	<b>-226</b>	<b>42</b>	<b>342</b>	<b>11 689</b>
Coûts d'émission rapportés au résultat			36			36
Actualisation de la partie dette	6,142%			1 542		1 542
Intérêts courus	3,000%				0	0
<b>Au 31/12/2007</b>		<b>11 531</b>	<b>-190</b>	<b>1 584</b>	<b>342</b>	<b>13 267</b>
Coûts d'émission rapportés au résultat			36			36
Actualisation 2008 de la partie dette	7,670%			470		470
Changement d'estimation de l'actualisation de la partie dette 2006 et 2007	7,670%			-864		-864
Intérêts courus	3,000%				0	0
<b>Au 31/12/2008</b>		<b>11 531</b>	<b>-154</b>	<b>1 190</b>	<b>342</b>	<b>12 909</b>

### 14.5 Crédit syndiqué

#### CARACTERISTIQUES DU CREDIT SYNDIQUE

ACCES INDUSTRIE a conclu le 8 octobre 2007 une convention de crédit d'un montant de 100 000 K€ avec la banque Natixis.

Ce crédit se décompose en 3 tranches dont les caractéristiques sont les suivantes :

Tranches	Tranche A	Tranche B	Tranche C
Montant disponible	50 000	40 000	10 000
Forme	Crédit moyen terme	Ouverture de crédit confirmé	Crédit réutilisable
Destination	Refinancement de l'endettement existant	Financement des investissements du Groupe	Financement des besoins de trésorerie (TVA...)
Modalité des tirages	En une fois	Au plus 10 tirages	Maxi 5 tirages en cours



## ANALYSE DE LA VARIATION DE LA DETTE CREDIT SYNDIQUE

Durant l'exercice 2008, les montants suivants ont été tirés :

- Le solde de la tranche B

- La tranche C a été remboursée suite au remboursement du crédit de TVA de 11.000 K€ obtenu début février 2008.

Les coûts liés à ce refinancement sont rapportés au résultat au même rythme que les échéances de remboursement du capital.

en milliers d'euros	Valeur brute TA	Valeur brute TB	Valeur brute TC	Coûts d'émission	TOTAL
<b>Au 01/01/2007</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emission	50 000	17 000	10 000		77 000
Coûts d'émission				-2 574	-2 574
Honoraires de refinancement				-441	-441
Etalement des coûts d'émission				93	93
<b>Au 31/12/2007</b>	<b>50 000</b>	<b>17 000</b>	<b>10 000</b>	<b>-2 922</b>	<b>74 078</b>
Emission		23 000			23 000
Remboursement	-2 000		-10 000		-12 000
Etalement des coûts d'émission				532	532
<b>Au 31/12/2008</b>	<b>48 000</b>	<b>40 000</b>	<b>0</b>	<b>-2 390</b>	<b>85 610</b>

### 14.6 Gestion du risque de taux

Compte tenu de son exposition au risque de taux d'intérêts, le Groupe a mis en place durant le premier semestre 2008 des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à ce risque. Il provient de son endettement financier à taux variable. Les contrats de couverture (caps) ont été souscrits pour un montant total de 80 000 K€. Ces opérations s'inscrivent dans une logique de limitation des risques et non dans une logique de spéculation.

Les instruments dérivés de taux sont évalués à leur juste valeur au bilan. Néanmoins, dans la mesure où ils ne satisfont pas strictement aux conditions de la comptabilité de couverture, les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Compte tenu de la forte baisse des taux d'intérêts constatée en fin d'année 2008, au 31/12/2008, la juste valeur des instruments dérivés de taux est négative et s'élève à - 291 K€.

Les contrats de couverture (caps) souscrits ont eu les impacts suivants sur le résultat :

- de l'exercice 2007 : charges financières de 3 K€
- de l'exercice 2008 : charges financières de 179 K€ et économie de charges financières de 160 K€

La répartition de la dette du Groupe entre taux fixe et taux variable en tenant compte des instruments financiers est la suivante :

En milliers d'euros	Taux variable	Taux variable plafonné	Taux fixe	Intérêts courus et divers	Total
Emprunt obligataire convertible			15 208	-1 941	13 267
Dettes sur contrats de location-financement			2 057		2 057
Dettes auprès des établissements de crédit		77 000	303	-2 922	74 381
Concours Bancaires et découverts	4 831				4 831
Cautions reçues			7		7
Intérêts courus sur emprunts				97	97
<b>TOTAL au 31/12/2007</b>	<b>4 831</b>	<b>77 000</b>	<b>17 575</b>	<b>-4 766</b>	<b>94 640</b>
Emprunt obligataire convertible			15 208	-2 299	12 909
Dettes sur contrats de location-financement			1 620		1 620
Dettes auprès des établissements de crédit	8 000	80 000	271	-2 390	85 881
Juste valeur de la couverture de taux				290	290
Concours Bancaires et découverts	5 544				5 544
Cautions reçues			8		8
Intérêts courus sur emprunts				330	330
<b>TOTAL au 31/12/2008</b>	<b>13 544</b>	<b>80 000</b>	<b>17 107</b>	<b>-4 069</b>	<b>106 582</b>



# Note 15 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

en milliers d'euros	Provisions pour risques	Provisions pour charges	Provisions pour IDR	TOTAL
<b>Au 1er janvier 2007</b>	132	18	66	216
Dotations de l'exercice			65	65
Utilisations durant l'exercice	-21	-18		-39
Reprise des provisions non utilisées	-74			-74
<b>Au 31 décembre 2007</b>	37	0	131	168
Dotations de l'exercice	123	13	35	171
Utilisations durant l'exercice				0
Reprise des provisions non utilisées				0
<b>Au 31 décembre 2008</b>	160	13	166	339

Non courant 31/12/2007			131	131
Courant 31/12/2007	37			37
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>0</b>	<b>131</b>	<b>168</b>
Non courant 31/12/2008	34		166	200
Courant 31/12/2008	126	13		139
<b>TOTAL</b>	<b>160</b>	<b>13</b>	<b>166</b>	<b>339</b>

## 15.1 Provisions pour risques

Elles se décomposent de la façon suivante :

- Provisions pour litiges prud'homaux :  
Les actions en cours au 31 décembre 2008 ont été provisionnées à hauteur de 71 K€ conformément aux recommandations des conseils du Groupe.
- Provisions pour autres litiges :  
Un litige oppose la société ACCES INDUSTRIE ESPAÑA à son fournisseur SUD-LEASING ; il porte sur une taxe réclamée par le fournisseur. Ce litige a donné lieu à la constatation d'une provision de 29 K€.  
Dans le cadre de l'accident subi par un chauffeur dans le cadre de ses fonctions, la société ACCES INDUSTRIE ESPAÑA pourrait être amenée à verser une quote-part de l'indemnité qui sera versée à cet ancien salarié. Une provision de 60 K€ a été constituée.

## 15.2 Provisions pour charges

La provision pour charges correspond à des charges à venir concernant des salariés ayant quitté la société.

## 15.3 Provisions pour Indemnités de Départ à la Retraite

Les engagements de la société sont de 167 K€ au 31 décembre 2008 contre 66 K€ au 31 décembre 2007. Pour les régimes de pensions et d'indemnités de fin de carrière à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses de base de ces calculs ont été déterminées pour chaque pays, les hypothèses spécifiques (taux de rotation du personnel, augmentation de salaire) sont fixées société par société.

en milliers d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Valeur actuelle totale des engagements à l'ouverture	131	65
Variation de l'exercice	36	66
<b>Valeur actuelle totale des engagements à la clôture</b>	<b>167</b>	<b>131</b>

Evolution des engagements de fin de carrière au cours des exercices précédents	France	Espagne	Portugal	Maroc	TOTAL
31/12/2004 - Capitaux propres	42	10	1	-	53
31/12/2004 - Résultat	-15	10	0	-	-5
31/12/2005 - Résultat	21	0	1	-	22
31/12/2006 - Résultat	17	-20	-2	-	-5
31/12/2007 - Résultat	66	0	0	-	66
31/12/2008 - Résultat	36	0	0	0	36
<b>Provision IFC</b>	<b>167</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>167</b>



# Note 16 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

## 16.1 Analyse des dettes par nature

en milliers d'euros	31.12.2008	31.12.2007
<b>Passifs non courants</b>		
Fournisseurs		144
Dettes sociales	11	
<b>Total fournisseurs et autres créiteurs non courants</b>	<b>11</b>	<b>144</b>
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs	3 457	4 127
Avances et acomptes reçus	997	242
Dettes sociales	4 496	3 014
Dettes fiscales (hors IS)	3 496	2 645
Fournisseurs d'immobilisations	385	12 179
Autres dettes	10	88
<b>Total fournisseurs et autres créiteurs courants</b>	<b>12 841</b>	<b>22 295</b>
<b>TOTAL DES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS</b>	<b>12 852</b>	<b>22 439</b>

## 16.2 Analyse des dettes par échéance

en milliers d'euros	31.12.2008	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs	3 457	3 457		
Avances et acomptes reçus	997	997		
Dettes sociales	4507	4 496	11	
Dettes fiscales (hors IS)	3496	3 496		
Fournisseurs d'immobilisations	385	385		
Autres dettes	10	10		
<b>TOTAL</b>	<b>12 852</b>	<b>12 841</b>	<b>11</b>	<b>0</b>





## Note 17 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Les impôts différés sont déterminés pour chaque entité fiscale sur la base des différences entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif, et selon la méthode du report variable. Les actifs et passifs d'impôts exigibles doivent être compensés si et seulement si l'entreprise :

- a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés, et
- a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les différences temporaires imposables nettes entraînent la comptabilisation d'impôts différés passifs. Les différences temporaires déductibles entraînent la comptabilisation d'impôts différés actifs à hauteur des montants dont la récupération est probable.

Au 31/12/2008, la situation de chaque entité du Groupe au regard des déficits reportables est la suivante :

- ACCES INDUSTRIE : les déficits fiscaux reportables s'élèvent, après imputation du résultat bénéficiaire 2008, à 40 077 K€. L'actualisation des prévisions pluriannuelles fait ressortir des résultats prévisionnels bénéficiaires pour les prochains exercices. La récupération de l'impôt étant considérée comme probable, la totalité du solde du report déficitaire (soit 40 077 K€) donne lieu au maintien d'un impôt différé actif conformément à la norme IAS12.
- ACCES INDUSTRIE ESPAÑA : les déficits fiscaux reportables cumulés s'élèvent à 2 575 K€ au 31/12/2008. Dorénavant, le fisc espagnol permet un report des déficits pendant 15 ans. Compte tenu du résultat 2008 fortement déficitaire et du budget 2009

prévoyant lui aussi un résultat déficitaire, l'impôt différé actif correspondant n'a pas été activé. Par contre, les prévisions pluriannuelles rendent probable un résultat fiscal sur les exercices 2010 à 2012 permettant d'absorber les déficits antérieurs. L'impôt différé actif existant à l'ouverture de l'exercice 2008 a donc été maintenu.

- ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. : le résultat 2008 est bénéficiaire et il n'existe plus de déficits fiscaux reportables.
- MAROC ELEVATION : compte tenu du caractère récent de l'implantation du Groupe au Maroc, les résultats futurs de cette société sont incertains. Le déficit constaté en 2008 n'a donc pas donné lieu à activation d'impôts différés.

Les ventilations des dettes et créances d'impôt, entre impôt courant et impôt différé, sont les suivantes :

en milliers d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Créances d'impôts courants	294	130
Créances d'impôts non courants	269	473
Impôts différés actifs courants	144	304
Impôts différés actifs non-courants	5 180	6 535
<b>Total créance d'impôts sur les résultats</b>	<b>5 887</b>	<b>7 442</b>
Dettes d'impôts courants	89	96
Impôts différés passifs courants	0	72
Impôts différés passifs non courants	107	14
<b>Total dette d'impôts sur les résultats</b>	<b>196</b>	<b>182</b>

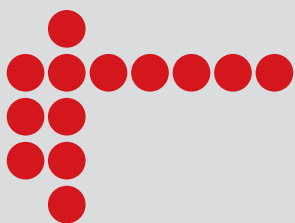
- Les créances d'impôts sur le résultat sont constituées principalement de l'activation des impôts différés des sociétés du Groupe qui sont en position déficitaire.
- La ventilation entre « courant » et « non courant » a été effectuée sur la base des résultats prévisionnels.

Répartition des créances et dettes d'impôt sur le résultat par échéance :

en milliers d'euros	TOTAL	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Créances d'impôt	563	294		269
Impôts différés actifs	5 324	144	5 126	54
<b>Total impôts sur les résultats - Actif</b>	<b>5 887</b>	<b>438</b>	<b>5 126</b>	<b>323</b>
Dettes d'impôts sur le résultat	89	89		
Impôts différés passifs	107		107	
<b>Total impôts sur les résultats - Passif</b>	<b>196</b>	<b>89</b>	<b>107</b>	<b>0</b>

Les charges et produits d'impôts courants et différés sont les suivants :

en milliers d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Produits d'impôts - comptes sociaux	0	4
Charges d'impôts - comptes sociaux	-142	-120
Produits d'impôts différés	2 268	13 117
Charges d'impôts différés	-2 578	-40
<b>Charge (-) ou Produit (+) d'impôts de l'exercice</b>	<b>-452</b>	<b>12 961</b>



- La charge d'impôts courants est composée de l'impôt société d'ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.
- Le produit d'impôts différés se décompose de la manière suivante :

Effets d'actualisation	+ 410 K€
Retraitement des frais d'emprunts	+ 170 K€
Reclassement des charges immobilisées	+ 1 505 K€
Retraitement de la juste valeur des couvertures de taux	+ 97 K€
Retraitement des cessions d'immobilisation intragroupe	27 K€
Divers	+ 59 K€
<b>Total</b>	<b>2 268 K€</b>

- La charge d'impôts différés à :

Amortissements dérogatoires	- 1 673 K€
Résultat bénéficiaire de Al France	- 902 K€
Autres	- 3 K€
<b>Total</b>	<b>- 2 578 K€</b>

La preuve d'impôt est la suivante :

en milliers d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Résultat net consolidé de l'exercice	153	9 755
<b>Impôts sur les résultats (négalif si produit)</b>	<b>452</b>	<b>-12 961</b>
Résultat consolidé avant impôts	605	-3 206
<i>Taux d'impôt de la société mère</i>	<b>33,33%</b>	33,33%
Charge (-) ou produit (+) d'impôts théorique	-202	1 069
Absorption des déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôt différé actif	0	-150
Constatation d'un impôt différé actif	0	12 238
Déficits ne donnant pas lieu à activation d'impôt	-688	0
Impôt constaté en social et IFA	0	-116
Variation et écart du taux d'impôts	-29	21
Différences permanentes	-2	0
Produits sans impôt	43	0
Charges sans impôt	-102	0
Actualisation OCA	528	0
Autres	0	-101
<b>Charge (-) ou Produit (+) d'impôts de l'exercice</b>	<b>-452</b>	<b>12 961</b>



## Note 18 ACHATS CONSOMMÉS

Ce poste se décline comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Achats pièces détachées	2 812	2 267
Variations pièces détachées	-114	-124
Achats marchandises	0	78
Variations achats marchandises	-4	50
Production stockée	0	97
<b>Achats consommés</b>	<b>2 694</b>	<b>2 368</b>

## Note 19 CHARGES EXTERNES

Ce poste se décline comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Achats sous-traitance	465	421
Achats non stockés-Matériels et Fournitures	3 072	2 946
Sous traitance	129	119
Redevances et charges locatives	4 703	3 785
Entretien et réparations	2 159	1 779
Primes d'assurance	1 154	950
Services extérieurs - Divers	76	63
Personnel extérieur	58	71
Honoraires	791	990
Publicité	512	724
Transport	3 156	3 488
Déplacement, missions & réceptions	1 491	1 212
Frais postaux & télécommunications	699	629
Services bancaires	84	86
Autres services	748	595
Transfert de charges	-424	-589
<b>Charges externes</b>	<b>18 872</b>	<b>17 269</b>



## Note 20 CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

### 20.1 Ventilation de l'effectif total

	31.12.2008	31.12.2007
Cadres	67	58
Non cadres	387	371
<b>Effectif</b>	<b>454</b>	<b>429</b>

L'accroissement de l'effectif suit l'évolution du nombre d'agences.

### 20.2 Frais de personnel

Ce poste se décline comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Rémunérations du personnel (hors intéressement)	12 341	10 825
Intéressement	944	102
Charges sociales	4 792	4 102
Production immobilisée (logiciels internes + rénovation nacelles)	-283	-224
Transfert de charges	-423	-459
<b>Charges de personnel</b>	<b>17 372</b>	<b>14 345</b>

La production immobilisée reprend les coûts du personnel interne affecté au développement des logiciels immobilisés et à la rénovation des nacelles. Les transferts de charges correspondent principalement à des remboursements de frais de formation de la part de l'organisme de suivi des formations.

## Note 21 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (NETTES DE REPRISES)

Ce poste se décline comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Reprise de provisions sur immobilisations	0	-535
Variation des provisions sur stocks (note 10)	65	-13
Variation des provisions sur actif circulant (note 11.3)	797	140
Variation des provisions pour risques et charges (note 15)	13	0
Dotations aux amortissements sur immobilisations	16 188	13 208
Variation des provisions d'indemnités de départ en retraite (note 15)	36	65
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)</b>	<b>17 100</b>	<b>12 864</b>



## Note 22 AUTRES CHARGES / PRODUITS

L'analyse des autres produits et charges est la suivante :

en milliers d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Autres produits	147	0
Autres charges	61	326

Les autres charges sont principalement constituées de moins-values sur cession de nacelles obsolètes. Les autres produits regroupent divers éléments, notamment la récupération de créances qui avaient été considérées comme étant irrécouvrables.

## Note 23 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

en milliers d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Résultat sur cession d'immobilisations constaté à l'occasion de la remise à niveau technique du parc de nacelles	0	100
Indemnités de licenciement	522	127
Coûts de fermeture d'agence	11	
Charge pour attribution d'actions gratuites	284	25
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>817</b>	<b>252</b>



# Note 24 CHARGES / PRODUITS FINANCIERS

Le détail du résultat financier net est le suivant :

en milliers d'euros	31.12.2008	31.12.2007
<b>Produits financiers</b>		
Abandons de créances	0	133
Revenu des créances	75	66
Actualisation des créances	26	0
Changement d'évaluation	864	
Autres produits financiers	11	36
<b>TOTAL</b>	<b>976</b>	<b>236</b>
<b>Charges financières</b>		
Emprunts bancaires	5 457	806
Intérêts sur emprunt obligataire	456	456
Intérêts sur crédit-bail	195	3 647
Intérêts d'affacturage et d'escompte	485	391
Actualisation des dettes	384	1 566
Juste valeur des instruments de couverture de taux	291	0
Frais liés aux financements	569	129
Restructuration financière	0	3 929
Dotation aux provisions	2	10
Autres charges financières	14	227
<b>TOTAL</b>	<b>7 852</b>	<b>11 161</b>

La société ACCES INDUSTRIE a utilisé le crédit syndiqué le 07/11/2007 pour refinancer la partie du parc machines préalablement financées par crédit-bail. C'est pourquoi les intérêts bancaires augmentent significativement entre 2007 et 2008 alors que les intérêts sur crédit-bail deviennent très faibles. Seule reste financée par crédit-bail une partie du parc de véhicules.

Conformément à la norme IAS 8, le changement d'estimation comptable de l'évaluation de la juste valeur des Obligations Convertibles en Actions (cf point 14.4) a entraîné la constatation d'une charge d'actualisation de 471 K€ au titre de l'exercice 2008 et d'un produit de 862 K€ au titre des exercices précédents.

La comptabilisation pour leur juste valeur des instruments de couvertures de taux mis en place en début d'exercice 2008 dans le cadre de la convention du crédit syndiqué (cf point 14.5) s'est traduite par la constatation d'une dette financière de 291 K€ dont la contrepartie a été comptabilisée en charges financières.



# Note 25 RÉSULTATS PAR ACTION

## • Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la Société (cf. Note 13.1).

	31.12.2008	31.12.2007
Bénéfice revenant aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	153	9 755
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	5 804	84 472
<b>Résultat de base par action (€ par action)</b>	<b>0,026</b>	<b>0,115</b>

## • Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

Les options de souscription d'actions ont un prix d'exercice (149,55 € après regroupement) très significativement supérieur au cours moyen du marché sur la période (5,335 € de cours moyen pour l'année 2008). Les stocks options ne sont donc pas considérées comme étant dilutives. Le nombre moyen encore en circulation n'a pas été réintégré dans le calcul du résultat dilué par action.

Les actions gratuites ont été retenues pour le nombre autorisé par l'assemblée générale mixte du 29/03/2006, soit 301 749 actions après regroupement (le nombre d'actions attribuées avant regroupement était de 5 532 070 divisé par 15 et minoré des 67 056 actions attribuées durant l'exercice).

Les obligations convertibles en actions ayant un prix d'exercice (1,89 €) très supérieur à la valeur moyenne du marché (après regroupement, 15 OCA donnent droit à une action), le nombre moyen en circulation n'est pas réintégré dans le calcul du résultat dilué par actions.

Récapitulatif du calcul du nombre moyen d'actions (en milliers) :

- Nombre moyen pondéré d'actions en circulation applicable au résultat de base **5 804**
- Nombre d'actions gratuites potentiellement dilutives **302**

**Total du nombre moyen pondéré d'action applicable au résultat dilué : 6 106**

	31.12.2008	31.12.2007
Bénéfice revenant aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	457	10 060
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	6 106	90 004
<b>Résultat dilué par action (€ par action)</b>	<b>0,075</b>	<b>0,112</b>



# Note 26 INFORMATION AVEC LES PARTIES LIÉES

## 26.1 Comptes bilanciaux

Nature	Montants 2008 concernant les entreprises (en K€) liées	Montants 2007 concernant les entreprises (en K€) liées
<b>Créances</b>		
Clients et comptes rattachés	0	0
Autres créances	50	0
<b>Dettes</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	0	0

## 26.2 Comptes de produits et charges

Sociétés	Nature des opérations	Montants 2008	Montants 2007
Financière Accès Industrie	Produits divers	2	2
	Assurances	-16	-16

## 26.3 Rémunérations des dirigeants

Les dirigeants concernés sont : les membres du Directoire, les membres du Conseil de Surveillance, les Directeurs Généraux, les Directeurs Généraux Délégués et les personnes répondant à la définition « key personnel » de la norme IAS 24 .9.

Organes de direction	Rémunérations allouées au titre de l'année 2008	Rémunérations allouées au titre de l'année 2007
Rémunérations	1 024	872
Indemnités de départ en retraite	22	31
Golden parachute	Non valorisé	Non valorisé
Charge d'attribution d'actions gratuites	284	25

En France, un Directeur Général supplémentaire a intégré la société au second semestre 2008 et en Espagne, le remplacement du responsable de la filiale a eu pour conséquence la charge de deux responsables durant les derniers mois de l'exercice.





## Note 27 ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 27.1 Sûretés réelles accordées

en milliers d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Nantissement du fonds de commerce au profit de NATIXIS	120 000	120 000
Nantissement des actions (valeur nominale) au profit de NATIXIS		
- Accès Industrie Portugal S.A.	898	898
- Accès Industrie España	4 088	4 088
Nantissement et hypothèques sur immeubles dans le cadre des emprunts bancaires et crédits-bails contractés pour les financer.		
- Capital restant dû des emprunts bancaires garantis (Atelier Européen)	427	579
Délégation de paiement des indemnités dues au titre de la police d'assurance "homme clé" Alter Ego au profit de NATIXIS		
	5 000	5 000
Garantie de paiement de loyer pour le siège social de Accès Industrie España	54	54
Ligne d'escompte permanente de la Banco Sabadell en faveur de Accès Industrie España	508	508
Garantie de paiement de loyer pour le siège social de Maroc Elévation	indéfinie	-
Garantie de paiement de loyer pour les véhicules de Maroc Elévation en location longue durée	indéfinie	-

### 27.2 Engagements reçus

Les engagements reçus par le Groupe sont ceux de la société Accès Finance.

en milliers d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Garanties à première demande accordées par Accès Finance à BPQA	195	256
Garantie de paiement de marché reçue de BNP-Paribas en faveur de SACER Sud-Est	56	-



# Note 28

## OBJECTIFS ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

### 28.1 Risques liés à l'endettement

Taux moyen de financement par emprunt en 2008 :	<b>6,236 %</b>
Durée moyenne des financements :	<b>7 ans</b>

Le Groupe a levé la totalité des tranches A (crédit moyen terme) et B (crédit confirmé) du crédit syndiqué mis en place en 2007 et l'endettement financier net du Groupe s'élève à 105 478 K€ au 31/12/2008. Ce crédit syndiqué contient divers engagements limitant les capacités pour le Groupe à émettre de nouveaux emprunts et à procéder à de nouveaux investissements. L'endettement du Groupe va donc décroître durant les prochains exercices.

### 28.2 Dépendance à l'égard des taux de financement

Le refinancement de novembre 2007 a donné lieu au refinancement d'une partie importante du parc existant par un crédit syndiqué à taux variable et les investissements réalisés depuis sont financés exclusivement par cet emprunt. Le montant en principal dû au titre de cet emprunt s'élève à 88 000 K€ au 31/12/2008.

Au 31/12/2008, des contrats de garantie de taux ont été mis en place pour un montant total de 80 000 K€ :

- un contrat portant sur un montant de 30 000 K€ limitant le taux à 4,25 % jusqu'au 07/01/2011,
- un contrat portant sur un montant de 30 000 K€ limitant le taux à 4,25 % jusqu'au 07/01/2011,
- un contrat portant sur un montant de 20 000 K€ limitant le taux à 4,10 % jusqu'au 07/05/2009.

La société n'est donc soumise à un risque de taux que sur sa trésorerie passive à hauteur de 5 544 K€ et son endettement à moyen terme à hauteur de 8 000 K€, soit 12,8 % de son endettement financier net.

### 28.3 Exposition au risque de change

ACCES INDUSTRIE est légèrement exposée au risque de change :

- au titre de ses coûts d'approvisionnement en machines : une évolution brutale des taux de change de l'euro contre dollar US pourrait entraîner des changements dans ces coûts d'approvisionnement.
- au titre de sa filiale marocaine : la facturation établie par MAROC ELEVATION est libellée en Dirhams. Le poids de cette facturation dans le chiffre d'affaires du Groupe est marginal (0,05 % du CA consolidé en 2008) et le risque est donc extrêmement limité.

Il n'existe pas d'opération de couverture du risque de change.

### 28.4 Exposition au risque de liquidité

La société ne dispose d'aucune ligne de crédit ou découvert.

La société dispose d'un contrat d'affacturation qui est sa principale source de financement court terme. La société n'utilise pas la totalité du montant disponible dans le cadre de ce contrat.

Enfin, la société dispose, dans le cadre du crédit syndiqué, d'une partie de crédit réutilisable d'un montant de 10 000 K€ entièrement disponible.

Les lignes d'affacturation et de crédit bancaire sont donc suffisantes pour faire face aux passifs courants du Groupe et le risque que celui-ci ait des difficultés à honorer ses dettes à leur échéance est donc minime.

### 28.4 Exposition au risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

L'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables est limitée du fait de la politique crédit mise en place :

- la clientèle est diluée : le client le plus important ne représentant que 1,1 % du chiffre d'affaires,
- la généralisation des paiements d'avance pour les clients nouveaux ou de faible importance,
- le recours systématique à l'information financière pour tous les autres clients.



## Note 29 LITIGES

### 29.1 Litiges sociaux

Les actions en cours au 31 décembre 2008 ont été provisionnées à hauteur de 71 K€.

### 29.2 Litiges fiscaux

La vérification fiscale portant sur les années 2000 et 2001 a abouti à la notification d'un redressement de 322 000 euros au titre des impôts et de 73 000 euros au titre des intérêts de retard et de la majoration. Il porte principalement sur l'opération de lease-back réalisée en 2000.

La charge résultant du contrôle fiscal a été comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2005, y compris les intérêts de retard pour 36 000 Euros. Le règlement a été effectué en 2006.

A titre conservatoire, la société a établi en 2003 une déclaration de carry back à hauteur de la base d'impôts redressée au taux normal, qui s'élève à 291 K€.

Par jugement en date du 21 février 2008, le Tribunal Administratif de Bordeaux a rejeté la requête que lui avait adressée la Société ACCES INDUSTRIE en vue de l'annulation du redressement. Une requête introductive d'appel a été déposée par la Société le 21 avril 2008 devant la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux.

### 29.3 Autres litiges

- La société ACCES INDUSTRIE a été déboutée par le Tribunal de Commerce de Marmande par jugement du 04 août 2008. La société a été condamnée à s'acquitter, au titre des charges communes d'entretien, de sécurité et de gardiennage d'une de ses agences, du montant HT de 22 K€ HTVA (principal, intérêts et pénalités). La totalité du litige a été constaté en charge, mais ACCES INDUSTRIE a interjeté appel de ce jugement.
- un fournisseur de prestations de leasing réclame à la société ACCES INDUSTRIE ESPAÑA une taxe additionnelle sur ses factures de 2001 d'un montant total de 29 K€. Une provision de ce montant a été constituée.
- un chauffeur de ACCES INDUSTRIE ESPAÑA a été victime d'un accident l'ayant rendu invalide. La société ACCES INDUSTRIE ESPAÑA risque d'être amenée de régler au salarié le montant de son indemnité non couvert par l'assurance, soit 60 K€. Ce montant a été provisionné.

## Note 30 EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Aucun fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe n'a été relevé. A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe.

Le 18/12/2008, un contrat « swap » a été signé, portant sur un montant de 40 000 K€, et en vertu desquels, à compter du 07 janvier 2009 et jusqu'au 07 janvier 2010, le taux EURIBOR 1 mois sera transformé en taux fixe de 2,20 %.

Le 06/01/2009, un second contrat « swap » a été signé, portant sur 40 000 K€ ; selon ce contrat, à compter du 09/02/2009 et jusqu'au 07/01/2010, le taux EURIBOR 1 mois sera transformé en taux fixe de 2,00 %.

En février 2009, l'agence de Saragosse, en Espagne, a été fermée compte tenu de son faible volume d'activité.





**COMPTES ET ANNEXE SOCIAUX  
AU 31 DÉCEMBRE 2008**

BILAN ACTIF en K€		Brut	Amortisse- ments	Net (N) 31.12.2008	Net (N-1) 31.12.2007
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	321	25	296	
	Concession, brevets et droits similaires	2 097	470	1 628	1 634
	Fonds commercial	3 201		3 201	3 201
	Autres immobilisations incorporelles	154		154	234
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	<b>Total</b>	<b>5 773</b>	<b>494</b>	<b>5 279</b>	<b>5 069</b>
	<b>Immobilisations corporelles</b>				
	Terrains	1 069	12	1 057	29
	Constructions	1 076	50	1 027	635
	Installations techniques, matériel et outillage industriel	114 452	13 298	101 154	85 380
	Autres immobilisations corporelles	6 041	1 682	4 359	2 988
	Immobilisations en cours	691		691	1 853
	Avances et acomptes				
	<b>Total</b>	<b>123 330</b>	<b>15 041</b>	<b>108 289</b>	<b>90 884</b>
	<b>Immobilisations financières</b>				
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	5 734	3 462	2 272	4 420
	Créances rattachées à des participations	1 541		1 541	625
	Autres titres immobilisés	241	18	223	
Prêts	43		43	50	
Autres immobilisations financières	865		865	549	
<b>Total</b>	<b>8 423</b>	<b>3 480</b>	<b>4 944</b>	<b>5 645</b>	
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>137 527</b>	<b>19 015</b>	<b>118 512</b>	<b>101 598</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>Stock et en-cours</b>				
	Matières premières et approvisionnement	1 184	47	1 138	1 004
	Stock produits intermédiaires et finis			0	
	Stock de marchandises			0	
	<b>Total</b>	<b>1 184</b>	<b>47</b>	<b>1 138</b>	<b>1 004</b>
	<b>Créances</b>				
	Avances, acomptes versés sur commandes	864		864	163
	Créances clients et comptes rattachés	9 650	276	9 374	8 203
	Autres créances	12 906	12	12 894	23 260
	<b>Total</b>	<b>23 420</b>	<b>288</b>	<b>23 132</b>	<b>31 627</b>
	<b>Disponibilité et divers</b>				
	Valeur mobilière de placement	60		60	
	Disponibilité	1 194		1 194	1 200
	Charges constatées d'avance	142		142	255
	<b>Total</b>	<b>1 397</b>	<b>0</b>	<b>1 397</b>	<b>1 455</b>
<b>Total actif circulant</b>	<b>26 001</b>	<b>335</b>	<b>25 666</b>	<b>34 086</b>	
Frais d'émission d'emprunts à étaler	2 517		2 517	2 574	
Primes remboursement des obligations			0		
Ecart de conversion actif	2		2		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>166 047</b>	<b>19 350</b>	<b>146 697</b>	<b>138 259</b>	



## PASSIF

BILAN PASSIF en K€		Net (N) 31.12.2008	Net (N-1) 31.12.2007
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>Situation nette</b>		
	Capital social	1 755	1 735
	Primes d'émission	15 106	52 094
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	28	28
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	60	
	Autres réserves	187	267
	Report à nouveau		-38 136
	Résultat de l'exercice	413	1 147
	<b>Total</b>	<b>17 548</b>	<b>17 135</b>
<b>Subventions d'investissement</b>			
<b>Provisions réglementées</b>	6 514	1 493	
<b>Total capitaux propres</b>	<b>24 062</b>	<b>18 628</b>	
	Provisions pour risques	72	37
	Provisions pour charges	13	
	<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>85</b>	<b>37</b>
<b>DETTES</b>	<b>Dettes financières</b>		
	Emprunts obligataires convertibles	15 550	15 603
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	88 534	77 310
	Emprunts et dettes financières divers	7	456
	<b>Total</b>	<b>104 092</b>	<b>93 369</b>
	<b>Dettes diverses</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 754	3 053
	Dettes fiscales et sociales	7 363	5 094
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	340	12 178
	Autres dettes	8 001	5 899
<b>Total</b>	<b>18 457</b>	<b>26 225</b>	
<b>Total dettes</b>	<b>122 549</b>	<b>119 595</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>146 697</b>	<b>138 259</b>	



## 2 COMPTE DE RÉSULTAT (PREMIERE PARTIE)

COMPTE DE RESULTAT (1ère partie) en K€		France	Export	Net (N) 31.12.2008	Net (N-1) 31.12.2007
<b>PRODUITS EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises	25	0	24	301
	Production vendue de biens				447
	Production vendue de services	52 207	5 765	57 972	47 224
	<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>52 232</b>	<b>5 765</b>	<b>57 997</b>	<b>47 972</b>
	Production stockée				-97
	Production immobilisée			343	224
	Subventions d'exploitation			20	10
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 829	4 323
	Autres produits			71	58
	<b>Total produits d'exploitation</b>				<b>60 260</b>
<b>CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>Charges externes</b>				
	Achats de marchandises			24	8
	Variation de stock de marchandises				51
	Achats de matières premières et autres approvisionnement			1 758	1 712
	Variation de stock matières premières et approvisionnement			-151	-99
	Autres achats et charges externes			16 123	31 811
	<b>Total</b>			<b>17 755</b>	<b>33 482</b>
	<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>				
				2 203	1 893
	<b>Charges de personnel</b>				
	Salaires et traitements			10 693	8 595
	Charges sociales			3 973	3 407
	<b>Total</b>			<b>14 666</b>	<b>12 003</b>
	<b>Dotations d'exploitation</b>				
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 654	2 625
	Dotations aux provisions sur immobilisations				
	Dotations aux provisions sur actif circulant			656	344
	Dotations aux provisions pour risques et charges			13	
	<b>Total</b>			<b>11 323</b>	<b>2 970</b>
	<b>Autres charges d'exploitation</b>				
			426	620	
<b>Total charges d'exploitation</b>				<b>46 372</b>	<b>50 968</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>13 888</b>	<b>1 523</b>



(DEUXIÈME PARTIE) **COMPTE DE RÉSULTAT**

COMPTE DE RESULTAT (2ème partie) en K€		Net (N) 31.12.2008	Net (N-1) 31.12.2007
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>13 888</b>	<b>1 523</b>

CHARGES EXPLOITATION	<b>Produits financiers</b>		
	Produits financiers de participation		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		38
	Autres intérêts et produits assimilés	3	3
	Reprises sur provisions et transferts de charges		864
	Différences positives de change		2
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	14	
	<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>907</b>
	<b>Charges financières</b>		
	Dotations financières aux amortissements et provisions	2 204	
	Intérêts et charges assimilées	6 351	1 852
	Différences négatives de change	0	0
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total</b>	<b>8 555</b>	<b>1 853</b>

<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-8 538</b>	<b>-946</b>
---------------------------	---------------	-------------

<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>5 350</b>	<b>577</b>
--------------------------------------	--------------	------------

RESULTAT EXCEPTIONNEL	<b>Produits exceptionnels</b>		
	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		41
	Produits exceptionnels sur opérations de capital	2 076	2 978
	Reprises sur provisions et transferts de charges	136	796
	<b>Total</b>	<b>2 212</b>	<b>3 814</b>
	<b>Charges exceptionnelles</b>		
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	57	27
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 852	2 141
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 240	1 057
	<b>Total</b>	<b>7 148</b>	<b>3 225</b>
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-4 936</b>	<b>589</b>

Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	
Impôts sur les bénéfices		19
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>413</b>	<b>1 147</b>



## 3 FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

### 3.1 Evènements principaux de l'exercice

Les évènements principaux de l'exercice 2008 sont les suivants :

- **Regroupement d'actions le 8 janvier 2008**  
L'Assemblée générale mixte des actionnaires du 08 janvier 2008 a décidé le regroupement des actions composant le capital social de la société par échange de une action nouvelle de 0,30 € contre 15 actions anciennes de 0,02 € de valeur nominale.
- **Augmentation de capital**  
Suivant le Directoire du 25 Juillet 2008, la société a décidé :
  - la constitution d'une réserve indisponible de 80 K€ par prélèvement du compte « réserve ordinaire »,
  - une augmentation de capital par attribution gratuite d'actions (67 056 actions à 0,30 €) de 20 K€ par diminution de la réserve indisponible.
- **Souscription au capital Maroc Elévation**  
Le Groupe a décidé d'étendre son implantation au Maroc à Casablanca en créant la société MAROC ELEVATION, filiale d'ACCES INDUSTRIE.
- **Contrat de liquidité**  
La société a signé le 1er juillet 2008 un contrat de liquidité avec un intermédiaire financier ODDO.
- **Mandat d'achat**  
La société a signé le 1er juillet 2008 un contrat de mandat de rachat de ses propres actions avec un intermédiaire financier ODDO.
- **Créances rattachées à des participations (prêt participatif)**  
Au 31/12/08, la société a décidé d'accorder un prêt participatif à ACCES INDUSTRIE ESPAÑA, ce prêt est constitué des factures échues entre les deux sociétés pour un montant total de 1 541 K€.
- **Ouvertures de 3 nouvelles agences**
  - Fréjus (83)
  - Perpignan (66)
  - Strasbourg (67)
- **Transferts d'établissements**  
ACCES INDUSTRIE a transféré les agences de Bordeaux et du Mans dans des locaux situés dans les mêmes agglomérations, mais mieux adaptés à l'activité.

### 3.2 Evènements postérieurs à la clôture

Le 18/12/2008, un contrat « swap » a été signé, portant sur un montant de 40 000 K€, et en vertu desquels, à compter du 07 janvier 2009 et jusqu'au 07 janvier 2010, le taux EURIBOR 1 mois sera transformé en taux fixe de 2,20 %.

Le 06/01/2009, un second contrat « swap » a été signé, portant sur 40 000 K€ ; selon ce contrat, à compter du 09/02/2009 et jusqu'au 07/01/2010, le taux EURIBOR 1 mois sera transformé en taux fixe de 2,00 %.



## 4 PRINCIPES, RÈGLES ET NORMES COMPTABLES

### 4.1 Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément au plan comptable général de 1999 et aux principes comptables généralement admis en France.

### 4.2 Changement de méthode

L'exercice 2008 n'a pas fait l'objet de changement de méthode comptable.

### 4.3 Immobilisations

La méthode de base retenue pour l'évaluation des immobilisations est la méthode du coût historique.

- **Licence de marque**

La licence de marque inscrite pour 1 524 K€ a été acquise par ACCES INDUSTRIE le 2 février 2001 auprès d'ACCES FINANCE.

La marque est valorisée sur la base de sa valeur d'utilité, par reconduction de la méthode utilisée lors de son acquisition en 2001.

- **Amortissements des immobilisations incorporelles**

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans
Droit de crédit-bail	Linéaire	11 ans
<b>Développement et logiciel interne</b>		
Fiscal	Linéaire	Date d'utilisation 3 ans
Economique	Linéaire	Date de mise en service 5 ans

- **Fonds de commerce : valorisation et provision**

Le fonds de commerce acquis en 1999 à ACCES FINANCE ne fait pas l'objet d'un amortissement. Dans l'hypothèse où sa valeur actuelle deviendrait inférieure à sa valeur comptable, une provision pour dépréciation serait enregistrée.

Le test de valorisation réalisé sur la base des cash flow futurs actualisés confirme qu'aucune provision n'est à constater au 31 décembre 2008.

- **Immobilisations corporelles : amortissements**

Type d'immobilisation	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement fiscale	CRC 02-10	Amortissement dérogatoire	Valeur résiduelle
Constructions	Linéaire	20 ans	30 ans (agences) ou 50 ans	Oui	Non
Agencements des constructions	Linéaire	5 à 10 ans	10 à 30 ans 50 ans	Oui	Non
Matériel de location nacelles neuves	Linéaire	10 ans	10 ans	Oui	Oui (15 % VO)
Matériel de location nacelles d'occasion	Linéaire	1 à 10 ans (*)	1 à 10 ans (*)	Oui	Oui (15 % VO)
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans	5 ans	Non	Non
Matériel de transport	Linéaire	1 à 4 ans	4 à 7 ans	Oui	Non
Matériel de bureau et immobilier	Linéaire	3 à 5 ans	3 à 5 ans	Non	Non

\* la durée d'utilité restante de la machine (soit 10 ans – l'âge de la machine à la date d'achat)

Les durées d'amortissement correspondent à la durée de vie prévisionnelle des différentes catégories de biens et sont calculées sur le mode linéaire.

Un amortissement dérogatoire est constaté pour la différence entre les amortissements fiscaux et comptables.



#### 4.4 Participation

##### • Titres de participation

Lorsque la quote-part de la société dans la situation nette de la filiale est inférieure à la valeur d'acquisition des titres, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

La situation nette des filiales retenue pour le calcul est retraitée en fonction des principes, règles et méthodes comptables, appliqués par la société mère.

##### • Créances rattachées à des participations

###### - ACCES INDUSTRIE ESPAÑA :

Au 31 décembre 2008 la société a accordé un prêt participatif à ACCES INDUSTRIE ESPAÑA de 1 541 K€ correspondant aux factures échues entre les deux sociétés :

Clients :	1 160 K€
Fournisseurs :	7 K€
Créances sur cession d'immobilisations :	388 K€

###### - ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. :

Compte tenu de ses résultats, la société ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. a remboursé sa dette envers la SA ACCES INDUSTRIE de 625 K€.

#### 4.5 Actif circulant

##### • Créances

Les créances sont constatées lors du transfert de propriété des biens vendus ou lors de la réalisation de la prestation. Chaque fois que leur réalisation n'est pas certaine, leur montant est porté en créances douteuses.

##### • Provisions pour dépréciation des créances clients

La société utilise les services extérieurs de la SFAC pour l'assurance crédit ainsi que les services d'un cabinet de recouvrement pour les dossiers non assurés.

Dès lors que nos dossiers sont remis à la SFAC, les créances sont provisionnées du montant net des indemnités à recevoir.

Pour les dossiers non couverts par la SFAC, les créances sont provisionnées à 100 % du montant HT dès la remise au service contentieux.

A partir de cette année, une provision est comptabilisée pour les clients à risque ou litigieux, afin de tenir compte des risques d'irrecouvrabilité pouvant exister à la date de clôture des comptes.

##### • Stocks

Les stocks de marchandises SAV destinés à la maintenance des équipements sont évalués au coût moyen pondéré, ils correspondent à un stock de dépannage situé dans les agences.

Une provision pour dépréciation est constituée à compter de l'exercice 2005 sur les stocks d'autocolants.

Une autre provision, à compter de cette année, a été mise en place correspondant aux pièces non mouvementées depuis plus de 2 ans.

En septembre 2007, la société JLG FRANCE a mis à disposition, gratuitement, un stock de pièces de rechange dans notre magasin d'Artenay. Ce stock au 31 décembre 2008 n'est pas valorisé.

##### • Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence

#### 4.6 Engagements pris en matière de retraite

Les engagements de départ en retraite sont calculés annuellement conformément aux dispositions de la convention collective de la métallurgie et à la recommandation du CNC du 1er avril 2003. La méthode utilisée est celle des unités de crédits projetées ; elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

- les rémunérations futures sont calculées à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle de 2,5 % pour l'ensemble du personnel,
- actualisation au taux de 4 %,
- taux de charges de 45 % pour les Etam et 47 % pour les cadres,
- âge départ à la retraite de 62 ans pour les non cadres et 64 ans pour les cadres,
- table de mortalité INSEE 2007,
- turnover moyen retenu égal à 14 %.

Conformément à l'article L. 123-13 du Code de commerce et du caractère non significatif des engagements de retraite et avantages similaires au 31/12/2008, aucune provision n'est comptabilisée concernant les engagements de retraite.



## 5 INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

### 5.1 Postes de l'actif

#### 5.1.1 Actif immobilisé

##### 5.1.1.1 Immobilisations incorporelles

###### • Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice figurent dans le tableau suivant :

Libellé (en K€)	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Transferts	Cessions ou Hors service	Valeur brute en fin d'exercice
Développements informatiques (1)	0	321			321
Logiciel	569	76	26	98	573
Marque	1 524				1 524
Fonds commercial	3 201				3 201
Immobilisations en cours dév. logiciel (1)	224	251	-321		154
Immobilisations en cours logiciels externes	10		-10		0
<b>Total</b>	<b>5 528</b>	<b>648</b>	<b>-305</b>	<b>98</b>	<b>5 773</b>

(1) Immobilisation des coûts du personnel interne affecté au développement des logiciels et à la refonte du site internet. L'amortissement fiscal est de 3 ans dès l'inscription à l'actif, l'amortissement économique est de 5 ans à compter de la date d'utilisation réelle du logiciel.

###### • Amortissements et provisions pour dépréciation

Les mouvements des amortissements et provisions sont présentés dans le tableau suivant :

Libellé (en K€)	Amortissements en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Transferts de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements en fin d'exercice
Développements informatiques	0	25			25
Logiciel	459	51		41	469
<b>Total</b>	<b>459</b>	<b>76</b>	<b>0</b>	<b>41</b>	<b>494</b>

##### 5.1.1.2 Immobilisations corporelles

###### • Mouvements principaux

Libellé (en K€)	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Transferts	Cessions	Valeur brute en fin d'exercice
Terrains	29	632	408		1 069
Constructions	658	279	140	1	1 076
Installations techniques matériel et outillage	88 941	27 402		1 891	114 452
Autres immobilisations corporelles	4 178	1 999	72	208	6 041
Immobilisations en cours	1 853	572	-1 733	0	692
<b>Total</b>	<b>95 659</b>	<b>30 884</b>	<b>-1 113</b>	<b>2 100</b>	<b>123 330</b>



- **Terrains** : L'augmentation de ce poste correspond à l'achat du terrain pour l'usine de Fauillet.
- **Constructions** : Les mouvements sur ce poste concernent principalement, le commencement des travaux sur l'usine de Fauillet ainsi que la construction d'aires de lavage lors de l'ouverture de nos nouvelles agences.
- **Installations techniques, matériel et outillages** : L'augmentation de ce poste correspond à l'acquisition de nacelles pour renouveler notre parc et la diminution est due aux cessions ou à la mise au rebut des nacelles obsolètes.
- **Autres immobilisations corporelles** : L'augmentation de ce poste correspond principalement à l'agencement de nos nouvelles agences, et au renouvellement de notre parc camions.
- **Immobilisations en cours** : Les acquisitions correspondent aux travaux d'aménagement sur le siège social (2) et l'usine de Fauillet.

• **Amortissements des immobilisations corporelles :**

Les mouvements des amortissements sont présentés dans le tableau suivant :

Immobilisations amortissables (en K€)	Montant des amortissements en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Transferts de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant des amortissements en fin d'exercice
Terrains	0	9	2		11
Constructions	23	28	-1	0	50
Installations techniques matériel et outillage (*)	3 561	9 963	0	226	13 298
Autres immobilisations corporelles	1 190	595	0	103	1 682
<b>Total</b>	<b>4 774</b>	<b>10 595</b>	<b>1</b>	<b>329</b>	<b>15 041</b>

(\*) L'amortissement exceptionnel sur les machines afin de prendre en compte leur état de vétusté a été porté à 202 K€ au 31/12/2008.

5.1.1.3 *Locations financières et crédits-bails*

• **Mouvements principaux**

(en K€)	Constructions	Nacelles	Véhicules	TOTAL
<b>Valeur en début d'exercice</b>	<b>793</b>	<b>0</b>	<b>5 601</b>	<b>6 394</b>
Augmentations	0	0	0	0
Diminutions	0	0	-456	-456
<b>Valeur en fin d'exercice</b>	<b>793</b>	<b>0</b>	<b>5 145</b>	<b>5 938</b>

• **Amortissements des locations financières et crédits-bails**

(en K€)	Constructions	Nacelles	Véhicules	TOTAL
Valeur d'origine	793	0	5 145	5 938
Amortissements : cumul des exercices antérieurs	150	0	4 000	4 150
Dotations de l'exercice	24	0	543	567
Reprise d'amortissements	0	0	-447	-447
<b>Total des amortissements en fin d'exercice</b>	<b>174</b>	<b>0</b>	<b>4 096</b>	<b>4 270</b>



#### 5.1.1.4 Liste des filiales et participations

Société (en K€)	Capital	Quote-part de capital détenu	Titres valeurs brutes	Prêts - Avances	CA HT	Dividendes
	Réserves et report à nouveau		Titres valeurs nettes	Cautions - avals	Résultat	Observations
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	4 097	99,99%	4 808	1 541	9 522	0
	-564		1 373	54	-2 161	-
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	900	99,92%	899	880	3 943	0
	97		899	0	401	-
MAROC ELEVATION	26	99,87%	26	522	31	0
	0		0	indéfinie	-134	-

#### 5.1.1.5 Titres de participations

##### • Mouvements principaux

(en K€)	Valeur brute début d'exercice	Souscriptions	Acquisitions	Cessions	Valeur brute en fin d'exercice
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	4 799	0	9	0	4 808
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	898	0	1	0	899
MAROC ELEVATION	0	26	0	0	26
<b>TOTAL</b>	<b>5 697</b>	<b>26</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>5 733</b>

##### • Provisions pour dépréciation

(en K€)	Montant des provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant des provisions en fin d'exercice
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	1 277	2 158	0	3 435
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	0	0	0	0
MAROC ELEVATION	0	26	0	26
<b>TOTAL</b>	<b>1 277</b>	<b>2 184</b>	<b>0</b>	<b>3 461</b>

#### 5.1.1.6 Autres titres immobilisés

##### • Mouvements principaux

(en K€)	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute en fin d'exercice
Actions propres contrat de rachat d'actions	0	214	0	214
Actions propres contrat de liquidité	0	272	246	26
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>486</b>	<b>246</b>	<b>240</b>

La société a conclu le 1er juillet 2008 avec ODDO, intermédiaire financier, deux contrats pour le rachat de ses propres actions :



#### Contrat de liquidité :

Dans le cadre de ce contrat, la société a déposé au crédit de son compte chez ODDO le montant de 50 K€.

A la clôture le nombre d'actions inscrites dans le contrat de liquidité est de 5 583 actions valorisées :

- en comptabilité à 26 K€ (méthode FIFO)
- au cours de bourses 28 K€ (cours 4,94 €)

Soit :

55 931 actions ont été achetées depuis la mise en place du contrat de liquidité au cours moyen de 4,8749 €.

50 348 actions ont été vendues depuis la mise en place du contrat de liquidité au cours moyen de 5,0793 €.

Au 31 décembre 2008, le solde de notre compte de liquidités chez ODDO est de 33 K€.

#### • Provisions pour dépréciation

(en K€)	Montant des provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant des provisions en fin d'exercice
Actions propres contrat de rachat d'actions	0	18		18
Actions propres contrat de liquidité	0			0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>18</b>

#### Contrat de rachat d'actions propres :

Dans le cadre de ce contrat, la société a déposé sur l'année 2008 au crédit de son compte chez ODDO la somme totale de 250 K€.

A la clôture de l'exercice le nombre d'actions rachetées est de 40 635 actions valorisées au coût d'achat (CMUP) unitaire total pour un montant de 214 K€. La valorisation au bilan est faite au cours de bourses du mois de décembre 2008 (4,835 €) soit 196 K€.

Une provision de 18 K€ a été constatée au 31 décembre 2008.

Au 31 décembre 2008 le solde des fonds mis à la disposition de ODDO est de 35 K€.

#### 5.1.1.7 *Autres immobilisations financières*

Les principaux mouvements de l'exercice sont :

(en K€)	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
Créances rattachées à des participations Portugal	625		625	0
Créances rattachées à des participations Espagne	0	1 541		1 541
Prêts au personnel	50	35	42	43
Dépôts et cautions immobiliers	337	319	65	591
Dépôts et cautions mobiliers	223	22	4	241
Fonds sur contrat de liquidité	0	314	281	33
<b>TOTAL</b>	<b>1 235</b>	<b>2 231</b>	<b>1 017</b>	<b>2 449</b>

Ventilation par dates d'échéances des autres immobilisations financières :

(en K€)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations Portugal	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations Espagne	1 541		1 541	
Prêts au personnel	43	28	15	
Dépôts et cautions immobiliers	591	37	90	464
Dépôts et cautions mobiliers	241	106	14	121
Fonds sur contrat de liquidité	33	33		
<b>TOTAL</b>	<b>2 449</b>	<b>204</b>	<b>1 660</b>	<b>585</b>





## 5.1.2 Actif circulant

### 5.1.2.1 Actif circulant – classement par échéance

Etat des créances (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an
Stock	1 184	1 184	0
Avances et acomptes	864	864	0
Clients douteux ou litigieux	366	366	0
Autres créances clients	9 284	9 214	70
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	74	74	0
Personnel avances et acomptes	18	18	0
Impôts sur les bénéfices	291	291	0
Taxe sur la valeur ajoutée	453	453	0
Etat – Divers	147	147	0
Groupe et associés	1 050	885	165
Créances sur cessions d'immobilisations	440	440	0
Débiteurs divers (1)	10 433	10 433	0
Valeur mobilière de placement	60	60	0
Disponibilités	1 194	1 194	0
Charges constatées d'avance	142	142	0
Charges à répartir (2)	2 517	229	2 288
Ecart conversion actif	2	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>28 519</b>	<b>25 996</b>	<b>2 523</b>

(1) Les débiteurs divers se composent essentiellement des comptes envers le factor (compte courant, dépôt de garantie, réserve) pour un montant total de 10 306 K€.

(2) Les charges à répartir concernent les coûts d'émission d'emprunt Natixis, la société a décidé de les rapporter au résultat au même rythme que les échéances de remboursement.

### 5.1.2.2 Etat des stocks et des en-cours

Les stocks nets s'élèvent à 1 138K€ au 31/12/2008, contre 1 004 K€ au 31/12/2007. Les stocks se composent essentiellement de pièces de rechanges destinées à l'entretien des nacelles et autres machines.

Une provision est comptabilisée au 31/12/2008 de 30 K€. Elle concerne essentiellement le stock d'autocollants, ceux-ci ayant été considérés comme obsolètes en juin 2005.

Une provision supplémentaire de 17 K€ a été comptabilisée correspondant aux pièces non mouvementées depuis plus de 2 ans selon la règle suivante :

- pièces dont la dernière consommation date depuis plus de 2 ans et moins de 3 ans : 25%
- pièces dont la dernière consommation date depuis plus de 3 ans et moins de 4 ans : 50%
- pièces dont la dernière consommation date depuis plus de 4 ans et moins de 5 ans : 75%
- pièces dont la dernière consommation date de plus de 5 ans : 100%

### 5.1.2.3 Avances et acomptes versés sur commande

Au 31 décembre 2008, les avances et acomptes versés sur commande pour 864 K€ correspondent en partie à l'achat de nacelles et à des fournisseurs divers.

### 5.1.2.4 Ventilation des clients

Clients (en K€)	31.12.2007	31.12.2008
410-412 - Clients	4 592	5 583
413 - Clients effets à recevoir	3 370	3 664
416 - Clients douteux	446	366
<b>TOTAL</b>	<b>8 408</b>	<b>9 613</b>



### 5.1.2.5 Créances de carry back

La créance de carry back s'élève à 291 K€ au 31/12/2008 :

- Créance constituée au titre de 2003 : 291 K€

La créance de carry back au titre de 2003 correspond aux bases redressées dans le cadre du contrôle fiscal portant sur les années 2000 et 2001. Elle a été remboursée en janvier 2009.

### 5.1.2.6 Charges constatées d'avance

Le montant des charges constatées d'avance est de 142 K€ :

- Frais de déplacements 65 K€
- Abonnements divers 75 K€
- Divers 2 K€

### 5.1.2.7 Autres informations - Affacturage

Le compte courant du factor présente un solde de 771 K€ débiteur, soit la différence entre le montant disponible (7 765 K€) et le montant tiré (6 994 K€). Le montant de la créance s'établit à 9 166 K€ soit le montant disponible (7 765 K€), plus le montant de la réserve (144 K€) et le montant du dépôt de garantie (1 257 K€).

### 5.1.2.8 Provision pour dépréciation des créances

(en K€)	Montant provision en début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant provision en fin d'exercice
Provision créances clients	262	639	625	276
Provision débiteurs divers	12	0	0	12
<b>TOTAL</b>	<b>274</b>	<b>639</b>	<b>625</b>	<b>288</b>

## 5.2 Postes de passif

### 5.2.1 Capital social

#### • Composition du capital

La société a regroupé ses actions le 8 janvier 2008 par échange d'une action nouvelle de 0,30 € contre 15 actions anciennes de 0,02 €.

	Valeur en début d'exercice	Valeur après regroupement	Augmentations		Diminution	Valeur en fin d'exercice
			BSA	Actions gratuites		
Nombre de titres	86 729 400	5 781 960		67 056	-	5 849 016
Valeur nominale (en €)	0,02	0,30		0,30	-	0,30
Capital social (en €)	1 734 588,00	1 734 588,00	0,00	20 116,80	-	1 754 704,80

#### • Options de souscription d'actions

Les options de souscription d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants de l'entreprise s'élèvent au 31 décembre 2008 à 2 105 contre 33 550 au 31 décembre 2007. L'écart entre 2008 et 2007 s'explique par le départ de détenteurs d'options et par le regroupement d'actions. Celles-ci peuvent être exercées entre le 03/05/2004 et le 02/05/2011 au prix de 149,55 €. Seuls les détenteurs d'options présents dans l'entreprise peuvent lever leurs options.



### 5.2.2 Capitaux propres

(en K€)	Capital	Prime émission	Réserve légale	Autres réserves	Réserve indisponible	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Total
Valeur en début d'exercice	1 735	52 094	28	267	0	-38 136	1 147	1 493	18 628
Augmentations de capital (*)	20	0	0	0	-20	0	0	0	0
Affectation report à nouveau		-36 989				36 989			0
Constitution réserve indisponible				-80	80				0
Affectation résultat 2007	0	0	0	0		1 147	-1 147	0	0
Résultat 2008	0	0	0	0		0	413	0	413
Variation des provisions réglementées	0	0	0	0		0	0	5 021	5 021
<b>Valeur en fin d'exercice</b>	<b>1 755</b>	<b>15 105</b>	<b>28</b>	<b>187</b>	<b>60</b>	<b>0</b>	<b>413</b>	<b>6 514</b>	<b>24 062</b>

(\*) Augmentations de capital :

- Par attribution de 67 056 actions gratuites au nominal de 0,30 €.

### 5.2.3 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont uniquement constituées d'amortissements dérogatoires.

Les mouvements de l'exercice sont :

(en K€)	Valeur en début d'exercice	Dotations	Reprises	Valeur en fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	1 493	5 130	109	6 514

### 5.2.4 Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination de la société – siège :	FINANCIERE ACCES INDUSTRIE 2 Rue du Pont de Garonne 47400 TONNEINS
Forme :	SAS
Capital :	100 000 €
% détenu :	80,13 %

### 5.2.5 Provisions pour risques et charges

(en K€)	Montant en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provisions utilisées)	Reprises de l'exercice (provisions non utilisées)	Montant en fin d'exercice
Provisions pour perte de change	0	1			1
Provisions pour risques	37	34			71
Provisions pour charges licenciement	0	13			13
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>48</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>85</b>

**Provisions d'un montant individuellement significatif :**

#### Litiges sociaux :

Il reste trois dossiers en cours au 31 décembre 2008 en litige prud'homal.

Conformément aux recommandations des conseils de la société, ces demandes ont fait l'objet de provisions à hauteur de 71 K€.

#### Autres litiges :

La société ACCES INDUSTRIE a été déboutée par le Tribunal de Commerce de Marmande par jugement du 04 août 2008. La société a été condamnée à s'acquitter, au titre des charges communes d'entretien, de sécurité et de gardiennage d'une de ses agences, du montant HT de 22 K€ (principal, intérêts et pénalités). La totalité du litige a été constaté en charge, mais ACCES INDUSTRIE a interjeté appel de ce jugement.



### 5.2.6 Montant des créances et des dettes d'impôt futur

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation et de l'opération de refinancement d'une dette par contrat de crédit-bail se compose comme suit :

#### Base

• Organic	91 K€
• Participation effort construction	42 K€
• Provision perte de change	2 K€
• Ecart de conversion actif	-2 K€
<b>TOTAL</b>	<b>133 K€</b>
• Taux d'imposition	33,33 %
• Créance d'impôts différés	44 K€

Le montant des déficits fiscaux reportables au 31/12/2008 s'élève à : 40 965 K€  
La créance future d'impôt correspondante est de : 13 655 K€

### 5.2.7 Variation des dettes financières auprès des établissements de crédit

Rubriques (en K€)	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
Emprunt obligataire	15 208			15 208
Emprunts auprès des établissements de crédit	77 259	23 003	12 062	88 200
Intérêts courus sur emprunt obligataire	342	456	456	342
Intérêts courus sur emprunts auprès des établissements de crédit	97	331	97	331
Intérêts bancaires courus	7		3	4
<b>TOTAL</b>	<b>92 913</b>	<b>23 790</b>	<b>12 618</b>	<b>104 085</b>

### 5.2.8 Dettes financières auprès des établissements de crédit – classement par échéance

Rubriques (en K€)	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire	15 208	0	0	15 208
Emprunts auprès des établissements de crédit	88 200	8 066	64 134	16 000
Intérêts courus sur emprunt obligataire	342	342	0	0
Intérêts courus sur emprunts	331	331	0	0
Intérêts bancaires courus	4	4	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>104 086</b>	<b>8 743</b>	<b>64 134</b>	<b>31 208</b>

### 5.2.9 Variation des dettes financières diverses

Rubriques (en K€)	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
Dépôts et cautions reçues	7	0	0	7
Prêts filiales (1)	449	0	449	0
<b>TOTAL</b>	<b>456</b>	<b>0</b>	<b>449</b>	<b>7</b>

(1) Prêt de la filiale ACCES INDUSTRIE ESPAÑA pour le rachat des titres d'ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. d'une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2006 a été soldé au 31/01/2008 par compensation d'une créance client de 1 138 K€.



### 5.2.10 Dettes financières diverses – Classement par échéance

Rubrique (en K€)	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Dépôts et cautions reçues	7	0	5	2
Prêts filiales	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>2</b>

### 5.2.11 Crédits-baills et locations financières

(en K€)	Constructions	Nacelles	Véhicules	TOTAL
<b>Redevances payées</b>				
Cumuls exercices antérieurs (GE)	505	0	4 544	5 049
Redevances afférentes à l'exercice	82	0	512	594
<b>TOTAL</b>	<b>587</b>	<b>0</b>	<b>5 056</b>	<b>5 643</b>
<b>Redevances restant à payer</b>				
à 1 an au plus	82	0	463	545
à plus d'1 an et 5 ans au plus	288	0	834	1 122
à plus de 5 ans	159	0	0	159
<b>TOTAL</b>	<b>529</b>	<b>0</b>	<b>1 297</b>	<b>1 826</b>
<b>Valeur résiduelle</b>				
à 1 an au plus	0	0	38	38
à plus d'1 an et 5 ans au plus	0	0	87	87
à plus de 5 ans	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>125</b>	<b>125</b>
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>	<b>82</b>	<b>0</b>	<b>512</b>	<b>594</b>

### 5.2.12 Autres dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.  
Les dettes, autres que financières, sont les suivantes :

Etat des dettes (en K€)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 754	2 754	0	0
Dettes sociales et fiscales	7 363	7 363	0	0
Autres dettes	8 000	8 000	0	0
Dettes sur immobilisations	340	340	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>18 457</b>	<b>18 457</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Dont fournisseurs effets à payer 394 K€

### 5.2.13 Charges à payer

Charges à payer (en K€)	31.12.2007	31.12.2008
Fournisseurs - factures non parvenues biens et services	904	873
Fournisseurs - factures non parvenues immobilisations	1 868	187
Dettes fiscales	80	102
Dettes sociales	1 753	2 980
Intérêts courus	446	677
<b>TOTAL</b>	<b>5 051</b>	<b>4 819</b>

- Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont composés des factures fournisseurs non parvenues, la variation correspond à la diminution des acquisitions des machines.
- Les dettes sociales correspondent pour l'essentiel aux charges sur congés payés pour 1 261 K€ et aux provisions pour primes 1 700 K€.



## INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

### 6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

(en K€)		Exercice 2007	% du CA total	Exercice 2008	% du CA total	Evolution 2007-2008
Ventes	France	260	1%	1	0,04%	-100%
	UE et autres	41		24		-41%
Locations et prestations de service	France	42 507	99%	52 207	99,96%	23%
	UE et autres	5 164		5 765		12%
<b>TOTAL</b>		<b>47 972</b>	<b>100%</b>	<b>57 997</b>	<b>100%</b>	<b>21%</b>

### 6.2 Ventilation de l'effectif moyen de l'exercice

	31.12.2007	31.12.2008
Cadres	43	57
Non cadres	267	290
<b>TOTAL</b>	<b>310</b>	<b>347</b>

L'augmentation de l'effectif est due principalement aux ouvertures des nouvelles agences.

### 6.3 Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 16 123 K€ en 2008 contre 31 811 K€ en 2007.

Elles comprennent

• Achats de fournitures	3 413 K€
• Charges entreprise et maintenance	3 454 K€
• Locations immobilières	2 491 K€
• Primes d'assurances	987 K€
• Frais honoraires	565 K€
• Frais de transports	2 343 K€
• Frais déplacements	1 234 K€
• Autres charges externes	1 636 K€

### 6.4 Honoraires commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes, au titre du contrôle légal des comptes, figure en charge pour un montant de 209 K€ et pour 3 K€ pour des diligences et prestations directement liées à la mission d'audit.



### 6.5 Résultat financier

Le résultat financier sur l'exercice s'élève à -8 538 K€.

Il est composé des éléments suivants :

Libellé (en K€)	Charges	Produits
Dotations aux provisions	2 204	
Intérêts d'emprunts	5 459	
Intérêts sur emprunt obligataire	456	
Escomptes accordés	27	
Commissions de financement (Facto)	401	
Gains sur ventes OPCVM		14
Divers	8	3
<b>TOTAL</b>	<b>8 555</b>	<b>17</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-8 538</b>	

### 6.6 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel sur l'exercice s'élève à -4 936 K€.

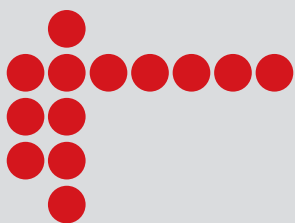
Il est composé des éléments suivants :

Libellé (en K€)	Charges	Produits
Amendes et impôts	7	0
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	1 843	0
Cessions d'éléments d'actifs	0	2 046
Dotations provisions prud'hommes	34	0
Amortissements dérogatoires	5 131	110
Provisions exceptionnelles	75	26
Divers	58	30
<b>TOTAL</b>	<b>7 148</b>	<b>2 212</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-4 936</b>	

### 6.7 Transferts de charges

Les transferts de charges s'élèvent à 1 204 K€, ils sont constitués de :

- Remboursements assurances 702 K€
- Remboursements formations professionnelles 362 K€
- Remboursement TIPP 41 K€
- Divers 99 K€



## 6.8 Entreprises liées

Sociétés	Nature des opérations	Montant en K€
<b>ACCES INDUSTRIE ESPAÑA</b>	Créances rattachées à des participations	1 541
	Créances clients	252
	Créances sur cessions d'immobilisations	38
	Dettes fournisseurs	-31
	Cessions d'actifs - nacelles	1 148
	Ventes outillage	8
	Locations nacelles	3 653
	Refacturations diverses	93
	Prestations diverses	6
	Locations nacelles	-31
	Autres charges	-6
	Intérêts sur emprunt	-2
<b>ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.</b>	Créances clients	88
	Compte courant	880
	Ventes pièces détachées	14
	Locations nacelles	940
	Refacturations diverses	30
	Cessions d'actifs - divers	4
	Cessions d'actifs - matériel de transports	10
	Remises diverses	-23
<b>MAROC ELEVATION</b>	Compte courant	119
	Créances sur cessions d'immobilisations	402
	Créances clients	275
	Ventes nacelles neuves	24
	Mise à disposition du personnel	15
	Refacturations diverses	37
	Cessions d'actifs - nacelles	600
<b>FINANCIERE ACCES INDUSTRIE</b>	Compte courant	50
	Refacturations diverses	2
	Assurances	-14

## 6.9 Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

Non applicable

## 6.10 Rémunération des membres des organes de direction et de surveillance

La rémunération des organes de direction et de surveillance de la société ACCES INDUSTRIE pour l'exercice 2008 se présente de la façon suivante :

Catégories	Rémunérations allouées au titre de l'année 2008 (en K€)
Organes de surveillance	19
Organes de direction	659





## 7 ENGAGEMENTS

### 7.1 Effets escomptés non échus

Il n'existe aucun effet escompté non échu à la clôture de l'exercice.

### 7.2 Sûretés réelles accordées

Nantissement de fonds de commerce au profit de Natixis	120 000 K€
Nantissement de droit espagnol des actions détenues dans la société ACCES INDUSTRIE ESPAÑA au profit de Natixis	4 088 K€
Nantissement de droit portugais des actions détenues dans la société ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. au profit de Natixis	898 K€
Nantissement et hypothèques sur immeubles dans le cadre des crédits bails contractés pour les financer (Atelier Européen)	427 K€
Délégation de paiement des indemnités dues au titre de la Police d'assurance, dans le cadre du contrat « Homme-clé » Alter Ego, au profit de Natixis	5 000 K€
Garantie de paiement de loyer pour le siège social de MAROC ELEVATION	indéfinie
Garantie de paiement de loyer pour les véhicules de MAROC ELEVATION En location longue durée	indéfinie

### 7.3 Crédits-bails et locations financières

Voir § 5.2.11 :

Redevances restant à payer	1 826 K€
Valeur résiduelle	125 K€
<b>Total</b>	<b>1 951 K€</b>

### 7.4 Engagements pris en matière de retraite

Les engagements pris en matière de retraite par la société s'élèvent à 167 K€ au 31 décembre 2008 contre 131 K€ au 31 décembre 2007.

### 7.5 Avances et crédits ou engagements pris pour le compte des dirigeants

#### • Engagement en matière de retraite

Le montant des engagements en matière de pension accordées aux membres des organes de direction s'élève au 31 décembre 2008 à 22 K€.

#### • Attribution gratuite d'actions

Dans le cadre de l'opération de restructuration du 7 avril 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 29 mars 2006, le Directoire a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 4 023 323 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants. A la suite du regroupement d'actions réalisé au début de l'exercice 2008, le nombre d'actions gratuites a été divisé par 15 et arrondi au nombre d'actions inférieur, soit 268 211 actions.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une période d'Acquisition et sous réserve de la réalisation de conditions de performances de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'Echéance concernée de la Période d'Acquisition. Le Directoire du 25 juillet 2008 a décidé l'attribution de 67 056 actions gratuites. Au 31 décembre 2008, 150 873 actions gratuites restent à attribuer aux dirigeants d'ACCES INDUSTRIE.

#### • Indemnités en cas de révocation et/ou de rupture du contrat de travail des membres du Directoire

La société n'est manifestement pas engagée à révoquer et/ou à mettre fin aux contrats de travail de ces dirigeants ; en conséquence, les indemnités prévues dans un tel cas n'ont pas donné lieu à comptabilisation.



### **7.6 Commandes fermes**

A la clôture de l'exercice, la société s'est engagée auprès de fournisseurs pour la commande de 90 machines représentant un montant total de 2 720 K€.

### **7.7 Engagements reçus**

L'encours d'engagements, représentatif d'engagements de substitution, de garanties à première demande, de cautions de garanties d'emprunts ou de crédit-bail est de 195 K€ au 31 décembre 2008 : garantie à première demande accordée par Accès Finance à BPQA.

### **7.8 Cautions bancaires**

La BNP PARIBAS s'est portée caution pour la somme de 56 K€ en faveur de la société SACER (13) en garantie de paiement de marché.

### **7.9 Droit individuel de formation**

Au 31 décembre 2008, le volume d'heures de formation cumulées correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel de formation par les salariés est de 19 945 heures.

Le nombre d'heures prises par les salariés s'élève à 208 heures au 31/12/2008.









RAPPORT DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES



# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2008

**Aux Actionnaires**  
**ACCES INDUSTRIE SA**  
**2, rue du Pont de Garonne**  
**47400 TONNEINS**

## Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ACCES INDUSTRIE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le 7 avril 2006, la société a émis une obligation convertible en actions pour un montant de 15 M€. Conformément à la norme IAS 32.28, cet instrument composé a donné lieu à la comptabilisation d'une dette et d'un instrument de capitaux propres au 31 décembre 2006. La valorisation de la composante dette de l'obligation convertible a été effectuée en actualisant les flux de trésorerie futurs associés au taux de financement du groupe disponible en avril 2006. A chaque arrêté, la composante dette a été réévaluée en juste valeur. Or, l'option de juste valeur par résultat ne peut pas être retenue en principes comptables IFRS pour les instruments composés. Le traitement comptable pour la composante dette aurait dû être le coût amorti. L'écart entre le coût amorti (recalculé avec le taux d'intérêt effectif initial) et les montants comptabilisés selon l'option de juste valeur a été considéré, par votre société, comme un changement d'estimation, ce qui l'a conduit à constater un produit d'actualisation de 864 K€, comme indiqué dans la note 14.4 de l'annexe aux comptes consolidés.

Au regard des normes IFRS, cet écart constitue une correction d'erreur qui aurait dû être comptabilisée de manière rétrospective selon les dispositions d'IAS 8.42 en retraitant le compte de résultat de l'exercice 2007 (produit de 741 K€) et en corrigeant les capitaux propres d'ouverture de ce même exercice pour -165 K€. Cette divergence de traitement comptable, comme indiqué dans la note 14.4 de l'annexe aux comptes consolidés, n'a pas d'incidence sur les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2008. En revanche, l'impact sur le résultat net de l'exercice 2008 serait une diminution de 576 K€.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants, outre celle ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus :

- La note 2.6.3.4 de l'annexe aux comptes consolidés expose les hypothèses retenues par la direction pour apprécier une éventuelle perte de valeur de la marque. Dans un contexte de marché incertain en raison des conditions économiques prévalant à la clôture des comptes de l'exercice, nos travaux ont consisté à apprécier ces données et hypothèses ainsi que les évaluations qui en résultent.
- Comme indiqué dans la note 2.6.9, la société comptabilise des impôts différés actifs, notamment sur les reports en avant de pertes fiscales non utilisées, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer. Nous avons examiné les données et hypothèses retenues par la société et nous avons apprécié le caractère recouvrable des actifs ainsi constatés.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi des informations données dans le rapport de gestion du groupe.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Agen et Bordeaux, le 31 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet Aviano et Associés

Claude AVIANO

PricewaterhouseCoopers Entreprises

Philippe OLAYA



# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2008

**Aux Actionnaires**  
**ACCES INDUSTRIE SA**  
**2, rue du Pont de Garonne**  
**47400 TONNEINS**

## Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ACCES INDUSTRIE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note 4.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations incorporelles, et en particulier les principes de calcul des dépréciations relatives à la licence de marque et au fonds de commerce. Dans un contexte de marché incertain en raison des conditions économiques prévalant à la clôture des comptes de l'exercice, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction, à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.





### III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires, sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Agen et Bordeaux, le 31 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet Aviano et Associés

Claude AVIANO

PricewaterhouseCoopers Entreprises

Philippe OLAYA



# MODALITÉ DE MISE A DISPOSITION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le rapport financier annuel d'ACCES INDUSTRIE est mis à la disposition des personnes intéressées sur demande adressée :

- directement au siège de la Société ACCES INDUSTRIE - 2, rue du Pont de Garonne – 47400 TONNEINS, ou
- par voie électronique à l'adresse suivante : [finances@acces-industrie.com](mailto:finances@acces-industrie.com).

Il peut également être consulté ou téléchargé sur le site [www.acces-industrie.com](http://www.acces-industrie.com) rubrique Finance.

Il a fait l'objet d'un dépôt effectif et intégral sous format électronique dans le cadre de l'information réglementée auprès de l'AMF.

## **ACCES INDUSTRIE**

Société Anonyme à Directoire  
et Conseil de surveillance  
au capital de 1 754 704,80 €  
421 203 993 R.C.S. AGEN

2, rue du Pont de Garonne  
47400 Tonneins  
Tél : + 33 (0)5 53 88 27 98  
Fax : + 33 (0)5 53 88 30 90







2 rue du Pont de Garonne  
47400 Tonneins FRANCE  
Tél. +33(0)5 53 88 27 98  
Fax +33(0)5 53 88 30 90  
[finances@acces-industrie.com](mailto:finances@acces-industrie.com)  
[www.acces-industrie.com](http://www.acces-industrie.com)

